

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'études / janvier 2014

## **Les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque**

**Isabelle LE PAPE**

Sous la direction de Delphine Quéreux-Sbaï  
Directrice du réseau des bibliothèques de Reims

## ***Remerciements***

*Je tiens avant tout à remercier chaleureusement ma directrice de mémoire, Delphine Quéreux-Sbaï, qui a suivi avec attention le déroulement de mon étude et dont les conseils précieux, les relectures attentives et la disponibilité ont guidé mon travail.*

*Je souhaite également remercier les différents professionnels qui m'ont livré leur expérience des bibliothèques et de l'éducation artistique et culturelle, me permettant d'enrichir mes réflexions.*

**Résumé :**

Lieux accessibles à tous et clairement identifiés, propices à la découverte et à l'imagination, les bibliothèques intègrent depuis maintenant plusieurs années une dimension d'action culturelle. Toutefois, les actions d'éducation artistique et culturelle restent souvent peu visibles et difficiles à évaluer. En favorisant la rencontre avec les auteurs, les illustrateurs et les artistes, en organisant des expositions, de nombreuses bibliothèques accordent une place primordiale à l'art et à la culture. En dressant un panorama des actions développées par de nombreuses bibliothèques, ce mémoire visera à identifier les pratiques permettant d'œuvrer à la valorisation du volet artistique et culturel dans les bibliothèques, notamment dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires.

**Descripteurs :**

*Bibliothèques - - Activités culturelles*

*Projet éducatif*

*Création (esthétique)*

*Bibliothèques - - Publics*

**Abstract :**

Libraries are places where individuals gather to explore and imagine. Open to everyone and wisely identified, they offer a wide choice of cultural activities. Meanwhile, educative and cultural displays seem to suffer from the lack of visibility and stay hard to estimate. In promoting readings and organizing exhibitions, public libraries seize the opportunity to highlight art and culture. This study takes a look at some of the specific ways in which libraries add value to artistic and cultural education, specially regarding to the new rhythms of the school day.

**Keywords :**

*Libraries - - Cultural programs*

*Education - - Aims and objectives*

*Creation (Literary, artistic, etc.)*

*Libraries use studies*

## *Droits d'auteurs*



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :  
**Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France**  
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par  
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,  
California 94105, USA.

<b><i>Sommaire</i></b>	<b>7</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b>	<b>9</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>11</b>
<i>L'artistique et le culturel</i>	<b>11</b>
<b>PARTIE I. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ART ET À LA CULTURE EN BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>15</b>
<i>Des inégalités d'accès</i>	<b>15</b>
<i>Des lieux de sensibilisation au savoir et à la culture</i>	<b>15</b>
<b>I.1 La mise en place de l'éducation artistique et culturelle</b>	<b>16</b>
<i>L'éducation des citoyens à la formation du goût</i>	<b>16</b>
<i>L'apparition de l'éducation artistique</i>	<b>16</b>
<i>Les arts et la culture à l'école</i>	<b>17</b>
<i>La mise en place de l'histoire des arts</i>	<b>19</b>
<i>Le grand projet pour l'éducation artistique et culturelle</i>	<b>19</b>
<i>La question de l'évaluation</i>	<b>20</b>
<b>I.2 Les pratiques culturelles des jeunes et leur relation à la bibliothèque</b>	<b>22</b>
<i>Des connaissances parcellaires</i>	<b>22</b>
<i>L'hybridation des pratiques culturelles</i>	<b>23</b>
<i>Les éloignés de la culture</i>	<b>24</b>
<b>I.3 Les bibliothèques : des lieux de médiation avec la culture</b>	<b>25</b>
<i>Des espaces de socialisation</i>	<b>25</b>
<i>Une convivialité propice aux actions de sensibilisation</i>	<b>26</b>
<i>La place des arts en bibliothèque</i>	<b>27</b>
<i>Des lieux de médiation</i>	<b>28</b>
<i>Diffuser la culture sur les territoires</i>	<b>29</b>
<b>Synthèse</b>	<b>30</b>
<b>PARTIE II. PANORAMA DES ACTIONS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN DIRECTION DES DIFFÉRENTS PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES</b>	<b>31</b>
<b>II.1 Transmettre l'art et la culture à des publics diversifiés</b>	<b>31</b>
<i>Sensibiliser la petite enfance aux langages artistiques</i>	<b>31</b>
<i>Les relations entre bibliothèques et écoles : à la rencontre de l'art</i>	<b>33</b>
<i>Proposer une offre attractive au public non-scolaire</i>	<b>35</b>
<i>Eveiller le public adolescent à la créativité</i>	<b>36</b>
<i>Accompagner l'enseignement de l'histoire des arts</i>	<b>38</b>
<i>Développer la pratique artistique des étudiants</i>	<b>39</b>
<i>Des actions spécifiques en direction des publics empêchés</i>	<b>42</b>
<b>II.2 La place de la transmission en bibliothèque</b>	<b>43</b>
<i>Elaborer des supports pédagogiques</i>	<b>43</b>
<i>De la sensibilisation à l'apprentissage</i>	<b>44</b>
<i>Pour une éducation à l'image</i>	<b>46</b>
<i>Le rôle des bibliothécaires</i>	<b>48</b>
<b>II.3 Diffuser la création contemporaine et la culture artistique</b>	<b>49</b>
<i>Promouvoir les expositions in situ et en ligne</i>	<b>49</b>

<i>Rencontrer les créateurs</i>	52
<i>La spécificité des artothèques</i>	53
<i>Découvrir le patrimoine</i>	54
<i>Communiquer sur les actions</i>	56
<b>Synthèse</b>	<b>57</b>
<b>Partie III. ACCOMPAGNER ET VALORISER LE VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN BIBLIOTHÈQUE</b>	<b>59</b>
<b>III.1 Soutenir la transmission artistique et culturelle</b>	<b>59</b>
<i>Former les personnels des bibliothèques et les partenaires à la médiation</i>	59
<i>Développer les ressources in situ et en ligne</i>	61
<i>Penser les espaces de manière adaptée</i>	62
<b>III.2 L'éducation artistique et culturelle et le numérique</b>	<b>64</b>
<i>S'adresser aux digital natives</i>	64
<i>Favoriser les dimensions participatives et collectives</i>	65
<b>III.3 L'adaptation aux rythmes scolaires : une opportunité pour les bibliothèques ?</b>	<b>65</b>
<i>S'inscrire dans les projets de réussite éducative</i>	65
<i>Une ouverture à de nouvelles possibilités ou des contraintes supplémentaires ?</i>	66
<b>Synthèse</b>	<b>69</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>71</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>73</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>80</b>

## *Sigles et abréviations*

**ABF** : Association des bibliothécaires de France  
**ADDNB** : Association pour le Développement des documents Numériques en bibliothèques  
**ADRA** : Association de développement et de recherche sur les artothèques  
**AMF** : Association des maires de France  
**AMRF** : Association des maires ruraux de France  
**ANRAT** : Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale  
**ATSEM** : Agent spécialisé des écoles maternelles  
**BDP** : Bibliothèque départementale de prêt  
**BHVP** : Bibliothèque historique de la Ville de Paris  
**BMC** : Bibliothèque municipale classée  
**BMVR** : Bibliothèque municipale à vocation régionale  
**BnF** : Bibliothèque nationale de France  
**BO** : Bulletin officiel  
**BPI** : Bibliothèque publique d'information  
**CLEA** : Contrat local d'éducation artistique  
**CNC** : Centre national du cinéma  
**CNFPT** : Centre national de la fonction publique territoriale  
**CNL** : Centre national du livre  
**CNRS** : Centre national de la recherche scientifique  
**CNDP** : Centre national de documentation pédagogique  
**CRDP** : Centre régional de documentation pédagogique  
**DAAC** : Délégation académique à l'action culturelle  
**DEPS** : Département des études, de la prospective et des statistiques au sein du ministère de la Culture et de la Communication  
**DGMIC** : Direction générale des médias et des industries culturelles  
**DLL** : Direction du livre et de la lecture  
**DRAC** : Direction régionale des affaires culturelles  
**EAC** : Education artistique et culturelle  
**ENSSIB** : Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques  
**HCEAC** : Haut Conseil pour l'éducation artistique et culturelle  
**IA-IPR** : Inspecteur académique – inspecteur pédagogique régional  
**IGEN** : Inspecteur général de l'Education nationale  
**INIST** : Institut de l'information scientifique et technique  
**INSEE** : Institut national de la statistique et des études économiques  
**IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres  
**MCC** : Ministère de la Culture et de la Communication  
**MEN** : Ministère de l'Education nationale  
**MESR** : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
**MLIS** : Maison du livre, de l'image et du son de Villeurbanne  
**PAC (classe à)** : Classe à projet artistique et culturelle (cinéma, danse, théâtre, patrimoine, etc.)  
**PACTE** : Projet d'activités éducatives et culturelles  
**PAE** : Projet d'action éducative  
**PAF** : Plan académique de formation  
**PEG** : Plan éducatif global  
**PLEAC** : Plan local d'éducation artistique et culturelle  
**PMI** : Protection maternelle infantile

**PREAC** : Pôle de ressources d'éducation artistique et culturelle

**RMN** : Réunion des musées nationaux

**SCEREN** : Service culture éducation ressources pour l'Education nationale

**TICE** : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

**TPE** : Travaux personnels encadrés

**UNESCO** : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

**URFIST** : Unités régionales de formation à l'information scientifique et technique

**VOD** : Video on demand (vidéo à la demande)



# INTRODUCTION

---

« L'éducation artistique est plus que jamais nécessaire, car si on fait valoir en préalable les notions d'écrire, de lire et compter comme fondamentales, on en oublie avec quoi et comment on doit les enseigner. Autrement dit, c'est comme s'il fallait apprendre à nager sur une chaise, et ensuite on irait nager dans des eaux profondes, ou comme s'il fallait d'abord apprendre à lire et ensuite on lirait les beaux textes... Je crois que l'expérimentation artistique provoque tout à la fois la pensée et la sensibilité. »<sup>1</sup>  
Robin Renucci

L'éducation artistique et culturelle a pris depuis plusieurs années différentes formes, notamment à travers des dispositifs permettant de lutter contre l'inégalité d'accès à la culture. Si certains lieux de rencontre avec l'art et la culture semblent privilégiés (établissements scolaires, musées, monuments du patrimoine, archives, centres culturels...), les bibliothèques occupent une place qui n'est pas négligeable. Beaucoup d'entre elles participent à des parcours d'éducation artistique et culturelle, de manière plus ou moins formalisée. Toutefois, leur identité parfois complexe et plurielle (artothèque, médiathèque, bibliothèque municipale, bibliothèque départementale, bibliothèque universitaire...) peut rendre moins évidentes les modalités de partenariats, notamment pour les enseignants du second degré. Ce mémoire aura pour but d'identifier les différents types d'actions élaborées par les bibliothèques pouvant relever des missions d'éducation artistique et culturelle. De l'action culturelle à l'action éducative, les bibliothèques se sont saisies d'un panel d'offres à destination des jeunes publics, ne sachant pas toujours comment se positionner en regard de l'éducation artistique et culturelle, une notion qui est souvent relativement mal identifiée. En effet, la lecture des textes officiels n'est pas de mise au sein de l'univers des bibliothèques, qui ne relèvent pas du ministère de l'Éducation nationale et ne sont pas destinataires de ses circulaires. En revanche, l'implication des personnels des bibliothèques est bien là et les nombreux partenariats noués avec les enseignants des premier et second degrés témoignent d'un engagement certain pour orienter l'offre de la bibliothèque vers le public scolaire. De plus, le contexte actuel de la réforme des rythmes scolaires offre de nouvelles possibilités de partenariats ou des espaces de réflexion, selon le calendrier de mise en œuvre décidé par les communes. En s'attachant à mesurer la place qu'occupent les actions d'éducation artistique et culturelle dans les bibliothèques, il ne s'agit pas seulement de référencer ce qui relève de l'action culturelle ou de l'organisation d'événements artistiques mais bien de comprendre comment des dispositifs peuvent influencer à la fois sur la relation de la bibliothèque à son public et notamment à son jeune public, mais aussi sur son rayonnement dans un territoire plus ou moins dense ou élargi.

## *L'artistique et le culturel*

L'ambition d'une éducation artistique et culturelle en France est une histoire jalonnée de nombreux dispositifs. Que ce soit lors du temps scolaire ou en dehors de l'école, cette volonté de transmettre des valeurs éducatives et culturelles n'a cessé d'être une préoccupation des différents ministres de l'Éducation nationale et de la Culture, sans que l'on comprenne toujours pourquoi ont été associés les termes d'éducatif et de culturel. A-t-on cherché à distinguer ce qui relevait purement de l'artistique, qu'il

---

<sup>1</sup> Robin Renucci, « L'esprit de l'éducation populaire » in *Panorama art et jeunesse*, Centre Pompidou, Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, Injep 2007, p.183.

s'agisse du geste, de la démarche ou de la pratique, en un mot, de l'acte créatif du culturel ? Si l'art s'adresse à l'émotion et aux sens, il est aussi un produit construit et reconnu par l'institution et se manifeste sous une grande diversité de pratiques et d'approches : arts graphiques, sculpture, peinture, architecture, mais aussi danse, musique, poésie, cinéma, littérature, théâtre, sans oublier la photographie, les arts du goût, auxquels on pourrait ajouter la bande dessinée, l'art numérique, la mode et peut-être même les jeux vidéos... En associant les termes d'artistique et de culturel, on relie ainsi deux notions proches, comme s'il s'agissait d'englober ce qui relève d'une culture institutionnelle tout en ouvrant au public des notions qui apparaissaient jusqu'alors encore trop élitistes.

Lieu accessible à tous, clairement identifié au sein des collectivités, accueillant un public diversifié, les bibliothèques intègrent depuis maintenant plusieurs années une dimension d'action culturelle. Toutefois, les actions d'éducation artistique et culturelle restent souvent peu visibles et difficilement quantifiables. Plusieurs causes peuvent expliquer ce flou. L'origine même de la mise en place de l'éducation artistique et culturelle, mettant en synergie des politiques qui relèvent du système éducatif français et de ses règles mais également du ministère de la Culture, peuvent expliquer les difficultés d'appréhension de cette notion. C'est en partant du constat que de fortes inégalités persistaient dans l'accès à l'art, qu'est née l'ambition de permettre aux enfants et aux adolescents de découvrir, voire de s'approprier une part du patrimoine d'hier et d'aujourd'hui. L'éducation artistique et culturelle était née, avec pour objectif de permettre à tous les jeunes, sur la totalité des territoires, d'accéder à l'art et à la culture, de la petite enfance à l'université. Pour la rentrée 2013 ou 2014, c'est désormais en collaboration étroite avec les collectivités territoriales que ce projet rentre dans une phase nouvelle de mise en œuvre. Le parcours d'éducation artistique et culturelle défini par la circulaire du 3 mai 2013 au bulletin officiel de l'Education nationale a pour objectif de conjuguer la rencontre des œuvres et des artistes avec une initiation aux modes d'expression artistique, dans le but de développer une culture artistique personnelle. Or ce parcours implique une plus forte concertation entre l'Etat, les collectivités territoriales, les réseaux associatifs, les structures culturelles et les artistes afin de toucher davantage de jeunes.

Dans un premier temps, l'analyse des différents moments de mise en place des politiques d'éducation artistique et culturelle permettra de clarifier les enjeux qui en découlent dans le monde actuel des bibliothèques. Si pendant longtemps, la rencontre avec les œuvres sans médiation a été privilégiée, dans le rejet de la pédagogie prônée par André Malraux, il est vite apparu que la rencontre seule ne suffisait pas à développer une véritable culture artistique. Aussi, le besoin de médiation s'étant fait sentir, l'accent a été mis sur la pédagogie afin de réduire les inégalités d'accès à la culture. Or quelle culture a-t-on désiré transmettre ? Les pratiques culturelles des jeunes paraissent-elles si éloignées de la culture dite savante ? Les bibliothèques ont-elles pour mission de répondre à cette nostalgie des arts à l'école ou doivent-elles se saisir de cette volonté de démocratisation culturelle pour porter plus avant leurs missions ? Former les jeunes et futurs citoyens à la culture artistique d'hier et d'aujourd'hui, atteindre le public éloigné de la culture par des actions innovantes, affirmer la place des arts dans les bibliothèques tout en promouvant les pratiques amateurs, de telles ambitions ne peuvent laisser indifférent. En tant que lieu culturel, les bibliothèques sont multiformes et proposent divers supports culturels au public. A la fois lieu d'accès à la culture et espace spécifique dédié à la lecture publique mais aussi propices à de nombreux événements artistiques (concerts, expositions, conférences, lectures...), très fréquentées par le public jeunesse,

qui peut représenter jusqu'à 50% de leurs abonnés, les bibliothèques apparaissent, en effet, comme un lieu incontournable dans la mise en place de l'éducation artistique et culturelle.

Dans un second temps, l'étude des activités proposées à différentes typologies de publics permettra de faire un état des lieux des nombreuses possibilités de mise en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle au sein de bibliothèques variées. Le métier de bibliothécaire doit prendre en compte cette dimension d'éducation artistique, car il apparaît nécessaire d'être en mesure de concevoir des programmes d'animation et de médiation artistique de façon professionnelle, consciente et délibérée. La segmentation des publics et des activités relève ainsi d'une logique de l'offre construite stratégiquement autour d'une politique de sensibilisation des publics à l'art et à la culture. Enfin, en s'intéressant aux intervenants amenés à jouer un rôle dans l'élaboration et l'animation de ces actions en bibliothèque, qu'il s'agisse d'artistes, d'éducateurs, d'enseignants, de formateurs et, bien sûr, de bibliothécaires, la place de la transmission sera fortement interrogée. Qu'il s'agisse de sensibiliser la petite enfance, de construire des partenariats avec l'Education nationale, d'éveiller le public jeune ou d'attirer ceux qui ne fréquentent pas la bibliothèque, la place de l'éducation artistique et culturelle permet aux bibliothèques d'interroger leurs modes d'action et de varier leurs approches. L'étude attentive des moyens et outils dont les bibliothèques disposent permettra de comprendre dans quelle mesure la part de médiation nécessite un réel investissement de la part des bibliothèques et de leurs partenaires.

Enfin, la troisième partie de ce mémoire permettra de porter plus loin notre regard afin de dégager des modalités de valorisation des actions d'éducation artistique et culturelle menées par les bibliothèques, en termes de moyens humains, techniques et organisationnels. Par le biais d'aménagement d'espaces et l'élaboration de dispositifs pouvant inclure les nouvelles technologies et le numérique, les personnels des bibliothèques peuvent inscrire leurs actions de manière plus efficace et s'interroger sur les compétences qu'ils sont amenés à développer. A travers des supports pédagogiques, des contenus téléchargeables mais aussi des actions de formation, la place de l'éducation artistique et culturelle dans la vie de la bibliothèque et son rayonnement seront questionnés, notamment dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires, qui peut offrir de nouvelles possibilités aux bibliothèques mais implique parfois aussi une réorganisation des services et des activités.

# **PARTIE I. RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À L'ART ET À LA CULTURE EN BIBLIOTHÈQUE**

---

## *Des inégalités d'accès*

Dès les années 1960, Pierre Bourdieu soulignait les inégalités d'accès à la culture en fonction du milieu social. Si André Malraux prônait la rencontre avec les œuvres sans médiation, comme un choc, ne nécessitant pas d'intermédiaire, le besoin d'une formation culturelle est vite apparu crucial. Avec la création d'une mission d'action culturelle en 1977 au ministère de l'Éducation nationale, on a donc favorisé la liaison entre l'Éducation nationale et ses partenaires dans un souci d'égal accès à la culture. Mais avant d'examiner la spécificité de la bibliothèque en tant que lieu de rencontre avec les diverses formes de culture, il convient de revenir sur les étapes d'élaboration des politiques d'éducation artistique et culturelle.

## *Des lieux de sensibilisation au savoir et à la culture*

Les bibliothèques sont des institutions culturelles et à ce titre, elles remplissent des missions en matière d'éducation culturelle<sup>2</sup>. Elles restent l'établissement culturel le plus fréquenté par le public, devant les musées, le théâtre et l'opéra. Cependant, la part d'artistique est souvent minorée, laissée de côté, lorsqu'elle n'est pas tronquée au profit d'animations protéiformes, plus orientées vers le patrimoine littéraire. Il est pourtant inscrit dans leurs missions, telles qu'elles ont été définies par l'UNESCO, qu'elles ont pour but de « créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge (...), stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ; développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ; assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ; développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle...»<sup>3</sup> Il ne fait aucun doute que les actions mises en place par les bibliothèques vont dans le sens des politiques d'éducation artistique et culturelle. Depuis une vingtaine d'années, les bibliothèques ont par ailleurs fortement évolué, avec la création de médiathèques et d'artothèques. Le public ne vient plus forcément pour emprunter des livres ou avoir accès à des documents, il s'y rend aussi pour trouver une offre culturelle riche et variée. En outre, les activités culturelles se sont diversifiées, allant de la rencontre avec un auteur à l'exposition, de l'heure du conte pour les enfants aux ateliers de pratiques artistiques... En diversifiant leurs services et en proposant de nouvelles offres au public, les bibliothèques ont su accompagner la volonté de démocratisation, malgré l'absence de véritable renouvellement des catégories socio-professionnelles qui fréquentent ces lieux de savoir.

---

<sup>2</sup> Fabrice Chambon, *Le rôle social des bibliothèques, quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?*, mémoire d'étude, 2010, p.35.

<sup>3</sup> <[http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman\\_fr.html#1](http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html#1)> (consulté le 28/10/2013)

## I. 1 La mise en place de l'éducation artistique et culturelle

### *L'éducation des citoyens à la formation du goût*

En se penchant sur l'histoire de l'enseignement des disciplines artistiques en France, on peut mesurer l'évolution progressive de la notion d'éducation artistique, qui est apparue dans les années 1980. Pourtant distincte de la pédagogie des arts, cette notion d'éducation artistique est liée à la formation du goût et à l'apprentissage des connaissances culturelles. Avec le projet d'organisation de l'instruction publique élaboré et présenté par Condorcet en 1791, on voyait pour la première fois le dessin figurer au sein de l'enseignement primaire. Dès son plus jeune âge, le citoyen devait pouvoir fréquenter les œuvres et développer une sensibilisation aux arts. Si les premiers apprentissages visaient à éduquer le sens de l'observation à travers des exercices de dessin associant géométrie et dessin linéaire, les débuts de l'enseignement artistique semblaient bien focalisés sur les résultats plus que sur la sensibilité artistique. Avec la loi du 21 juin 1865, le dessin d'ornement et le dessin d'imitation permettaient de connaître divers modes de représentation et de stimuler la personnalité de l'élève, de susciter chez lui le goût artistique. La commission chargée de réviser les programmes du dessin en 1908 remit en cause les méthodes précédentes et favorisa l'acquisition d'un dessin plus intuitif, permettant à l'enfant de développer ses facultés d'observation en représentant ce qu'il voit ou imagine. Avec les nouveaux programmes du 27 juillet 1909, l'enseignement du dessin cessa d'être réduit à une technique et devint partie intégrante du système général des études. On lui reconnaissait une importance pédagogique et on accordait plus de place aux notions de sentiment et de liberté de goût. Il s'agissait désormais de développer chez le futur citoyen le sens artistique et l'intelligence des œuvres d'art.

La place de l'enseignement artistique à l'école a souvent été congrue, il faut donc attendre 1985 pour qu'une loi prévoie deux heures par semaine d'activité artistique en école primaire et 1986 pour que les élèves des classes maternelles bénéficient d'un éveil artistique. L'accès à la culture devient alors une préoccupation centrale dans les politiques éducatives. La conscience que c'est au plus jeune âge que doivent être stimulés la sensibilité et le goût pour les choses de l'art se combine à l'idée que l'éducation artistique peut devenir un moyen de lutter contre les inégalités sociales, dans la suite de l'idéal formulé par André Malraux : « rendre accessibles les œuvres capitales de l'Humanité, et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français : assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres d'art et de l'esprit qui l'enrichissent. »<sup>4</sup>

### *L'apparition de l'éducation artistique*

Depuis les années 1970, la prise en compte de la dimension artistique dans l'éducation s'est développée au sein du ministère de l'Éducation nationale et du ministère de la Culture et de la Communication. L'école maternelle était alors l'un des rares lieux privilégiant l'éveil artistique des enfants, tandis qu'au collège avaient été instaurées deux heures obligatoires de musique et d'arts plastiques. Enfin, les sorties culturelles n'étaient pas systématiques et parfois sans lien avec les programmes scolaires. L'action culturelle en milieu scolaire n'a donc pas toujours eu une place primordiale, loin de là. En cherchant à privilégier le contact avec les œuvres et les

<sup>4</sup> André Malraux, extrait du décret du 24 juillet 1959 sur la mission et l'organisation du ministère.

artistes, c'est aussi l'ouverture sur le monde que l'on souhaite favoriser, mais les rôles et les limites de chacun n'ont pas toujours été clairement définis. Avec la création de la direction du Livre et de la Lecture en 1975, on favorise l'exécution de la politique de lecture publique et du livre en concertation avec les professionnels concernés : auteurs, éditeurs, libraires, bibliothécaires.<sup>5</sup> Lorsque la Mission d'action culturelle en milieu scolaire est créée en 1977 au sein du ministère de l'Éducation nationale, celle-ci permet le lien entre le ministère de l'Éducation nationale et les partenaires concernés par l'éducation artistique, qu'il s'agisse du ministère de la Culture, des académies, des institutions culturelles, des établissements scolaires ou des associations. L'accent était mis alors sur les régions défavorisées sur le plan des équipements culturels.

C'est véritablement sous l'impulsion de Jack Lang, qui fut ministre de la Culture de 1981 à 1986, puis de 1988 à 1993, que l'on assiste à une modernisation de l'éducation artistique en milieu scolaire. Grâce à une augmentation des crédits et avec le concours des collectivités, plus de cent sections de spécialités préparent à des baccalauréats à option artistique et 700 classes culturelles<sup>6</sup> ont lieu chaque année, tandis que l'opération « Collège au cinéma » touche 120 000 élèves : « de fortes escouades d'enseignants mordus de cinéma, amoureux de théâtre, fous d'arts plastiques ou de musique, avec l'aide de complices du ministère de la Culture et de ses établissements culturels – théâtres, ciné-clubs, écoles d'art ou de musique – vont entreprendre ce travail d'éducation artistique comme des militants. »<sup>7</sup> En 1979, les *Pactes* (projets d'activités éducatives et culturelles), qui seront remplacés en 1981 par les *Projets d'action éducative* (PAE), visaient d'ores et déjà à garantir le droit pour tous à l'éducation artistique. Plus tard, la loi de 1988 sur les enseignements artistiques, telle qu'elle est mise en place par François Léotard, alors ministre de la Culture (1986-1988) vise à favoriser la participation des professionnels de la culture au sein du système éducatif. Avec la réunion, en 1992, des ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en un seul, les *Plans locaux d'éducation artistique* (PLEA) conclus entre des collectivités territoriales, l'État et des professionnels de la culture voient le jour. Enfin, avec la séparation, en 1993, des deux ministères, un protocole d'accord<sup>8</sup> permet de consolider les enseignements et les pratiques artistiques sur le temps scolaire, ainsi que la formation des enseignants. Ces mesures s'inscrivent dans le cadre de la décentralisation et de l'aménagement du territoire tout en prenant en compte les rythmes de vie des enfants et des jeunes. Il faudra toutefois attendre la rentrée scolaire de 1995 pour que la mise en place du contrat éducatif local se fasse.<sup>9</sup> Les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture prônent alors l'idée d'une éducation artistique continue tout au long du parcours scolaire : « *de la maternelle à l'université.* »<sup>10</sup>

## *Les arts et la culture à l'école*

Les différentes étapes retracées ici témoignent d'une véritable volonté de mettre en œuvre la démocratisation culturelle et de ne pas en rester au stade des expérimentations, car les actions développées depuis les années 1980 apparaissent jusqu'alors insuffisantes pour permettre de réaliser pleinement les objectifs définis par les acteurs du champ éducatif et

<sup>5</sup> Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *Sociologie de la lecture*, Paris éditions La Découverte, 2007, p.44.

<sup>6</sup> Les classes culturelles sont des classes transplantées d'une semaine permettant aux élèves de rencontrer et de travailler avec des professionnels du secteur culturel. A l'initiative des enseignants, elles prennent appui sur les ressources de proximité et sont souvent soutenues par les collectivités locales ou territoriales.

<<http://www.archivesdefrance.culture.gouv.fr/action-culturelle/dispositifs-d-action/education/les-classes-culturelles/>> (consulté le 15/12/2013)

<sup>7</sup> Pascale Lismonde, *Les arts à l'école, le Plan de Jack Lang et Catherine Tasca*, Paris, Gallimard, 2002, p.32-33.

<sup>8</sup> Circulaire n°89-279 du 8 septembre 1989, Education nationale, Jeunesse et Sports, ministère de la Culture et de la Communication.

<<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/080989.pdf>> (consulté le 6/12/2013)

<sup>9</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/090798.pdf>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>10</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/220798.pdf>> (consulté le 21/11/2013)

culturel. Avec l'arrivée de Claude Allègre en 1997 au ministère de l'Éducation nationale et la volonté de Catherine Trautmann, alors ministre de la Culture, les collaborations reprennent afin de répondre aux attentes en faveur de l'éducation artistique. Claude Allègre crée les TPE, les « travaux personnels encadrés » au lycée, favorisant des travaux interdisciplinaires, notamment dans le champ culturel. De son côté, Catherine Trautmann met l'accent sur les services éducatifs d'institutions culturelles, notamment dans les musées, les bibliothèques, les théâtres... A cette époque, le ministère de la Culture désire renforcer l'éducation à l'image et à la lecture. En 1999, dans un souci de concertation, Catherine Trautmann et Claude Allègre annoncent leurs nouvelles actions prioritaires en insistant sur la nécessité d'offrir à tous les élèves, quel que soit leur cursus, une véritable éducation artistique. Afin de généraliser les pratiques artistiques et étendre l'accès à la culture de manière plus efficace, un plan de cinq ans pour le développement des arts et de la culture à l'école est présenté.<sup>11</sup> La circulaire du ministère de la Culture<sup>12</sup> fixe les conditions de mise en œuvre de ce plan à l'échelon régional en insistant sur la mobilisation des établissements artistiques et culturels, qui ont pour mission de renforcer leur mission d'action éducative et culturelle et de participer à la formation des intervenants, des médiateurs et des enseignants. En cherchant à renouveler l'offre de services culturels et en veillant à une meilleure information sur les ressources culturelles, Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication de 2000 à 2002, vise avant tout à établir une collaboration plus étroite entre les rectorats et les Drac, avec pour objectif de toucher les jeunes les plus défavorisés.<sup>13</sup> Une circulaire décrit les modalités de mise en œuvre des classes à parcours artistique et culturelle<sup>14</sup>, que ce soit dans le primaire, les collèges ou les lycées professionnels. Concernant l'enseignement supérieur, il faut attendre 2002 pour voir la signature d'un protocole d'accord consacré aux arts et à la culture<sup>15</sup> par Catherine Tasca et Jack Lang, alors ministre de l'Éducation nationale. Parallèlement, le rôle des formations et de la documentation n'est pas laissé de côté, avec la création des pôles de ressources artistiques et culturelles (PREAC) dans les régions.<sup>16</sup> Ces pôles ont pour but de soutenir la formation initiale et continue des enseignants, de veiller à la mise à disposition de ressources documentaires et d'animer le réseau de personnes-ressources dans chaque domaine artistique et culturel. Des actions de valorisation et de communication leur sont également confiées. Puis on assiste en 2007 à une nouvelle orientation relative au domaine de l'éducation artistique et culturelle, sous l'impulsion de Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture et de la Communication et de François Fillon, alors ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Le Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle est créé.<sup>17</sup> Les structures soutenues par le ministère de la Culture et de la Communication ont dorénavant l'obligation d'inscrire une dimension éducative dans les contrats d'objectifs qu'elles signent avec les DRAC, notamment en direction des publics scolaires. Puis, en 2008, est à nouveau précisé l'objectif de l'éducation artistique et culturelle dans l'idée d'une généralisation à tous les élèves et à l'ensemble des cycles de formation.<sup>18</sup>

<sup>11</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/art-ecole/plan.htm>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>12</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/230301.pdf>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>13</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/conferen/tasca-2001/drac.html>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>14</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/140601.pdf>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>15</sup> <<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/art-ecole/dossierartsup.pdf>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>16</sup> <[www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/circulaire1.rtf](http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/politique/education-artistique/educart/circulaire1.rtf)> (consulté le 24/11/2013)

<sup>17</sup> <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000815917&dateTexte=&categorieLien=id>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>18</sup> Circulaire n°2008-059 DU 29-4-2008. <<http://www.education.gouv.fr/bo/2008/19/MENE0800388C.html>> (consulté le 15/12/2013)



## *La mise en place de l'histoire des arts*

Avec la généralisation de l'enseignement de l'histoire des arts qui s'est faite dans l'enseignement primaire dès septembre 2008, avant de se mettre en place au collège et au lycée à la rentrée 2009, les programmes scolaires ont intégré cet enseignement qui s'effectue de manière transversale et transdisciplinaire à travers des thématiques et des domaines artistiques. De plus, l'histoire des arts est évaluée dans le cadre du diplôme national du brevet sous la forme d'un oral.<sup>19</sup> Or de nombreux enseignants n'ont pas été formés à la culture artistique et ont évoqué un manque de coordination dans la mise en place de cet enseignement. De même, dans les lycées, l'absence de professeurs d'enseignement artistique a privé l'enseignement de l'histoire des arts d'une véritable ambition. Avec une stagnation des options artistiques en lycée, la fréquentation des lieux de culture n'est pas suffisamment développée. Si l'éducation artistique fait désormais partie des programmes scolaires et « a pour but d'amener les élèves à développer leur sensibilité, leurs capacités de création, à découvrir les œuvres d'art, à saisir des démarches artistiques »<sup>20</sup>, les moyens déployés restent largement insuffisants. Toutefois, dans le cadre de cet enseignement transdisciplinaire, les structures culturelles, et notamment les bibliothèques, restent des partenaires essentiels pour offrir aux enseignants des ressources nouvelles, qu'il s'agisse de l'accès aux œuvres in situ ou numérisées ou de documentation. Par le biais d'échanges avec le monde scolaire, les bibliothèques ont l'occasion ici de développer une offre pour les enseignants et participer à la construction d'une culture artistique et d'un jugement critique. Encore faut-il que les bibliothécaires soient au fait des champs artistiques couverts par l'enseignement de l'histoire des arts, qui repose sur des domaines très variés, comme les « arts de l'espace », les « arts du langage », les « arts du quotidien », les « arts du son », les « arts du spectacle vivant » et les « arts du visuel »<sup>21</sup>.

## *Le grand projet pour l'éducation artistique et culturelle*

Souhaitant rendre prioritaire l'éducation artistique et culturelle tout en l'inscrivant dans la loi de refondation de l'école, le ministre de l'Éducation nationale, Vincent Peillon, et la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélie Filippetti, mettent aujourd'hui en avant l'idée d'un parcours qui permettrait de toucher les jeunes durant tout le temps de leur scolarité, à l'école et en dehors de l'école (circulaire du 3 mai 2013<sup>22</sup>) : « Ma volonté, c'est d'instaurer un lien plus étroit et plus fécond entre ce qui se fait à l'école et ce qui se fait dans les structures culturelles, les centres socioculturels et dans tous les lieux qui ont une dimension éducative »<sup>23</sup> explique Aurélie Filippetti. En proposant ce parcours, l'idée est de s'adresser à tous les jeunes dans une certaine continuité et avec une complémentarité entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires afin d'aller plus loin que la simple juxtaposition d'expérimentations. Il s'agirait, en effet, de s'appuyer sur la réforme des rythmes scolaires, qui vise à mieux répartir les heures de classe sur la semaine et à alléger la journée de classe, afin de permettre une meilleure articulation des temps d'apprentissage à l'école avec les moments d'accès à des activités culturelles et artistiques, qui peuvent se faire à l'école lors des pauses méridiennes ou en fin de journée. En cherchant également à compléter l'offre existante sur le temps extrascolaire, c'est-à-dire sur le temps libre des élèves, l'idée est de combiner des moments

<sup>19</sup> Arrêté du 9 juillet 2009 publié au J. O. n° 170 du 25 juillet 2009 et au B. O du 27 août 2009.

<sup>20</sup> <<http://www.education.gouv.fr/cid42635/mene0916156a.html%20/%20Arrêté%20du%209-7-2009>> (consulté le 6/12/2013)

<sup>21</sup> Xavier Greffe et Sylvie Pflieger, *La Politique culturelle en France*, Paris, La Documentation française, 2009, p. 135.

<sup>22</sup> Bulletin officiel n°32 du 28 août 2008.

<[http://cache.media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart\\_33090.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/32/09/0/encart_33090.pdf)> (consulté le 6/12/2013)

<sup>23</sup> <[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)> (consulté le 19/11/2013)

<sup>24</sup> « Donner le goût et la curiosité de l'art », entretien avec Aurélie Filippetti, propos recueillis par Jean-Pierre Saez, *L'observatoire n°42*, été 2013, p.11.



d'apprentissage appuyés sur des programmes à des temps de sensibilisation ou de pratique dégagés du cadre scolaire.

C'est notamment en accentuant les partenariats et en démultipliant les possibilités de rencontres, les situations de pratique et les projets soutenus par les collectivités territoriales que les jeunes pourront acquérir le goût du contact avec l'art. « La coordination entre les acteurs à l'échelle locale sera un critère de l'accompagnement par les Directions régionales des affaires culturelles des projets locaux d'éducation artistique et culturelle. Des comités territoriaux de pilotage seront mis en place pour assurer cette coordination », a déclaré Aurélie Filippetti lors de la conférence de presse du lundi 16 septembre 2013 dédiée au grand projet concernant l'éducation artistique et culturelle. En ce qui concerne les bibliothèques, la ministre rappelle l'enjeu de leur place dans les parcours d'éducation artistique et culturelle : « la bibliothèque peut être fréquentée à tous les âges, surtout lorsqu'elle offre des lieux de travail pour ceux qui n'en ont pas chez eux, voire un accompagnement et qu'elle prête des films ou des DVD aussi bien que des livres ou des BD. C'est aussi une affaire de famille. »<sup>24</sup> Cependant, elle ne décrit pas les actions qui peuvent être mises en place en relation avec l'éducation artistique et culturelle, au-delà de la familiarisation à un lieu et à ses ressources. Les musées, les théâtres, les opéras sont depuis de nombreuses années des structures culturelles bien identifiées pour des partenariats avec l'Education nationale dans le cadre de projets artistiques et culturels. Or la place des bibliothèques est très peu évoquée dans les différents moments de mise en place de l'éducation artistique et culturelle. Est-ce là un silence traduisant un manque de pertinence de leurs actions dans ce domaine ou bien doit-on comprendre que leurs missions relèvent davantage d'enjeux cantonnés à l'approche du livre et de la lecture ? Difficile de se prononcer. Car les bibliothèques accueillent le jeune public aussi bien dans le cadre scolaire que sur le temps périscolaire, depuis la maternelle et même en amont avec les structures de la petite enfance, jusqu'au public adolescent, aux étudiants et aux jeunes actifs. Elles ne manquent donc pas d'occasions pour proposer des actions d'éducation artistique et culturelle ou pour s'inscrire dans des dispositifs existants. Il est dommage de ne pas retrouver leur rôle évoqué dans les différents textes accompagnant le développement de l'éducation artistique et culturelle. Tout se passe, en effet, comme si les sphères de l'éducation, de la culture et le monde des bibliothèques demeuraient inconnus les uns des autres.

### *La question de l'évaluation*

Les critères d'évaluation des actions d'éducation artistique et culturelle restent problématiques. Le temps qui y est consacré peut s'avérer un critère important, tandis que l'apprentissage de techniques et de pratiques, combiné à l'acquisition de connaissances, reste l'enjeu majeur mais difficilement quantifiable. « Dans cette optique, les critères d'évaluation sont difficiles à mettre en œuvre. Il faudrait des équipes de psychosociologues, et il faudrait clairement définir les objectifs à atteindre. L'important est que les évaluations soient faites entre Education nationale et collectivités territoriales, même si c'est très difficile »<sup>25</sup>, déclare Claudine Belayche, qui a été présidente de l'ABF de 1994 à 2000. Dans tous les cas, l'objectif est que l'enfant soit dans la découverte et ouvre son horizon culturel en sortant du contexte scolaire de l'évaluation, avec les notations et les classements. Or la définition même des objets

<sup>24</sup> Entretien avec Aurélie Filippetti, *op.cit.*, p.15.

<sup>25</sup> Claudine Belayche, « Education artistique et décentralisation », *BBF* n°2, 2004, p.112.

susceptibles d'être évalués reste difficile. S'agit-il, en effet, de s'inscrire dans les objectifs scolaires et d'évaluer les dispositifs et les programmes mis en place ou bien doit-on mesurer l'impact de l'éducation artistique et culturelle sur les performances et les comportements des élèves, qu'il s'agisse du développement cognitif, de la culture générale, de l'apprentissage du langage ou de la réussite scolaire ? De plus, comment peut-on mesurer l'efficacité des politiques publiques en matière d'éducation artistique et culturelle tout en examinant la qualité des partenariats entre les écoles, les professionnels de la création et les institutions culturelles ?

Sur le plan territorial, des comités territoriaux de pilotage mis en place à l'initiative des préfets de région et des recteurs ont pour objectif de définir et mettre en œuvre les axes stratégiques de développement de l'éducation artistique et culturelle, notamment à partir de diagnostics et de bilans régionaux. Il s'agit à la fois de toucher plus fortement les territoires ruraux et périurbains mais aussi de soutenir les acteurs locaux. Ces comités assurent également le suivi et l'évaluation des politiques d'éducation artistique et culturelle dans le dialogue avec l'Etat et les collectivités territoriales. Les collaborations peuvent ainsi se formaliser selon plusieurs modalités (convention, CLEA, volet d'éducation artistique et culturelle des projets éducatifs territoriaux...). En outre, des territoires porteurs de projets peuvent être accompagnés par les conseillers EAC des Drac et par les DAAC de l'Education nationale en collaboration avec les corps d'inspection. Enfin, sur le plan national, les services des ministères en charge de l'éducation et de la culture élaborent chaque année un bilan à la fois quantitatif et qualitatif concernant l'éducation artistique et culturelle. Ce bilan est adressé au Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, qui peut formuler un avis et effectuer des recommandations.<sup>26</sup>

Dans le cadre de ce mémoire, en raison du calendrier, il ne nous a pas été possible d'accéder aux résultats d'une étude qualitative sur les actions des bibliothèques territoriales (bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt) en matière d'éducation artistique et culturelle lancée par le ministère de la Culture et de la Communication en mai 2013.<sup>27</sup> Cette étude, portant sur un panel de 400 bibliothèques, devrait permettre de mieux percevoir la variété des modèles et des expériences, tout en identifiant les partenariats et les cadres dans lesquels s'inscrivent ces actions. En 2008, à l'occasion d'un symposium européen et international de recherche mené à l'initiative des ministères de la Culture (Christine Albanel) et de l'Education nationale (Xavier Darcos) portant sur l'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle (EAC) pour les enfants et les jeunes<sup>28</sup>, de nombreux chercheurs d'horizons disciplinaires variés avaient déjà procédé à un état des lieux sur les résultats obtenus. Il s'agissait notamment de s'interroger sur les objets de l'évaluation, sur ce qui était susceptible ou non d'être évalué, de voir quels étaient les effets de l'éducation artistique et culturelle sur le développement du futur citoyen et sur son inscription dans la société. Jean-Marc Lauret, qui était à cette époque chef du département chargé de l'éducation artistique et culturelle et de l'enseignement supérieur au ministère de la Culture, rappelait qu'au sens étymologique du terme, l'évaluation est avant tout une identification de valeurs : « Évaluer, c'est en tout premier lieu et notamment au sens étymologique du terme, interroger les valeurs qu'incarnent une politique, un dispositif, une action concrète sur le terrain, et mettre en évidence, le cas échéant, les écarts entre ces valeurs et celles qui sont annoncées dans les discours qui précèdent et accompagnent

<sup>26</sup><[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=71673](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=71673)> (consulté le 12/12/2013)

<sup>27</sup><<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Actualites/Lancement-d-une-etude-qualitative-sur-les-actions-des-bibliotheques-territoriales-en-matiere-d-education-artistique-et-culturelle>> (consulté le 16/12/2013)

<sup>28</sup> *Evaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle*, Symposium européen et international de recherche, La Documentation française-Centre Pompidou, Paris, 2008. <<http://webtab.ac-bordeaux.fr/Pedagogie/ArtsAppli/evaluerleseffets.html>> (consulté le 15/12/2013)

l'action ou la politique menée. »<sup>29</sup> Le constat du symposium révélait que chacun avait une représentation de l'éducation artistique et culturelle et qu'il était important de confronter les différentes visions de l'évaluation, qu'il s'agisse des démarches pédagogiques et des politiques éducatives, des partenariats entre artistes et enseignants ou des préoccupations des instances publiques. S'il ne fait aujourd'hui toujours aucun doute qu'il existe de fortes disparités sur l'ensemble du territoire, l'absence de données à grande échelle sur les pratiques d'éducation artistique et culturelle se fait toujours sentir et empêche une véritable évaluation. Tout laisse à penser que l'évaluation de l'éducation artistique et culturelle reste inséparable de la conception que chacun peut se faire de l'art et de son rôle social.

## **I. 2 Les pratiques culturelles des jeunes et leur relation à la bibliothèque**

### *Des connaissances parcellaires*

La connaissance des publics dans le domaine de la relation à l'art et à la culture est encore aujourd'hui parcellaire. Si des outils existent, avec notamment les travaux du Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), mais aussi les données statistiques du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, peu d'informations nous sont données sur les pratiques artistiques et culturelles des jeunes. L'éducation artistique et culturelle reste donc difficile à évaluer et à quantifier. En ce qui concerne le recueil et l'analyse de données, les méthodes de travail des différents ministères et établissements culturels diffèrent et les résultats ne permettent pas forcément de connaître les causes des disparités d'accès à la culture. Quant certains focalisent sur la fidélisation des publics, d'autres axent leurs questionnements sur les catégories socioprofessionnelles des publics, on remarque que peu de recherches transversales permettent une étude affinée des pratiques culturelles en fonction des tranches d'âge et des catégories socio-professionnelles. De plus, la dénonciation répétée des disparités sociales ou géographiques ne débouche pas sur le renouvellement des pratiques. En revanche, certaines sources, comme l'INSEE,<sup>30</sup> s'intéressent aux habitudes prises dans l'enfance et à l'accès à une pratique culturelle à l'âge adulte, ce qui permet déjà de comprendre dans quelle mesure le niveau scolaire, l'influence du milieu familial, l'origine culturelle et sociale influent sur le lien à la culture. Sylvie Octobre, sociologue chargée d'études au DEPS, constate que les jeunes sont de grands consommateurs de culture : « Globalement, les enfants et adolescents sont ainsi plus nombreux à connaître la culture « cultivée » que leurs aînés : il y a plus de praticiens amateurs chez les enfants que chez les adultes, ils sont également plus nombreux que les adultes à fréquenter les bibliothèques, à utiliser les ordinateurs ou les jeux vidéo, à écouter de la musique, et ils ne regardent pas plus - même plutôt moins - la télévision que les adultes. »<sup>31</sup> Preuve ici, peut-être, que la conception des pratiques culturelles n'est pas forcément la même pour les différents acteurs menant des études sur les publics.

---

<sup>29</sup> Jean-Marc Lauret, « Les principales conclusions du symposium », in *Evaluer les effets de l'éducation artistique et culturelle*, op. cit., p.493.

<sup>30</sup> <[http://www.insee.fr/fr/ffc/docs\\_ffc/ip883.pdf](http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ip883.pdf)> (consulté le 24/10/2013)

<sup>31</sup> Sylvie Octobre, « Les loisirs culturels des 6-14 ans, réflexions et résultats » in *Panorama art et jeunesse*, Centre Pompidou, Département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, Injep 2007, p.20.

En focalisant de manière rapprochée sur les pratiques des adolescents, on observe une certaine méfiance vis-à-vis de la « grande culture » et un intérêt plus marqué pour le contact avec les médias. On peut donc noter que la dimension artistique et culturelle n'est pas absente de la vie des jeunes, même si les inégalités d'accès se sont renforcées, notamment dans les zones rurales ou les quartiers défavorisés. De plus, l'illettrisme touche 7% de la population âgée de 18 à 65 ans. Nombreux sont les élèves en difficulté scolaire, qui ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, en écriture et en calcul, bien qu'ayant été scolarisés. Par ailleurs, « le rapport des moins de 15 ans à la culture souffre assez largement de la pédagogisation de certaines activités : c'est le cas de l'informatique, de la lecture mais aussi de la fréquentation des équipements culturels les plus « légitimés »...»<sup>32</sup> C'est pourquoi les bibliothèques misent souvent sur la « lecture plaisir », afin d'offrir aux jeunes des conditions d'accès au livre et à la lecture dégagées de tout cadre contraignant et des évaluations scolaires souvent vécues dans un sentiment d'échec. Dans leur enquête commune sur les publics des équipements culturels<sup>33</sup>, Olivier Donnat et Sylvie Octobre offrent une vision plus précise sur le public des bibliothèques, permettant de mieux comprendre le lien des jeunes à la culture. S'ils notent que de nombreux acteurs culturels font preuve d'une relative méconnaissance<sup>34</sup> de leur public, nul doute que la jeunesse est depuis longtemps un enjeu de politique culturelle important : « il s'agit de former le consommateur de demain, car la formation du goût se fait par l'accumulation d'expériences depuis l'âge le plus tendre... »<sup>35</sup>

### *L'hybridation des pratiques culturelles*

Face à la métamorphose des pratiques artistiques, qui croisent plusieurs formes d'expression, ouvrant l'art vers de nouveaux champs<sup>36</sup>, brisant les frontières hiérarchiques qui existaient entre les genres et les différentes pratiques, modifiant les catégories et les clivages, notamment entre professionnel et amateur<sup>37</sup>, le public n'est plus seulement un récepteur, dans la mesure où il est plus ou moins invité à participer à la production de certaines œuvres hybrides, notamment avec l'usage des nouvelles technologies. Le partage entre créateur, producteur et diffuseur est réinterrogé, amenant à des confusions. Avec le recul de la culture légitime et la montée en puissance d'une culture éclectique, les modifications des modes d'accès au savoir et les transformations du goût ont amené des bouleversements dans la construction de la culture artistique chez les jeunes. En outre, face aux difficultés d'intégration scolaire et professionnelle, on assiste à des phénomènes de repli, de méfiance et, parallèlement, « au développement - plus positif - d'actions sociales et culturelles grâce au réseau associatif, très actif dans les « banlieues d'exil ». »<sup>38</sup> Les jeunes vivent dans un contexte où les écrans se sont multipliés, faisant partie intégrante de leur quotidien et influant également sur leurs loisirs et leurs modes relationnels.<sup>39</sup> La notion d'immédiateté impacte leur capacité à « rentrer » dans certaines activités comme la lecture. Les temps de concentration nécessaires et les formats des supports culturels qui leur sont proposés influent sur leur implication. Toutefois, comme le remarque Christine Détéz, maître de conférences en

<sup>32</sup> *Op. cit.*, p.28.

<sup>33</sup> <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Les-publications/Collections-d-archives/Travaux-du-DEP-1992-2006/Les-publics-des-equipements-culturels.-Methodes-et-resultats-d-enquetes-TdD-27>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>34</sup> « Dans certains cas, on peut même se demander si une offre spécifique « jeunes » existe réellement, et s'il ne s'agit pas simplement d'une adaptation marginale des offres pour adultes. Ensuite, parce que les institutions culturelles et le ministère de la Culture connaissent mal les bénéficiaires de cette offre, tant en volume qu'en structure. » Sylvie Octobre, *op. cit.*, p. 15-16.

<sup>35</sup> *Ibid.*

<sup>36</sup> Denis Adam et Jean-Claude Richez, « Entre innovation artistique et nouvelles formes de culture populaire », *Agora débats/jeunesse* n°29, 2002, p.11.

<sup>37</sup> Maxime Quijoux, Flavienne Lanna, Raúl Matta, Julien Rebotier et Gildas de Séchelles, *Cultures et inégalités, enquêtes sur les dimensions culturelles des rapports sociaux*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.10-11.

<sup>38</sup> Jean-François Hersent, « Les pratiques culturelles adolescentes, France, début du troisième millénaire », *BBF* n°3, t.48, 2003.

<sup>39</sup> *Ibid.*

sociologie à l'ENS de Lyon, les pratiques des jeunes en ce qui concerne notamment la lecture n'ont curieusement pas véritablement changé ces dernières années, même si elles continuent de s'effriter. Avec l'équipement croissant en nouvelles technologies et les pratiques liées à Internet et au numérique, on assiste, en effet, à de nouvelles modalités de lecture, qui incluent de nouvelles possibilités, « tant le livre paraît, aujourd'hui encore davantage qu'il y a quinze ans, inséré dans les circulations entre différents médias, comme la télévision, le cinéma, et même, comme cela est déjà le cas en bandes dessinées – par exemple pour les mangas-, l'internet et l'ordinateur. »<sup>40</sup> Comme l'explique également Dominique Pasquier, sociologue au CNRS, la culture juvénile d'aujourd'hui s'effectue dans un univers qui implique la pratique d'outils : « des machines pour écouter de la musique et pour communiquer avec les autres... Il y a une culture de la chambre à coucher qui n'est pas un lieu de sécession, qui est un lieu à part. »<sup>41</sup> Toutefois, de nombreux jeunes restent encore exclus de la culture car ils sont sous-équipés en matériel technologique et éloignés socialement des pratiques culturelles : « Les enfants de ce groupe, majoritairement scolarisé en primaire, sont éloignés de toute forme de loisir culturel : leur culture de la chambre est peu développée - ils sont moins équipés en matériels audiovisuels que la moyenne, moins consommateurs de télévision et de musique qui apparaît pourtant comme un plus petit dénominateur commun de la culture jeune - de même qu'ils lisent peu, font peu de sport et fréquentent peu les équipements culturels. Ces enfants cumulent des handicaps géographiques (ils sont plus que dans les autres groupes issus de zones rurales), économiques (dans plus d'un cas sur trois, un seul des deux parents travaille) et culturels (leurs foyers sont peu équipés, leurs parents sont de faibles consommateurs culturels et participent peu à la vie culturelle, et dans un cas sur cinq le français n'est pas la langue maternelle des parents). »<sup>42</sup>

### *Les éloignés de la culture*

En observant les différentes phases de la mise en place de l'éducation artistique et culturelle, telle qu'elle a été définie et souhaitée par les ministres successifs de l'Education nationale et de la Culture et de la Communication, on ne peut douter d'une volonté de lutter contre l'inégalité de l'accès à la culture. Toutefois, depuis les années 1990, le rapport Poncet<sup>43</sup> souligne des déséquilibres dans l'aménagement culturel du territoire et révèle des disparités d'accès à la culture. Une fracture culturelle persiste. Les principales causes expliquant l'éloignement du public résident dans les inégalités sociales et territoriales : « les « exclus » de la culture se caractérisent par une absence presque totale de rapport avec le monde des arts et de la culture. »<sup>44</sup> Mais au-delà des difficultés d'accès à la culture, d'autres causes peuvent être évoquées : d'une part, « l'emprise de la culture dite « légitime », qui fait de l'accès à la « grande » culture une affaire d'évangélisation sur fond de culpabilisation ; et, de l'autre, le laisser-faire, qui laisse les pauvres suivre la pente de la pauvreté sans leur donner les moyens de développer d'autres envies. »<sup>45</sup> Or qu'entend-on par le mot « culture » ? Y voit-on un héritage sociologique, pouvant désigner les cultures minoritaires, populaires, jeunes...

---

<sup>40</sup> Christine Détrez, « Les adolescents et la lecture, quinze ans après », in *Métamorphoses de la lecture*, BBF n°5, t.56, 2011.

<sup>41</sup> « Forfait jeune », entretien avec Dominique Pasquier, in *La culture distribuée, œuvre d'art et consommation culturelle*, Scéren, CNDP-CRDP, Poitiers, 2010, p.63.

<sup>42</sup> Sylvie Octobre, *op. cit.*, p.23.

<sup>43</sup> Rapport d'information de MM. Jean FRANÇOIS-PONCET, Gérard LARCHER, Jean HUCHON, Roland du LUART et Louis PERREIN, fait au nom de la mission d'information, n° 343 (1993-1994) - 13 avril 1994. <<http://www.senat.fr/notice-rapport/1993/r93-343-notice.html> > (consulté le 6/12/2013)

<sup>44</sup> Laurent Fleury, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, 2e édition, Paris, Armand Colin, 2011, p.49.

<sup>45</sup> Nathalie Heinich, « Puissance de la modération », in *Le Débat*, n°164, mars-avril 2011, p.43.



ou bien doit-on n'y voir qu'un système renvoyant aux productions relevant des arts et des lettres ? Est jugée « populaire » une culture traditionnelle, parfois rurale, issue d'un univers folklorique, qui s'apparente à une communauté régionale ou immigrée. Mais on peut aussi parler de culture populaire en ce qui concerne la culture des classes sociales défavorisées ; quant à la culture de masse, il s'agit de celle qui touche le plus grand nombre, principalement diffusée par les mass médias, la radio, la télévision, Internet... Pour Olivier Donnat, sociologue au DEPS, la culture est cet « ensemble de connaissances, de goûts et de comportements culturels suffisamment homogènes et stables pour caractériser le rapport à la culture de certaines catégories de population ». <sup>46</sup> Or les bibliothèques s'avèrent des lieux particulièrement propices au mixage des cultures, avec leurs collections à visée encyclopédique, proposant des albums pour enfants, des bandes dessinées, des mangas, des revues, des CD, des DVD, des vidéos téléchargeables et des ouvrages documentaires comme des œuvres littéraires. Le public peut accéder à la création littéraire contemporaine la plus pointue, aux fanzines de graphisme les plus récents, comme aux œuvres musicales les plus éclectiques possibles. Ainsi, la bibliothèque ouvre-t-elle sur une véritable mosaïque de cultures et permet d'œuvrer à la démocratisation du goût.

### **I. 3 Les bibliothèques : des lieux de médiation avec la culture**

#### *Des espaces de socialisation*

La bibliothèque publique d'aujourd'hui semble « enfin apte à répondre à la demande sociale croissante, provoquée par l'urbanisation, la scolarisation et l'augmentation du temps libre. » <sup>47</sup> C'est pourquoi le bureau de la lecture publique privilégie les relations contractuelles avec des partenaires et la mise en œuvre des Contrats-territoire-lecture, favorisant les synergies entre acteurs des politiques culturelles, éducatives et sociales en faveur du développement de la lecture, notamment dans les territoires sensibles. Focalisant sur les publics jeunes afin de former les futurs citoyens au développement du goût de la lecture, le ministère de la Culture et de la Communication a mis en place le programme « Premières pages ». Des départements (Ain, Lot, Seine-et-Marne, Puy-de-Dôme, Pyrénées-Orientales, Réunion, Savoie) ont ainsi développé un partenariat avec la Caisse nationale des allocations familiales et distribuent un album de création originale et un guide de lecture à toute famille accueillant un enfant dans l'année. En bibliothèque, des expériences menées dans des quartiers sensibles ont pu montrer qu'elle jouait un rôle primordial, non seulement comme espace social structurant mais aussi comme institution culturelle permettant aux jeunes de devenir des citoyens. Ayant enquêté auprès de jeunes de « quartiers sensibles », Michèle Petit, anthropologue au CNRS s'intéressant au rôle de la lecture dans la construction de l'individu, a montré comment la fréquentation d'une bibliothèque publique pouvait modifier leur parcours. En distinguant l'espace commun et l'espace public, elle a notamment expliqué la manière dont une institution culturelle peut devenir un « vecteur d'affranchissement des solidarités contraignantes de l'espace commun que représente un quartier en difficulté et un lieu de découverte des qualités d'universalité de son propre statut d'individu-citoyen. » <sup>48</sup>

Espace de proximité, lieu investi par le savoir mais aussi de transmission culturelle, la bibliothèque est un objet spécifique. Elle est un lieu de rencontre avec les diverses formes de culture, que ce soit le livre, les disques, les vidéos ou l'heure du conte, les lectures d'écrivains,

<sup>46</sup> Olivier Donnat, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La découverte, Paris, 1994, p.339.

<sup>47</sup> Anne-Marie Bertrand, «La modernisation des bibliothèques municipales : incitation nationale, décisions locales» in *Affaires culturelles et territoires (1959-1999)*, sous la direction de Philippe Poirrier et Jean-Pierre Rioux, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2000, p.131.

<sup>48</sup> Laurent Fleury, *op. cit.*, p.59.

les conférences ou les expositions. A la fois lieu d'accès à des collections sur des supports variés, espace propice à l'étude et au travail mais également « lieu de convivialité (comprenant des cafétérias), d'échanges, de rencontres, destiné à un large public d'adultes, d'adolescents et d'enfants »<sup>49</sup>, la bibliothèque s'est ouverte à de nombreuses activités culturelles, devenant un espace social. Comme le rappelle Anne-Marie Bertrand, directrice de l'Enssib depuis 2005, « la bibliothèque, dans cette période-charnière qu'ont été les années 1969 et 1970, est sortie de l'état de mausolée, secret, immobile et désert, pour devenir un établissement culturel digne de l'intérêt (et de l'investissement) des villes. »<sup>50</sup> Les sociologues confortent ce point de vue, dans le sens où « la bibliothèque représente une institution, au-delà de son utilité première ; elle ajoute une valeur d'usage dans ce que la ville peut proposer en matière de service, mais aussi une valeur d'échange, un « lieu de savoir ». »<sup>51</sup> Si la bibliothèque a eu pour rôle de lutter contre l'illettrisme et de remédier aux phénomènes d'exclusion, visant à venir en aide aux chômeurs, aux jeunes en difficulté, aux populations immigrées, aux exclus de la culture et de la société, elle est aussi devenue un instrument de socialisation, notamment dans les quartiers défavorisés, au service d'une politique de la ville. On la pense alors comme « espace de métissage et de brassage social. »<sup>52</sup> Une enquête réalisée en 1992 auprès des jeunes de 13 à 18 ans dans un quartier de Mulhouse « a montré que la population, relativement jeune, fermée à l'extérieur, « a-culturée », revendiquait la bibliothèque de ce secteur comme lieu de rencontres, de convivialité et référent culturel. Même s'ils ne la fréquentent pas, elle représente pour eux un symbole, celui d'une autre vie possible, et cette bibliothèque qui a connu des jours difficiles, s'investit dans la recherche de nouvelles méthodes avec le médiateur du quartier pour un éveil culturel réel et une appropriation par la population de l'histoire du quartier. »<sup>53</sup> En inscrivant une programmation culturelle qui offre la possibilité au public d'en devenir acteur, la bibliothèque « devient alors l'espace symbolique de la cité qui rassemble ses citoyens et les assemble au monde, le lieu de toutes les utopies. »<sup>54</sup>

### *Une convivialité propice aux actions de sensibilisation*

Certaines bibliothèques ont décidé de mettre l'accent sur la convivialité, afin d'ouvrir le lieu aux familles et au jeune public, qui peut ainsi se sentir « comme à la maison ».<sup>55</sup> La bibliothèque Louise Michel, située dans le vingtième arrondissement de Paris au cœur d'un quartier accueillant de nombreuses familles, a mis l'accent « sur les services en direction du public des 0-6 ans et de leurs parents. La réflexion sur le travail avec les plus jeunes a été, dès la base du projet, orientée vers une approche globale des enfants avec leurs parents ou les adultes accompagnants (...) Ces accueils conviviaux sont des moments privilégiés pour sensibiliser enfants et adultes à la lecture et aux pratiques culturelles et permettent par la même occasion de toucher un public de jeunes parents. »<sup>56</sup> D'autres bibliothèques, comme celle de Bobigny, cherchent également à se rapprocher du jeune public à travers une politique documentaire plaçant la lecture comme pratique libérée du carcan scolaire, conviviale et ludique : « Du côté des enfants et des adolescents, nous avons volontairement centré notre travail sur la fiction et

<sup>49</sup> Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *op. cit.*, p.100.

<sup>50</sup> Anne-Marie Bertrand, *op. cit.*, p.129.

<sup>51</sup> Antigone Mouchtouris, *Sociologie du public dans le champ culturel et artistique*, Paris, L'Harmattan, 2003, p.79.

<sup>52</sup> Dominique Tabah, « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny », *BBF* n°1, 1997, p.41.

<sup>53</sup> Michel Samuel-Weis, « Mulhouse, politique de ville et bibliothèque », *BBF* n°5, t.37, 1992, p. 26-27.

<sup>54</sup> Dominique Tabah, *ibid.*

<sup>55</sup> Hélène Certain, « Bibliothèque familiale et familière : l'exemple de la bibliothèque Louise Michel », *BBF* n°2 t.58, 2013, p.60.

<sup>56</sup> « En proposant un lieu « comme à la maison », désacralisé et décomplexant, l'idée est de rendre le lieu et les services à la bibliothèque accessibles à tous les publics et notamment au public des « lointains ». » Hélène Certain, *ibid.*

l'illustration, considérant la question de la langue et de l'imaginaire comme essentielle. Cette démarche encourage une lecture plus libre que celle qui est imposée à l'école, car elle échappe à la logique de l'échec ou de la réussite scolaire. »<sup>57</sup> Cette convivialité qui est de mise dans de nombreuses bibliothèques, notamment dans les sections jeunes, favorise les échanges, les rencontres et les moments d'éveil à la sensibilité artistique et culturelle. C'est parfois à travers la notion d'accueil du public que les bibliothécaires élaborent des réflexions sur l'importance de favoriser le plaisir d'être ensemble dans un espace proposant des collections, des services et une offre culturelle. Toutefois, les ateliers de pratique, les débats comme les échanges avec des artistes, des auteurs, des illustrateurs nécessitent également une certaine attention, un cadre rigoureux permettant d'expérimenter, de construire et d'élaborer des projets, tels que des expositions, des comptes-rendus de lecture, des blogs et d'autres réalisations.

### *La place des arts en bibliothèque*

Si la bibliothèque apparaît avant tout comme le lieu du livre et du savoir, elle est aussi un lieu accueillant des expositions, des débats, des rencontres et des discussions. Espace intermédiaire permettant de valoriser la culture populaire à travers la transmission de la culture orale (heures du conte, slam...), mais aussi la diffusion des langues régionales, la promotion de formes de création et d'expression artistiques variées (bande-dessinée, graffiti, jeux vidéo...), les bibliothèques sont indéniablement des lieux de contact avec la culture ; toutefois, on peut se demander si elles sont véritablement en mesure de favoriser la rencontre avec le monde artistique. Le Conseil supérieur des bibliothèques « n'évoque jamais « l'art » à proprement parler : les objectifs affichés auxquels la bibliothèque doit s'attacher concernent prioritairement la formation, l'information et la culture (...) Le manifeste de l'Unesco n'est pas beaucoup plus explicite au sujet du rôle des bibliothèques dans la sensibilisation et la valorisation artistique. Pourtant, certaines notions évoquées peuvent être lues comme faisant référence au développement artistique (...) Quelques-unes des missions énumérées dans ce texte suggèrent également un lien privilégié entre arts et bibliothèques. »<sup>58</sup> Or qu'en est-il ? Si elle peut être un lieu d'exposition, proposant des spectacles, des concerts, des conférences, des ateliers, elle ne remplit toutefois pas les mêmes missions qu'un musée, qu'un théâtre ou qu'une salle de spectacle, du fait du caractère encyclopédique de ses collections. Mais s'il ne fait aucun doute qu'elle est un lieu dédié à la lecture et aux différentes formes de culture, la bibliothèque a toujours eu des liens étroits avec le monde de la création artistique. Loin d'être réduite à un lieu où l'on peut emprunter des ouvrages, elle peut même se faire lieu de fermentation où se croisent différentes inspirations et influences. Nullement cantonnée aux artothèques, la place des arts en bibliothèque ne se limite pas non plus à certains supports, ni à certaines activités. En tant que lieu de diffusion, la bibliothèque est aussi propice aux rencontres avec des écrivains, des artistes ou des illustrateurs et permet d'établir une relation avec la création dans un lien de proximité. Preuve en est cette initiative menée par la chorégraphe et danseuse Nathalie Collantes, dont le projet de faire découvrir la danse en bibliothèque<sup>59</sup> vise à susciter la curiosité du public, dans l'idée de le sensibiliser à un langage artistique bien particulier. En s'adressant plus particulièrement aux enfants de sept à treize ans, elle cherche à modifier le regard que l'on peut porter sur la danse dans un lieu consacré à la conservation de livres. Son projet, qui a été accueilli dans des bibliothèques rurales (Picardie, Bourgogne) comme urbaines, et notamment dans des bibliothèques de la Seine-Saint-Denis, s'appuie sur des outils<sup>60</sup> pour aller à la rencontre du public et poursuivre les échanges après une improvisation adaptée à chaque lieu. En travaillant avec les classes, comme avec le public

<sup>57</sup> Dominique Tabah, *ibid.*

<sup>58</sup> Blandine Fauré, *Les résidences d'artistes : quand l'art interroge l'identité de la bibliothèque*, mémoire d'étude, Enssib, 2013, p.25.

<sup>59</sup> « Une danseuse dans la bibliothèque »

<sup>60</sup> Nathalie Collantes, Julie Salgues, *On danse ?*, Paris, éditions Autrement jeunesse, 2002.



d'individuels qui fréquentent la bibliothèque le mercredi ou le samedi, la volonté est de toucher un public varié. De la sorte, « l'individu spectateur est marqué par le temps-lieu avec l'autre, en partageant une expérience commune devant un objet culturel... »<sup>61</sup> Avec le même souci d'initier le jeune public à un langage artistique qui peut paraître complexe pour les non-initiés, Zaz Rosnet, qui est fondatrice et responsable artistique de la compagnie de danse « Les Cailloux sauvages » créée en 2002, propose des improvisations dansées au sein de bibliothèques. S'inspirant des lieux, nichant son corps parmi les rayonnages de livres, déployant des mouvements improbables dans des espaces qui ne sont pas forcément adaptés à l'expression chorégraphique, elle incite le public à percevoir autrement le corps, la danse et le lieu. Toutefois, elle précise qu'il convient de s'adapter à cet univers éloigné de l'espace scénique et à un environnement professionnel spécifique : « il y a un accordage préalable au bon déroulement d'une représentation en bibliothèque. Il nous faut accepter un moindre confort qu'au théâtre, tout comme il faut que les bibliothécaires acceptent que leurs habitudes soient modifiées, leur territoire transformé et leurs horaires bousculés. »<sup>62</sup> L'expression chorégraphique devient alors un outil pertinent de métamorphose des lieux et d'éveil artistique du public.

### *Des lieux de médiation*

C'est notamment dans les sections jeunesse que l'importance des actions de médiation apparaît. Comme le rappelle Max Butlen, maître de conférences à l'IUFM des Pays de Loire, qui fut chargé de mission « lecture et maîtrise de la langue » au ministère de l'Education nationale et de la Culture en 1992, « l'heure du conte née dans les sections jeunesse des bibliothèques s'est répandue dans les classes tout comme les rondes de livres, les comités de lecteurs, les rencontres avec les écrivains, les expositions. Les pratiques se sont rapidement scolarisées (...) Cette forme première de promotion de l'offre consiste à rapprocher l'objet à lire du lecteur en tentant de séduire le public-cible par une présentation valorisante. »<sup>63</sup> En proposant des animations ciblées, que ce soit auprès du public scolaire ou non scolaire, les bibliothèques ont développé une réelle programmation, au même titre que les musées, les cinémas, les théâtres... « Mais par rapport à ces lieux culturels, la bibliothèque a une spécificité : sa vocation encyclopédique. Quel autre établissement culturel que la bibliothèque peut, en effet, proposer à des enfants des animations adaptées à leur âge et aptes à leur faire découvrir de manière vivante et conviviale tous les domaines de la connaissance, toutes les disciplines artistiques et toutes les formes de littérature ? »<sup>64</sup> Pourtant, de nombreux bibliothécaires, s'ils sont à même de guider le jeune lecteur dans ses recherches documentaires et de l'orienter et le conseiller dans ses lectures, se sentent encore peu à même d'assurer la transmission de contenus culturels pertinents. C'est parfois de manière cloisonnée, au sein de la section jeunesse ou de la section musique, que l'élaboration d'animations s'effectue. Or pour mener à bien leurs missions, les bibliothèques doivent développer une véritable stratégie culturelle, qui touche à leurs différentes activités, qu'il s'agisse de la politique documentaire, de l'action culturelle, du développement des publics ou de la diffusion. Quant aux espaces, ils doivent être pensés dans ce souci de médiation, afin d'offrir des lieux propices à la découverte, à la rencontre et au partage. Mais c'est surtout en segmentant les publics et en ciblant les

<sup>61</sup> Antigone Mouchtouris, *op. cit.*, p.112.

<sup>62</sup> Zaz Rosnet, « La bibliothèque comme espace de jeu », *La Revue des Livres pour enfants*, « Création artistique et médiations culturelles en bibliothèque », BnF, n°272, septembre 2013, p.118.

<sup>63</sup> Max Butlen, *Les politiques de la lecture et leurs acteurs. 1980-2000*, Paris, INREP, 2008, p.76.

<sup>64</sup> Dominique Alamichel, *La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle, 60 animations pour les enfants de 18 mois à 11 ans*, Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2011, p.16.

actions de médiation que les bibliothèques répondent le mieux aux besoins des publics en terme d'éducation artistique et culturelle.

### *Diffuser la culture sur les territoires*

Pour les bibliothèques qui s'appuient sur des contrats territoire-lecture, les actions menées en direction de la petite enfance et des établissements scolaires bénéficient d'une plus forte visibilité. Les contrats territoire-lecture<sup>65</sup> ont été mis en place dès 2010 dans le cadre des propositions pour le développement de la lecture initiées par le ministère de la Culture et de la Communication et sont les héritiers des contrats ville-lecture. Leur finalité est d'accompagner les projets en direction du jeune public, notamment dans les milieux ruraux ou périurbains en favorisant l'échelon du territoire au niveau départemental, régional ou intercommunal. Ces contrats ont ainsi permis aux bibliothèques de se positionner en tant qu'institutions culturelles locales. Avec le souci de réduire les inégalités en termes d'accès à l'art et à la culture, le contrat local d'éducation artistique mis en place par la Drac, le Rectorat de l'académie de Lille et l'Inspection académique du Nord déploie de nombreuses actions.<sup>66</sup> « Le foisonnement de contrats locaux d'éducation artistique (CLEA), d'artistes en résidence, d'ateliers, etc. à l'œuvre dans le Nord-Pas-de-Calais émane, explique Peggy Le Roy, conseillère « EAC » de la Drac, d'une parfaite cohérence de vues entre tous les partenaires sur des « territoires de vie à irriguer culturellement ». »<sup>67</sup> Composé d'une population caractérisée par un nombre important de jeunes, le territoire intercommunal des trois villes de Roubaix, Tourcoing et Wattrelos a décidé de mener un véritable chantier d'éducation artistique afin de mutualiser les moyens en faveur de la démocratisation culturelle depuis 2009. Dans le domaine du livre et de la lecture, de nombreuses résidences-missions sont menées au sein des médiathèques et touchent un public large, qu'il s'agisse des professionnels de l'enseignement, de l'animation et de la culture ou du public scolaire. L'artiste Camille Nicolle a ainsi permis aux jeunes de découvrir les techniques de la gravure, d'imprimer un journal sérigraphié et d'expérimenter des espaces de lecture insolites. En 2013, l'écrivain et poète sonore Antoine Boute a incité les jeunes à explorer les frontières entre l'oral et l'écrit à travers des lectures-performances tandis que la conteuse Anna Lazowski a créé une « bibliothèque de territoire » commune aux trois villes en sollicitant le public et notamment les familles. A partir d'exercices ludiques et en stimulant la créativité des participants, elle a incité la narration de l'espace urbain et a diffusé la forme du conte dans la cité, le bus, les écoles... Enfin, la plasticienne Adeline Meilliez a initié le public aux techniques du textile et de l'impression, favorisant le métissage de médiums au sein des médiathèques. Les artistes invités en résidence pour une durée de quatre mois s'adressaient à la fois aux professionnels de l'éducation et de la culture, aux enseignants, aux animateurs, aux travailleurs-sociaux ou médico-sociaux et aux jeunes de trois à vingt-cinq ans, que ce soit sur le temps scolaire ou sur le temps des loisirs.

Engagée depuis quelques années dans une démarche de reconquête économique, avec pour volonté d'inscrire la culture dans un projet de revitalisation sociale, la ville de Roanne souhaite faire progresser les pratiques artistiques et culturelles et développer la présence artistique pérenne et temporaire sur le territoire. A travers l'élaboration d'un nouveau projet de service, la médiathèque a mis l'accent sur les services numériques (prêt de liseuses, tablettes, développement de documents numériques) et sur une action culturelle en direction des publics éloignés, notamment les jeunes, les précaires et les seniors. Trois contrats ont donc été signés

---

<sup>65</sup> Dans un sens, ils ont fourni un cadre administratif aux volontés politiques exprimées en 1984 d'extension de la lecture à des populations peu favorisées culturellement. Les contrats ville-lecture n'ont pas connu le même développement que leurs homologues dans le champ éducatif mais ont permis de formaliser et de rendre ainsi plus facilement exportables des modes d'intervention, parfois innovants, à caractère social. » Fabrice Chambon, *op. cit.*, p.30.

<sup>66</sup> <<http://www.clea-intercommunal.fr/>> (consulté le 13/11/2013)

<sup>67</sup> Danielle Van Santen, *op. cit.*, p.32.

simultanément par la ville : un PLEA (plan local d'éducation artistique et culturel), une convention de développement culturel et un contrat territoire lecture. C'est également dans ce cadre que Roanne a mis en place les nouveaux rythmes scolaires. La médiathèque a été force de proposition pour construire des partenariats, en accueillant en résidence la photographe Yveline Loiseur, puis l'illustrateur Yann Degruel. En outre, des modes d'évaluation ont été mis en place pour suivre les écoles et les projets chaque année. L'objectif est de toucher le public éloigné du livre et de fédérer un réseau de partenaires : des structures sociales, divers services de la ville, des libraires, des associations intervenant dans le milieu du livre et de la lecture et la BDP. Ce programme d'action culturelle est centré sur une thématique annuelle se déroulant dans les quartiers. En 2012-2013, il s'agissait de « L'œil et le geste », une série d'ateliers « destinés à découvrir ou retrouver le geste d'écrire : geste du typographe et du graveur, geste de l'écriture de lumière (light graff), geste du calligraphe ». <sup>68</sup> Les productions de ces ateliers menés en partenariat avec des centres sociaux, le centre d'accueil pour les demandeurs d'asile (CADA) et la Maison des ados ont été présentées à la médiathèque.

## Synthèse

Donnant accès à des supports multiples, les bibliothèques d'aujourd'hui ont diversifié leurs actions en direction des publics. Dans le souci de proposer de nouveaux services aux usagers et de promouvoir leurs collections, les bibliothèques ont, en effet, développé une offre étoffée de contenus et d'activités sur place et en ligne en lien avec leurs collections. Leur rôle dans la formation du goût et dans l'éveil à la création artistique n'est pas encore suffisamment évoqué dans les textes relatifs à l'éducation artistique et culturelle. Pourtant, la grande variété de leurs actions va bien au-delà de l'accès à des ressources documentaires et d'une offre de lecture publique. Ayant soin d'adapter leurs modes de médiation aux différents publics, dont les pratiques ont fortement évolué avec l'utilisation des nouveaux outils numériques et des réseaux sociaux, les bibliothèques visent à fidéliser les publics, à susciter leur participation et à tisser du lien social, tout en favorisant l'accès de tous à la culture artistique.

---

<sup>68</sup> <<http://www.lectura.fr/fr/actualites/fiche.cfm?mois=7&annee=2013&idac=2200> > (consulté le 15/11/2013)

## **PARTIE II. PANORAMA DES ACTIONS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN DIRECTION DES DIFFÉRENTS PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES**

---

Outre leurs missions relatives à la lecture, les bibliothèques jouent un rôle dans l'accompagnement à la formation et contribuent à l'insertion et au lien social. La place de l'art et de la culture est indéniablement au cœur des actions menées par les bibliothèques en direction des publics, aussi diversifiés soient-ils. Lorsque l'on examine la manière dont les bibliothèques inscrivent ces actions sur le territoire, on note de nombreuses collaborations avec des crèches, des PMI, des établissements scolaires, des établissements d'enseignement artistique, des centres socio-culturels, des conservatoires, des théâtres et d'autres lieux culturels. C'est notamment en proposant des offres variées auprès des différents publics en fonction de leurs âges, leurs centres d'intérêts et leur environnement socio-culturel que les bibliothèques développent des actions de sensibilisation à l'art et à la culture, accordant plus ou moins de place à la rencontre des œuvres et à la pratique artistique.

### **II. 1 Transmettre l'art et la culture auprès de publics diversifiés**

#### *Sensibiliser la petite enfance aux langages artistiques*

Depuis une vingtaine d'années, les bibliothèques ont mis en place un nombre important d'actions et de partenariats afin de sensibiliser les 0-3 ans au livre et à la lecture.<sup>69</sup> « Cette prise de conscience de l'importance des livres pour cette tranche d'âge s'ancre dans une évolution générale des mentalités sur le statut des bébés. »<sup>70</sup> En accueillant des bébés et leurs parents ou accompagnateurs et des assistantes maternelles, en se rendant dans les crèches et PMI, les bibliothécaires vont au-delà des intentions évoquées dans les textes relatifs à l'éducation artistique et culturelle. Si depuis plusieurs années, se sont également multipliés des ateliers destinés aux bébés et jeunes enfants dans les musées, théâtres et autres lieux culturels, c'est que les enjeux d'une sensibilisation précoce sont justifiés et que le public est au rendez-vous. De plus, à travers les « bébés lecteurs », les bibliothèques touchent également le public des adultes. En plaçant les tout-petits au cœur d'actions de sensibilisation et de découverte, les bibliothécaires ont diversifié leurs actions et travaillé sur la perception de la bibliothèque comme lieu du livre et de l'oralité, lieu de transmission des savoirs et des cultures : « Oralité, imprimés divers, informatique et autres médias électroniques sont les porteurs d'une culture qui ne se limite plus au support du livre. »<sup>71</sup> Avec la multiplication dans les bibliothèques municipales de rendez-vous proposés aux plus petits (heure du conte, racontines, bébés lecteurs, heure des bébés, bouquins câlins, bébé bouquine...), on assiste non seulement à une prise en charge précoce des futurs lecteurs mais également à une diversification des modes d'accès à la culture, que ce soit par les comptines, le développement du toucher, la sensibilisation à la langue des signes, la

---

<sup>69</sup> « Contrairement au travail avec les classes, celui avec la petite enfance est récent. En effet, ce n'est que depuis une petite vingtaine d'années que, dans le sillage de l'association Actions culturelles contre les exclusions et les ségrégations (ACCESS), les bibliothèques et les structures de la petite enfance travaillent en partenariat. » Dominique Alamichel, *op. cit.*, p.41-42.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> Cécile Benoist, *op. cit.*, p.204.

découverte de supports numériques, l'écoute musicale et autres offres riches et variées autour de la lecture et de l'oralité. Dans un entretien, Aurélie Filippetti revient sur l'importance de cette sensibilisation. « C'est pourquoi il faut soutenir les initiatives visant la petite enfance, faire de la prévention contre les inégalités et les manques, lire à voix haute dans les crèches par exemple. »<sup>72</sup>

Ainsi, les musicâlines proposés dans les médiathèques de Villeurbanne sont de véritables moments de partage autour d'histoires en musiques et en images pour les tout-petits jusqu'à trois ans. De même, dans les bibliothèques de Brest, la priorité est mise sur la sensibilisation des plus jeunes au livre et à la lecture par le biais d'interventions dans les structures d'accueil de la petite enfance (crèches, haltes garderies, PMI, lieux d'accueil parents-enfants...) et par la présence d'espaces «petite enfance» dans chaque bibliothèque avec un choix de livres et d'espaces adaptés. En sensibilisant également les assistantes maternelles avec des outils de communication, comme la plaquette «Babig» qui présente un choix d'albums pour les tout-petits et des visites de bibliothèques, les bibliothécaires valorisent les ressources de la bibliothèque, afin de favoriser l'autonomie des professionnels de la petite enfance. En baignant les jeunes enfants dans les récits, en leur donnant accès à un patrimoine oral et en les accompagnant dans la découverte du livre-objet, les bibliothécaires jouent un rôle prépondérant dans les premières modalités d'accès à la culture sous les formes livresques, orales, comme dans l'apprentissage de couleurs et de formes, de sons et de récits... Le psychanalyste Serge Tisseron, qui interroge les relations que nous tissons avec les images et notre rapport aux nouvelles technologies, commente l'importance de sensibiliser les plus jeunes à l'exploration de sensations et d'émotions : « Le bébé voit, entend, ressent la chaleur et la douleur, mais il ne sait pas encore qu'il a des yeux, des oreilles, une peau et des muscles. La première étape de son développement consiste à cerner l'origine des diverses sensations et à les rapporter à une région particulière de son corps (...) L'éducation artistique et culturelle permet d'autant mieux à l'enfant d'entrer en contact avec sa richesse émotionnelle qu'elle s'adresse à ses cinq sens. »<sup>73</sup> Les comptines et jeux de doigts proposés aux enfants de 0 à 3 ans à la bibliothèque municipale de Lyon, *L'Heure des tout-petits* des bibliothèques de Montreuil, tous ces moments témoignent de l'engagement des professionnels autour des questions de découverte de la culture pour les plus jeunes. Si les professionnels des structures petite enfance sont davantage friands des temps d'analyse d'albums que des ateliers de pratique artistique, ils sont généralement demandeurs de ces moments de formation proposés par les bibliothécaires.

Au final, nul doute qu'en menant des actions à destination des tout-petits, les bibliothèques impliquent les familles et les professionnels de la petite enfance, qui sont autant de relais potentiels pour démultiplier ces actions en les pratiquant à leur tour. C'est l'esprit des ateliers d'accès qui sont autant d'actions de formation de formateurs (parents, professionnels de la petite enfance, personnels Atsem des écoles) proposées par les bibliothèques. En outre, en consolidant des partenariats avec les structures d'accueil de la petite enfance, les bibliothèques contribuent à la mise en cohérence d'actions autour du livre et de la culture sur l'ensemble du territoire et c'est véritablement là leur point fort.

---

<sup>72</sup> Entretien avec Aurélie Filippetti, *op. cit.*, p.15.

<sup>73</sup> Serge Tisseron, « Une transformation créatrice de soi », *L'observatoire n°42*, *op. cit.*, p.17.

## *Les relations entre bibliothèques et écoles : à la rencontre de l'art*

Si les bibliothèques et les crèches travaillent ensemble depuis de nombreuses années, il n'en va pas toujours de même avec les écoles. Le partenaire est « multiple et fuyant car il y a autant d'enseignants que de classes et souvent la bibliothécaire travaille sans savoir en quoi la visite de classe a influé sur les activités scolaires et sur la lecture des enfants. »<sup>74</sup> La coopération entre les bibliothèques et les écoles est donc exigeante car elle est construite sur des modèles institutionnels et éducatifs tantôt antagonistes, tantôt complémentaires. En outre, depuis les années 2000, on assiste à une fragilisation de certains partenariats en raison de la baisse des moyens budgétaires et de la diminution, voire de la suppression, dans les services éducatifs de structures culturelles, de mises à disposition d'enseignants par le rectorat. Les relations des bibliothécaires avec les jeunes élèves des classes maternelles et élémentaires s'effectuent de manière discontinue, à travers des interventions ponctuelles, uniques ou répétées, tandis que « le lien avec l'enfant est continu pour l'enseignant des trois premiers cycles – six heures par jour. »<sup>75</sup> Les bibliothécaires doivent donc organiser leurs animations, les rencontres ou ateliers en fonction de ces modalités « pour que les pratiques d'animation, aussi imaginatives soient-elles, ne restent pas des à-côtés merveilleux ou des « coups » ponctuels. »<sup>76</sup> Il ne fait aucun doute que les volontés de mettre en place des dispositifs contractuels entre les bibliothèques et les écoles ont permis de favoriser les échanges entre des professionnels partageant des intérêts communs autour de la familiarisation des enfants avec l'univers du livre mais aussi avec les facultés créatrices. Les questions de médiation sont bien au cœur des pratiques des uns et des autres, même si les approches varient. Les bibliothèques mettant l'accent sur la lecture plaisir, dégagée de toute évaluation, visant à conseiller le jeune lecteur, à le mettre face à une offre élargie, sans hiérarchie des genres, tandis que les écoles visent à des acquisitions de compétences évaluées. Néanmoins, mettre en contact les enfants avec les livres et les œuvres ne suffit pas. Car si le livre est considéré comme moyen d'accès à la lecture, il oblitère parfois les autres ressources, notamment en masquant les possibilités de transversalité et de diffusion de la création. Les liens entre les animations, les expositions et les collections doivent donc être développés. Il convient, en effet, de donner du sens, d'éduquer le regard, de développer les facultés d'écoute et d'exercer déjà son goût. Par le biais des visites guidées d'expositions de dessins originaux d'ouvrages pour la jeunesse, les bibliothèques se saisissent de moments de rencontre avec des œuvres graphiques riches, permettant de réfléchir sur les techniques employées et d'apprendre à exercer son jugement esthétique.

Les accueils de classes occupent indéniablement une part importante du temps de travail hebdomadaire des bibliothécaires pour la jeunesse. Certains bibliothécaires éprouvent d'ailleurs le besoin de renouveler ces visites de classe en dépassant le prêt assorti d'une lecture d'album. Les parcours découverte et les visites thématiques sont l'occasion de proposer des accueils différents, en ouvrant les enfants à des auteurs, à des sujets nouveaux, en relation avec le fonds des bibliothèques. Ainsi, la bibliothèque Elsa Triolet de Pantin propose une sensibilisation à l'art à travers le livre d'artiste par le biais des ouvrages de Louise-Marie Cumont.<sup>77</sup> Ces livres en tissu sont à la fois des livre-objets et des créations à part entière. Les bibliothécaires laissent les plus petits expérimenter les jeux de matières et les possibilités de manipulation variées. Que ce soit donc lors des visites de classe, en individuel ou pendant les heures du conte, une véritable pédagogie de la lecture s'élabore avec une approche plus ludique et conviviale qu'à l'école. Découverte du texte mais aussi des images, allers et retours

<sup>74</sup> Dominique Alamichel, *op. cit.*, p.42.

<sup>75</sup> Véronique-Marie Lombard, *Le Voyage-lecture, bibliothèques et écoles associées ou comment vivre avec douze livres une histoire commune de lecture*, Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2003, p.19.

<sup>76</sup> *Op. cit.*, p.21.

<sup>77</sup> Louise-Marie Cumont, *L'Homme au carré*, Paris, Les Trois Ourses, 1992 et *Les Chaises*, Paris, Les Trois Ourses, 1994.



de l'un à l'autre, permettent d'établir des liens, de susciter la curiosité des enfants et de faciliter l'apprentissage du support écrit comme d'autres médiums : « l'image est aussi un puissant support de l'écrit, les livres d'images sont les premiers livres destinés aux enfants, les images suscitent les commentaires de l'enfant et peuvent être expliquées par l'adulte, elles facilitent l'accès au texte. »<sup>78</sup>

Ecoles et bibliothèques se différencient souvent par leur perception de la lecture. Dans les bibliothèques, l'accent est mis sur la lecture plaisir, l'émotion et l'identification aux personnages. Pour les enseignants la priorité est la mise à distance du texte et son analyse critique ainsi que la maîtrise du mécanisme même de la lecture. Les ouvrages étudiés par les élèves sont choisis en fonction d'un programme scolaire tandis que les bibliothèques axent leurs choix de manière plus spontanée. Envisager un partenariat, c'est donc faire un pas vers l'autre, rapprocher les façons de voir. La bibliothèque de Mulhouse a ainsi été associée à un plan qui a permis de mieux connaître les écoles et de leur proposer des ateliers plastiques, des ateliers contes et des ateliers musicaux. « La bibliothèque a pu, en effet, bénéficier du contrat de ville signé entre la ville de Mulhouse et la Drac Alsace pour des opérations culturelles à programmer pendant et en-dehors du temps scolaire, l'aménagement du temps de travail à l'école étant un axe de réflexion important sur Mulhouse. »<sup>79</sup> Quant au réseau des bibliothèques et des médiathèques de Plaine commune en région parisienne, il a développé des actions auprès des partenaires scolaires et culturels, permettant de toucher plus de 16 000 enfants en écoles maternelles et primaires en 2011, des personnes handicapées, de la petite enfance ou des enfants à l'hôpital. La médiathèque Neptune de Brest participe à l'opération « Graine de lecteurs » et s'adresse aux grandes sections de maternelle, CP et CE1 de l'école Vauban. Cette animation autour du livre menée avec la Ligue de l'enseignement et la Fédération des œuvres laïques permet de développer le plaisir de la lecture, d'apprécier l'objet livre et de faire connaître la bibliothèque. Chaque classe s'est vu attribuer une corbeille de cinq ou six livres, qui ont fait l'objet d'une présentation, avec un temps de lecture, en collaboration avec la bibliothèque, en janvier et février. Après un temps de prise de connaissance, les classes ont choisi un prolongement à ces lectures. Une animation finale est mise en place, à la fin de l'année scolaire. De telles actions sont fréquentes en bibliothèque et permettent de toucher le public sur le temps scolaire tout en sensibilisant les élèves aux ressources de la bibliothèque. Faire connaître les collections, favoriser le goût de la lecture et participer à des projets de restitution dans le cadre scolaire permet également de toucher un public qui n'est pas toujours familiarisé à la bibliothèque, même si les jeunes lecteurs forment une part importante du public des bibliothèques.

Les actions de sensibilisation à la culture du livre forment bien une part importante du travail des bibliothèques et des médiathèques, notamment à travers les rencontres avec des auteurs, qui sensibilisent le public à la création littéraire contemporaine. Reste que les ateliers de pratique artistique et les moments de rencontre avec des œuvres artistiques demeurent minoritaires, or les parcours d'éducation artistique et culturelle tels qu'ils ont été récemment précisés<sup>80</sup> impliquent justement des temps de rencontre et de pratique nécessaires à l'acquisition d'une culture artistique. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce manque concernant l'éducation artistique et culturelle au sein des bibliothèques. D'une part, l'absence de lieu spécifiquement dédié à la pratique artistique (avec

<sup>78</sup> Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *op. cit.*, p. 56.

<sup>79</sup> Michel Samuel-Weis, *op. cit.*, p. 26-27.

<sup>80</sup> Circulaire n°2008-059 DU 29-4-2008 (MEN)

point d'eau, espace de représentation, réserve...), notamment lors d'accueils de classes souvent chargées. D'autre part, les bibliothécaires ne sont pas forcément formés à la pratique artistique et à la médiation propre aux œuvres d'art. En revanche, lors d'accueils d'auteurs, d'illustrateurs ou d'artistes, les différents personnels des bibliothèques sont plus en mesure de favoriser les échanges nécessaires à la transmission. En outre, le temps périscolaire est propice à l'élaboration d'un panel de moments variés favorables à l'éducation artistique et culturelle. Qu'il s'agisse d'expositions, de rencontres avec des illustrateurs, d'ateliers ou de dispositifs spécifiques. Ainsi, « Les passeports pour l'art » proposés par la ville de Toulouse aux enfants de cinq à onze ans permettent aux enfants d'être sensibilisés à la culture et de développer une pratique artistique, notamment dans des nombreuses bibliothèques de la ville. De même, au sein du réseau des bibliothèques de Montreuil, plusieurs accueils thématiques de classes élémentaires permettent de découvrir l'univers d'un artiste, d'un illustrateur, d'un conteur et de s'initier au théâtre, aux arts plastiques, à la poésie ou à la bande dessinée. L'atelier « Jouons avec l'art » convie, par exemple, à une réappropriation des œuvres d'art du musée du Louvre, d'Orsay, du Centre Pompidou, tout en s'initiant aux techniques présentes dans les œuvres de Picasso ou de Pollock. En outre, à l'occasion des « Livres à partager », une initiative s'adressant à dix classes de CE1-CE2, différents titres de la littérature jeunesse sont étudiés en lien avec leurs auteurs. Les enfants sont amenés à tenir un journal de bord durant les cinq séances réparties sur l'année. Quant au prix « Tam-Tam » organisé par le Salon du livre et de la presse jeunesse et les éditions Bayard, il permet aux jeunes Montreuillois de discuter de leurs lectures et de participer à un jury, tout en rencontrant les auteurs lors d'une visite au Salon du livre jeunesse. D'une manière plus propice à la sensibilisation artistique, les spectacles, les visites d'exposition et les ateliers apparaissent comme d'autres façons de prolonger et de partager les aventures de la lecture en valorisant les activités de restitution, que ce soit par des jeux de mise en scène, des récits, des créations multimédia ou des blogs..., permettant aux élèves de devenir acteurs de leur propre formation à l'art et à la culture. Il convient donc d'appuyer les partenariats entre écoles et bibliothèques sur des pratiques sinon communes, du moins harmonisées.

### *Proposer une offre attractive au public non-scolaire*

Au-delà des nombreuses animations proposées aux enfants sur le temps scolaire, les bibliothèques conçoivent également des animations sur le temps libre de l'enfant (mercredis et samedis). La médiathèque Lucie-Aubrac de Vénissieux propose ainsi des ateliers aux enfants dès trois ans en dehors du temps scolaire. L'illustratrice Lucie Albon anime par exemple l'atelier de création graphique « Du bout des doigts », conviant les enfants à utiliser leur main comme un tampon afin de réaliser des illustrations. Tente à histoires, lectures et ateliers Pop-up s'installent aussi dans les bibliothèques de Brest : « Les rendez-vous pour les enfants sont en grande majorité animés par les bibliothécaires eux-mêmes et de façon plus ponctuelle par des professionnels du spectacle, conteuses et conteurs principalement. Quelle que soit la formule, ils sont bien fréquentés et le plus souvent complets. La discothèque développe de plus en plus d'animations musicales ou sonores, soit en accompagnement des lectures d'histoires soit de façon indépendante, ceci étant facilité par l'achat d'une petite collection d'instruments traditionnels simples et robustes. »<sup>81</sup>

Les bibliothèques rivalisent donc d'initiatives en direction des enfants sur le temps du loisir. A la bibliothèque municipale d'Auxerre, « L'heure de l'œuvre d'art » est proposée aux

<sup>81</sup> Rapport interne d'activité. Réseau des bibliothèques de Brest.



enfants à partir de cinq ans et s'organise autour d'une présentation de l'Espace des arts visuels avec un atelier de pratique. L'atelier « Entre les lignes » permet d'explorer les lignes droites, courbes, continues, discontinues afin de créer un mini-livre. En 2012, la revue d'art à destination des enfants *Dada* proposait une série d'ateliers créatifs dans diverses bibliothèques de Paris, incitant à découvrir des chefs d'œuvre, à apprendre à peindre comme les impressionnistes et à s'inspirer des créations pop de l'artiste japonais Murakami, tout en s'initiant à l'histoire de l'art.<sup>82</sup>

A mi-chemin entre l'offre de loisirs et l'initiation à une pratique artistique, certains ateliers mis en place par des bibliothèques et des médiathèques sont l'occasion de jouer tout en initiant une réflexion sur un thème, un sujet, une question. C'est donc avec des contraintes de temps moindres que de nombreuses bibliothèques proposent des ateliers de sensibilisation artistique au public non-scolaire, dans un cadre moins contraignant. Les rendez-vous se font sur le temps libre, parfois lors des vacances scolaires. L'accent est donc mis sur le ludique, dans un souci de gagner un public jeune, de le séduire pour construire un véritable parcours, lui permettant de devenir un familier de la bibliothèque. Les espaces à destination des plus jeunes font donc l'objet d'une attention particulière, comme si l'enjeu était d'en faire un lieu dédié à la sensibilisation avec le patrimoine du livre et de la culture. Proposant livres, mais aussi CD, DVD, espaces numériques, ateliers, ces lieux spécifiques, ludiques et conviviaux, colorés et confortables, se distinguent des autres espaces des bibliothèques et traduisent la volonté d'inscrire la bibliothèque comme lieu structurant une culture personnelle.

Il n'est pas possible ici de détailler l'éventail des ateliers proposés aux enfants sur le temps non-scolaire, tant l'offre s'avère abondante. Preuve que les bibliothèques et les médiathèques ont su se saisir d'une offre culturelle et artistique qui rivalise désormais avec celle d'autres institutions culturelles, comme les théâtres, les centres culturels et les musées. Si certains bibliothécaires ont développé des compétences dans la transmission de pratiques artistiques dans le domaine des arts visuels, des arts plastiques, des pratiques de création multimédia, de création sonore, théâtrale ou chorégraphique, approfondissant lors de formations leurs capacités de médiation, d'autres choisissent de faire appel à des animateurs, à des intervenants extérieurs, à des associations ou à des artistes, notamment dans le cadre de résidences ou lors d'expositions. Si l'on peut appréhender ces ateliers comme des moments forts de pratique artistique et de sensibilisation aux œuvres du patrimoine artistique et culturel, il n'en demeure pas moins que les temps de pratique n'impliquent pas tous des rencontres avec les œuvres d'art ni avec des professionnels de la culture, certains relèvent donc plus de moments de sensibilisation que de véritables actions d'éducation artistique et culturelle en tant que telles.

### *Eveiller le public adolescent à la créativité*

Lorsqu'elles sont orientées vers les adolescents, les activités d'éducation artistique et culturelle en bibliothèques combinent une adéquation aux programmes scolaires (en partenariat avec les enseignants ou les personnels de la documentation en milieu scolaire) à une prise en compte des centres d'intérêts des jeunes. La bibliothèque de Montreuil prend particulièrement en compte les pratiques culturelles des adolescents et propose des actions de médiation ciblées. En relation avec

<sup>82</sup><<http://www.revuedada.fr/f/index.php?sp=zoomagenda&id=131&PHPSESSID=74a057322174caa10f346cde033d9f45>> (consulté le 18/11/2013)

l'effervescence de l'activité artistique dans la ville, les bibliothèques ont ainsi proposé des ateliers et des rencontres aux jeunes des collèges Fabien, Jean Jaurès, Georges Politzer, Jean Moulin, Marais de Villiers, Paul Eluard et des lycées Condorcet, Jean Jaurès et du lycée horticole de Montreuil durant l'année 2012. Les adolescents ont pu saisir le micro afin de raconter en mots, en images ou en musique, leurs rencontres avec des écrivains, des cinéastes ou des musiciens à la bibliothèque. Ce travail collectif et collaboratif a suscité des échanges et des témoignages, qui ont ensuite été exposés sous la forme d'affiches, qui ont restitué ces rencontres étonnantes et émouvantes. Lors d'une soirée à la bibliothèque, combinée à l'exposition, les adolescents ont pu participer à diverses activités artistiques, telles la battle littéraire, le blind test musical, les projections, les lectures, la danse hip hop, des performances et un concert avec des groupes de jeunes Montreuillois. Quant à l'opération Juke-Box Ados, elle permet aux jeunes de découvrir des auteurs. La bibliothèque Robert-Desnos a ainsi proposé aux collégiens de préparer et réaliser une émission littéraire avec l'aide d'une journaliste. Tout en déployant une offre à destination des adolescents sur leur temps libre, les bibliothèques de Montreuil travaillent également en partenariat avec l'Education nationale sur le temps scolaire. En 2012-2013, en partenariat avec *Citoyenneté jeunesse* et l'*association des bibliothèques en Seine-Saint-Denis*, les bibliothèques de Montreuil ont ainsi mené deux parcours Culture et Art au Collège. De ces rencontres est née une fiction sonore : *Cauchemars chelous*.<sup>83</sup> En impliquant les adolescents dans un processus de médiation, on favorise indéniablement l'appropriation d'une démarche de création tout en élargissant la culture des jeunes à une audience plus large.

Il reste néanmoins à réfléchir à l'élaboration de moments de pratique artistique plus fréquents et de rencontres avec l'art pour les adolescents dans les bibliothèques et médiathèques. En outre, lorsque les jeunes sont éloignés de la culture, notamment dans le milieu rural, il existe des dispositifs veillant à les atteindre avec le support des bibliothèques départementales. Ainsi, dans le cadre du Plan de Développement de la Lecture Publique, le Conseil Général du Finistère a initié le projet « Ados d'mots », un projet soutenu par la Drac et la bibliothèque départementale. Il s'agit d'inviter des jeunes de quatorze à vingt-et-un ans, qui sont éloignés du livre et de la lecture, dans une dynamique de création. Ce projet contribue également à renforcer et à développer des partenariats entre les bibliothèques du réseau départemental et les structures locales qui accueillent des jeunes.<sup>84</sup> Autre initiative, cette fois de la région Rhône-Alpes, qui a créé un prix littéraire des lycéens et apprentis de Rhône-Alpes en misant sur une politique d'action culturelle en direction des structures culturelles et éducatives de la région. Quant à la Maison du conte de Chevilly-Larue, elle organise des partenariats entre collèges et médiathèques : « Nous, la Maison du Conte, la Médiathèque Boris Vian et le collège Jean Moulin, avons conçu ce projet pour plonger les collégiens et leur collège dans la mythologie durant une année scolaire, à travers des parcours pour entendre, pour raconter, pour jouer avec, pour mettre en mots, en sons, en images, ces mythologies. Nous avons voulu que les collégiens ne soient pas les simples invités, mais aussi les hôtes, qu'ils accueillent le public avec tout le travail qu'ils auront fourni au cours de l'année, avec leurs enregistrements, leurs œuvres, leur mise en lumière de l'espace, en travaillant avec plusieurs artistes et techniciens. »<sup>85</sup> La Maison du Conte, lieu de création et de diffusion, est une association œuvrant pour le développement de l'art du conte et travaille en partenariat avec le théâtre André Malraux, les écoles, les collèges, les bibliothèques, les centres de loisirs et des associations de la ville de Chevilly-Larue. Accueillant régulièrement des artistes et

<sup>83</sup><<http://www.bibliotheque-montreuil.fr/la-vie-a-la-bibliotheque/ca-sest-passe-a-la-bib/du-son-sur-les-murs-soiree-ados-2013/#sthash.fKWWXpCk.dpuf>> (consulté le 18/11/2013)

<sup>84</sup><[http://biblio-finistere.cg29.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL\\_ID=erm\\_portal\\_adosdmotsprojet.xml](http://biblio-finistere.cg29.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=exploitation&PORTAL_ID=erm_portal_adosdmotsprojet.xml)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>85</sup> Abbi Patrice et Julien Tauber, conteurs, « *Le Grand Dire « C'est Mythique !* », dossier de présentation du projet artistique et culturel, La Maison du Conte, Chevilly-Larue, 2013, p.2.

auteurs en résidence, elle dispose d'un fonds dans le domaine du conte en partenariat avec la médiathèque Boris Vian de Chevilly-Larue et propose des formations aux bibliothécaires. Veillant notamment à la sensibilisation du public adolescent à l'éducation artistique et culturelle, elle travaille en partenariat avec la médiathèque Boris Vian pour toucher des publics diversifiés. Le fonds départemental commun aux deux structures appelé *Bibliothèque94 conte*, est un véritable support aux actions d'éducation artistique et culturelle menées en commun dans l'idée de s'ouvrir à des formes variées de création et de favoriser les passerelles entre les différentes structures culturelles autour de projets de médiation culturelle. En outre, la Maison du Conte inscrit son action sur le territoire du département en proposant des actions de sensibilisation aux pratiques artistiques variées circulant dans l'ensemble des médiathèques du département et dans des centres sociaux. Des rencontres avec des auteurs, conteurs, illustrateurs mais aussi des projections, des concerts, des ateliers d'écriture, d'arts plastiques ou de création numérique sont donc proposés au public scolaire et non scolaire.

Afin de mieux prendre en compte l'univers propre aux adolescents, les bibliothèques gagneraient à concevoir et proposer des lieux qui leur sont spécifiquement dédiés. Pour cela, elles peuvent s'inspirer des initiatives qui ont lieu dans des musées, dans des centres d'art contemporain ou au sein de lieux culturels axés sur la culture numérique, comme la Gaité lyrique à Paris, où l'on peut danser, jouer, écouter de la musique, apprendre et découvrir des œuvres numériques, vidéos, graphiques ou sonores. Le *Studio 13-16* du Centre Georges Pompidou propose un programme spécifique aux jeunes de 13 à 16 ans, leur permettant de rencontrer des artistes plasticiens, danseurs, Djs, vidéastes... et de s'initier à des pratiques variées sous la forme de workshops autour d'œuvres interactives. Des soirées et week-ends festifs sont également organisés (*Studio Party*), drainant un jeune public conquis. Les bibliothèques peuvent également concevoir et mettre à disposition des adolescents des plateformes créatives, à l'instar de celle élaborée par le Cube d'Issy-les-Moulineaux, centre de création numérique, qui est consacrée au 12-16 ans (*My Cube Mobile*). Celle-ci est disponible sur téléphone portable et sur Internet et invite aux usages créatifs du numérique, que ce soit à travers la pratique photographique, l'animation de blogs, le partage de musiques, de vidéo, la lecture ou la création de bandes dessinées... De nombreuses bibliothèques ont déjà développé des lieux surprenants, dédiés à la lecture, aux jeux vidéos ou à la pratique artistique, comme la bibliothèque Václav Havel à Paris, la médiathèque de l'Astrolabe à Melun et d'autres encore. Il convient donc de se doter d'équipements adéquats et de penser les aménagements d'espaces. Disposer d'un studio d'enregistrement, d'un matériel de prise de vue, de tablettes numériques en libre accès, d'espaces d'accueil pour les groupes, de lieux permettant de visionner un film ou un documentaire, de sièges munis de dispositifs d'écoute musicale, comme le salon de musique *Audiolab 2*, conçu par les frères Bouroullec. Toutes ces options sont pertinentes à envisager, car elles facilitent non seulement l'appropriation des lieux mais aussi les pratiques culturelles individuelles comme en groupe.

### *Accompagner l'enseignement de l'histoire des arts*

Dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts au collège et au lycée, des bibliothèques, notamment celles disposant de collections patrimoniales, proposent des outils pédagogiques et des activités en lien avec les programmes. La bibliothèque municipale d'Angers a ainsi déployé sur son site internet une initiation aux arts du livre. Des brochures d'accompagnement des expositions et des présentations des

collections fournissent aux enseignants des pistes pédagogiques pour l'enseignement de l'histoire des arts.<sup>86</sup> De même, la bibliothèque d'étude et d'information de Grenoble offre des ateliers pédagogiques à destination des collégiens et des lycéens, qui illustrent et complètent les programmes scolaires par une sensibilisation au patrimoine de la bibliothèque. Ils permettent aux élèves de découvrir des documents originaux (manuscrits, livres anciens, estampes, parchemins...). Ces activités gratuites sont animées par les bibliothécaires.<sup>87</sup> De nombreuses bibliothèques proposent ainsi des outils, des supports pédagogiques, des ateliers de découverte des collections, des visites aux individuels, aux familles, aux groupes scolaires ou non-scolaires et, pour la plupart, des accès gratuits et à distance aux collections numérisées. C'est le cas pour la Bibliothèque nationale de France avec la bibliothèque numérique Gallica. D'autres bibliothèques en région ont développé également l'accès à leurs collections, en travaillant, pour certaines, le lien avec les programmes de l'enseignement de l'histoire des arts. Se présentant donc comme lieu de ressources, in situ et en ligne, les bibliothèques sont également des lieux d'accompagnement pédagogique, s'inscrivant parfois dans des dispositifs en lien avec l'Education nationale, même si les enseignants ont encore du mal à identifier la bibliothèque comme lieu de partenariat pour l'enseignement de l'histoire des arts, car ils ont plus souvent tendance à se tourner vers le CRDP ou le CNDP, qui mettent à leur disposition des fiches, des bibliographies et de nombreuses ressources concernant l'histoire des arts mais aussi la pratique artistique.

Ainsi, le nouvel enseignement de l'histoire des arts, qui peut s'avérer un vecteur potentiel de pratiques à travers de nombreuses disciplines, n'est pas suffisamment mis en œuvre dans un partenariat avec les structures culturelles. Les nobles vœux formulés par les différents ministres n'ont pas encore débouché sur des pratiques permettant d'initier de manière systématique des partenariats entre les établissements scolaires et culturels autour de l'histoire des arts, car la mise en place s'est révélée relativement problématique, du fait du manque de formation de certains enseignants des disciplines non artistiques et du manque de concertation. Aux bibliothécaires donc, de nouer des liens, de proposer des actions spécifiques en lien avec l'histoire des arts, afin que les jeunes puissent bénéficier de cet accompagnement et de ces ressources. C'est également en s'appuyant sur les collections de la bibliothèque, que les bibliothécaires peuvent concevoir des actions permettant l'acquisition de connaissances dans le domaine artistique et culturel pour le jeune public mais aussi pour les enseignants ou les formateurs, souvent en demande de supports spécifiques. Les ressources in situ comme en ligne sont autant de moyens et d'outils pour élaborer des dossiers thématiques, des parcours en lien avec les axes définis dans l'enseignement de l'histoire des arts, ouvert à de nombreux domaines.

### *Développer la pratique artistique des étudiants*

Les offres proposées par les bibliothèques universitaires concernant l'éducation artistique et culturelle apparaissent encore très minces au regard de la place que certaines universités accordent désormais aux formations à la pratique artistique. Si certains campus se sont progressivement dotés de centres ou d'espaces culturels, promouvant diverses formes de cultures et de manifestations artistiques auprès des étudiants, la plupart des bibliothèques universitaires ne sont pas encore identifiées comme des lieux d'accès à l'art et à la culture. Toutefois, des initiatives voient le jour ici et là et s'appuient sur la circulaire sur l'éducation

<sup>86</sup> <<http://bm.angers.fr/patrimoine-depot-legal/enseignement-de-l-histoire-des-arts/>> (consulté le 18/11/2013)

<sup>87</sup> <<http://www.bm-grenoble.fr/935-service-pedagogique-de-la-bibliotheque-municipale-d-etude-et-d-information.htm>> (consulté le 18/11/2013)

artistique et culturelle de la maternelle à l'université du 22 juillet 1998 et sur la convention cadre Université, lieu de culture du 12 juillet 2013.<sup>88</sup> Depuis la loi dite « Savary » de 1984, les universités françaises ont, en effet, pour mission de participer au développement de la culture. Ainsi, les bibliothèques universitaires ont petit à petit mis en place des actions culturelles et offert des rendez-vous réguliers avec la culture et l'expression artistique. Les universités de Dijon, Rennes, Toulouse et Grenoble ont été pionnières dans cet investissement pour le développement culturel. Le protocole interministériel de 1993, qui associait les ministères de l'Éducation nationale, de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, témoignait de cette volonté de créer de nouvelles passerelles avec les collectivités territoriales, tandis que la circulaire commune éducation/culture de 1998 mettait l'accent sur la définition d'un cadre permettant d'accompagner les politiques culturelles des établissements universitaires dans le domaine des pratiques artistiques et culturelles, qui restaient « trop rarement liées aux enseignements ».<sup>89</sup> En outre, le plan 2000 signé entre l'Éducation nationale et la Culture proposait un certain nombre de mesures pour les arts et la culture à l'université, notamment dans le soutien au volet culturel des contrats d'établissement et l'appui aux associations culturelles. Malgré des prises de conscience assez fortes, les moyens mis en œuvre restent néanmoins insuffisants et certains s'en offusquent, comme la sociologue Nathalie Heinich : « Pour ce qui est de l'école, le « mammoth » est, on le sait, assez lourd à remuer ; mais il semble que le vieux projet d'éducation artistique en milieu scolaire se réalise enfin, si l'on en croit le discours du ministre - reste à voir ce que réussira à en faire l'Éducation nationale. Dans le même ordre d'idées, on aimerait que le ministère des Universités se mobilise aussi en faveur des bibliothèques universitaires, à peine dignes d'un pays du tiers monde : le ministère de la Culture n'aurait-il pas, là aussi, un rôle à jouer ? »<sup>90</sup>

Partant du constat qu'il était difficile de faire venir les étudiants spontanément à ses manifestations, la bibliothèque universitaire d'Avignon a mis en place une programmation variée en lien avec des événements nationaux tels que le Printemps des poètes ou la Fête de la Science... Certaines manifestations sont reliées à des centres d'intérêt développés par la communauté universitaire et les associations présentes sur le campus, d'autres visent à relancer la coopération avec les enseignants. De plus, à l'occasion de chaque exposition, des bibliographies sont imprimées et exposées, puis mises en ligne dans l'idée de valoriser l'action culturelle sur le site de la bibliothèque. Les étudiants sont ainsi conviés à des projections, des conférences, des performances artistiques, des concerts, de la danse, du théâtre... Mais si la rencontre avec les œuvres ou les artistes s'effectue, qu'en est-il de la pratique, troisième pilier de l'éducation artistique et culturelle ? Quelle place peut-elle prendre dans ces bibliothèques universitaires qui disposent, dans le meilleur des cas, de salles de formation et d'exposition, d'auditoriums, de salles de travail mais en aucun cas d'ateliers ? On est loin des enjeux formulés dans les circulaires concernant la mise en place de l'éducation artistique et culturelle. La convention<sup>91</sup> signée le 12 juillet 2013 par le ministère de la Culture et de la Communication, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et la Conférence des présidents d'université pourra-t-elle suffire à augmenter les pratiques

<sup>88</sup><http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid73014/signature-de-la-convention-cadre-universite-lieu-de-culture.html> (consulté le 10/12/2013)

<sup>89</sup> Jean-Pierre Saez, « Les politiques culturelles, regard sur un développement », in *U-Culture(s)*, revue culturelle annuelle de l'université de Bourgogne, n°1, « La culture à l'université », 2006, p. 28.

[http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh\\_cnrs/UCultures/Revue\\_1.pdf](http://mshdijon.u-bourgogne.fr/msh_cnrs/UCultures/Revue_1.pdf) (consulté le 28/10/2013)

<sup>90</sup> Nathalie Heinich, *op. cit.*, p.44.

<sup>91</sup><http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid73015/favoriser-acces-des-etudiants-culture-aux-pratiques-culturelles.html> (consulté le 18/11/2013)



culturelles et artistiques des étudiants, notamment au sein des bibliothèques universitaires, plus identifiées comme lieux de ressources, de recherche ou de travail ?

Au-delà des difficultés rencontrées, comme le manque d'espace approprié, l'absence d'identification de la bibliothèque universitaire comme lieu de pratique culturelle et le manque de sensibilisation des personnels des bibliothèques universitaires à ces problématiques, des initiatives voient le jour depuis quelques années sur certains campus. C'est le cas de la bibliothèque Robert de Sorbon de l'université de Reims Champagne-Ardenne, qui a mis en place une programmation culturelle affirmée autour d'un festival littéraire, d'expositions, de concerts, notamment en partenariat avec le Reims Jazz Festival. Afin de communiquer efficacement auprès du public étudiant, un jeu concours est organisé sur la page Facebook de la bibliothèque, avec des places à gagner pour le Festival.<sup>92</sup> Autre exemple de programmation culturelle en bibliothèque universitaire, le SCD de Lyon I met en place des événements culturels en lien avec des concepts scientifiques, tels que des performances artistiques, des expositions, des conférences-débats et des lectures-concerts. La participation à la Fête de la Science et l'organisation du festival « Science et Manga » ont drainé un nombre important de participants. Ainsi, la bibliothèque Marie Curie de l'Insa de Lyon I accueille régulièrement des expositions artistiques liées à la formation des étudiants. Conçue en 2009 avec des équipements spécifiquement dédiés à cette programmation culturelle, elle comporte des cimaises, un vestibule et un kiosque permettant d'y organiser des expositions et un amphithéâtre. La bibliothèque accueille notamment les travaux de la section arts plastiques de l'Insa. En outre, il existe sur le campus un tissu associatif fort. Pour la Fête de la science 2013, la bibliothèque Marie Curie avait invité François-Joseph Lapointe, professeur au Département de sciences biologiques à l'Université de Montréal, qui utilise l'ADN des danseurs comme substrat chorégraphique et propose d'explorer des mouvements et des phrases chorégraphiques transformées en temps réel dans le cadre de son projet « Dansons avec les cellules. »

Il reste un grand travail à accomplir dans les bibliothèques universitaires afin de sensibiliser le public étudiant à la pratique artistique et de le faire participer à la vie culturelle du campus. Les SCD n'ont pas tous pris la mesure de l'impact que l'organisation de moments culturels, de rencontres, d'ateliers, de concerts ou d'expositions peut avoir sur l'image des bibliothèques universitaires et sur leur fréquentation. Les expositions qui ont régulièrement lieu dans les bibliothèques de l'université de Tours permettent, en effet, d'associer les étudiants, qui s'impliquent dans la conception ou le contenu. C'était notamment le cas à la BU Sciences-Pharmacie en décembre 2013, avec l'exposition du patrimoine artistique de l'université de Tours. Réalisée par une étudiante en Master d'histoire de l'art, sous la direction de Jean-Baptiste Minnaert, professeur d'histoire de l'art contemporain à l'université de Tours, les étudiants pouvaient découvrir le patrimoine immobilier de l'université François-Rabelais avec un regard nouveau. Patrimoine culinaire, art contemporain, concours de photographies proposés aux étudiants, documents patrimoniaux, œuvres du patrimoine littéraire, les thèmes de ces expositions en BU sont variés et permettent à la fois de découvrir la création contemporaine, de valoriser les pratiques artistiques des étudiants et d'accéder aux collections patrimoniales des différentes bibliothèques. Ces expositions, souvent accompagnées de rencontres, de débats ou d'événements culturels sont aussi l'occasion de modifier les pratiques des usagers et de renouveler les modalités d'accès à la culture.

---

<sup>92</sup> <<http://turbulences.univ-reims.fr/category/action-culturelle/>> (consulté le 19/11/2013)

## *Des actions spécifiques en direction des publics empêchés*

L'objectif d'atteindre les jeunes éloignés de la culture de manière géographique ou sociale est au cœur des priorités de l'éducation artistique et culturelle, telle qu'elle a été définie par la circulaire du 3 mai 2013 du ministère de l'Éducation nationale. Or de nombreuses bibliothèques mènent aussi des actions en ce sens en direction des publics spécifiques, comme ceux des hôpitaux, des centres de détention ou auprès de personnes handicapées. Au sein du réseau des bibliothèques de Brest, par exemple, des activités d'accompagnement scolaire sont menées en partenariat avec un centre social. Des interventions aux Restos du cœur sont proposées sous la forme de moments de sensibilisation pour les bénéficiaires, suivis d'un accueil personnalisé dans des médiathèques du réseau avec une séance « Contines, racontines » auprès des jeunes enfants. En outre, les bibliothèques de plein air vont également à la rencontre des publics, notamment dans les quartiers éloignés ou sur les plages en été. En ce qui concerne les actions proposées aux personnes en situation de handicap, la bibliothèque sonore située au sein de la médiathèque des Quatre-Moulins de Brest déploie des collections adaptées pour les personnes non voyantes et mal voyantes et met à disposition des usagers du matériel adapté ainsi qu'un accueil personnalisé à destination des personnes sourdes et malentendantes. Un café-signé animé par l'association LSF 29 est régulièrement organisé à la médiathèque de Bellevue et la médiathèque de Saint-Marc a mis en place une offre documentaire pour les enfants dyslexiques avec des livres de jeunesse en gros caractères et des livres audio. Cet espace « Lire en grand » a été inauguré en présence des familles et des partenaires. Autre initiative pertinente à la bibliothèque d'étude de la ville de Toulouse, qui a ouvert récemment des ateliers en direction des malvoyants. Le personnel de la bibliothèque a été spécialement formé par le pôle « l'oeil et la lettre » du réseau et des maquettes tactiles ont été réalisées dans un souci d'accompagnement. Il s'agit de modules de reconstitution d'architectures et d'une reconstitution d'un plan tactile de la bibliothèque qui est ensuite proposé au public. L'atelier s'effectue un jour de fermeture de la bibliothèque pour découvrir des jeux de sons dans l'espace. Enfin, des musées ou des institutions culturelles s'appuient également sur les bibliothèques pour diffuser leur patrimoine auprès des publics empêchés. A l'occasion de « l'aventure d'une œuvre dans le noir », le salon de lecture Jacques Kerchache du musée du quai Branly a mis en place des actions itinérantes : dans la médiathèque de Visages du monde à Cergy, à la bibliothèque de Menucourt, à la bibliothèque de l'Astrolabe à Cergy, à la bibliothèque Albert Camus à Eragny et à la bibliothèque des Dames Gilles à Vauréal. Les visiteurs pouvaient découvrir de manière sensorielle des objets fac-similés des collections du musée, à travers l'écoute et le toucher. Par l'intermédiaire d'un conteur, ils accédaient aux récits et aux rites liés à ces objets. Ces activités proposées aux personnes aveugles et malvoyantes ont été conçues par l'association Percevoir. Le public a pu ainsi découvrir des œuvres issues de cultures lointaines, comme une poupée Hopi ou un singe Ehécatl des Amériques, une statuette Tiki d'Océanie, une statuette Fran, gardien reliquaire d'Afrique ou un masque sri lankais. Toutefois, le rôle des bibliothèques se limitait ici à l'accueil de ces rencontres. De telles actions de sensibilisation et des partenariats renforcés entre musées et bibliothèques devraient être plus fréquents, afin d'offrir au public des moments privilégiés de découverte des œuvres, que ce soit par le toucher, le récit ou d'autres modalités. Les bibliothécaires pourraient ainsi se saisir de moyens inédits pour valoriser leurs compétences concernant la transmission culturelle lorsqu'ils ont été formés dans ce sens. Sophie Curtil, qui est peintre, graveur, auteure de livre d'art pour enfants et conceptrice des collections « L'Art en jeu » du Centre Georges Pompidou rappelle que

« les bibliothèques pour enfants ont commencé à se développer dans les années soixante (1963 : création de La Joie par les livres ; 1965 : bibliothèque pilote de Clamart), soit une dizaine d'années avant que les enfants n'investissent l'espace des musées. De même que l'expérience de Clamart a été fondatrice pour toute une génération de bibliothèques, c'est sans doute l'expérience novatrice du Centre Pompidou (1977) qui marque le départ de l'activité pédagogique dans les musées en France. Dans les deux cas, d'ailleurs, l'inspiration est venue des USA. Bibliothèques et musées ont donc évolué parallèlement, avec une légère avance dans le temps pour les bibliothèques. »<sup>93</sup> Or le monde des musées et celui des bibliothèques restent encore trop cloisonnés et c'est regrettable, car les pratiques des uns pourraient inspirer les autres. L'expertise des bibliothécaires concernant notamment les goûts culturels et les pratiques artistiques du jeune public pourrait nourrir les réflexions des services culturels et éducatifs de certains musées. De même, les bibliothèques pourraient tirer profit de certaines actions de médiation expérimentales accompagnant la rencontre avec les œuvres d'art contemporain, qu'il s'agisse de s'inspirer des espaces conçus pour les ateliers de pratique artistique, comme les ateliers Tok Tok du Palais de Tokyo ou la mezzanine du Centre Georges Pompidou, dont l'espace scénique de la Galerie des enfants varie en fonction des expositions ou encore de prendre exemple sur les espaces de préparation du regard imaginés par le musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, qui a utilisé des œuvres de ses collections pour des actions de médiation en direction du jeune public.

En effet, l'éducation artistique ne passe pas seulement par la rencontre avec les œuvres, les textes littéraires, les illustrations, la création sonore et visuelle mais surtout par l'expression et l'apprentissage de la perception. Car rencontrer une œuvre, ce n'est pas forcément la comprendre, c'est surtout la ressentir, l'éprouver, l'écouter, la toucher... Comme l'explique Sophie Curtil, « c'est aussi par leur caractère unique que les œuvres d'art exigent de chaque spectateur l'effort de trouver sa propre voie pour les aborder, car il n'y a pas d'autre recette que d'apprendre à observer avec ses propres yeux, à percevoir avec ses propres sens. »<sup>94</sup>

## II. 2 La place de la transmission en bibliothèque

### *Elaborer des supports pédagogiques*

La conception de dossiers pédagogiques, de bibliographies, d'outils de médiation à l'occasion d'expositions, de supports en ligne ou sur place que l'on trouve relativement fréquemment dans les bibliothèques disposant de collections patrimoniales ou dans les bibliothèques et médiathèques ayant une programmation artistique et culturelle riche traduit une réelle volonté d'accompagner la construction d'une culture artistique chez l'utilisateur. En tant que bibliothèque patrimoniale, la Bibliothèque nationale de France offre ainsi de nombreuses ressources pédagogiques. Certains dossiers accompagnent les expositions sur site comme en ligne. Parallèlement, d'autres supports s'appuient sur les collections de la bibliothèque pour accompagner des thématiques liées à l'histoire du patrimoine écrit ou proposent de découvrir une époque, un auteur, un genre littéraire. En outre, des ateliers, des questionnaires et des dossiers iconographiques complètent cette offre pédagogique abondante. Avec les « classes BnF », la bibliothèque nationale de France vise à initier les jeunes aux pratiques de recherche à travers une collaboration régulière et en s'appuyant sur les ressources numérisées de

---

<sup>93</sup> Sophie Curtil, « Création et médiation : quelques réflexions sur l'accès à l'art et à la culture pour le jeune public », *La Revue des Livres pour enfants*, op. cit., p.97.

<sup>94</sup> *Op. cit.*, p.100.



Gallica : « Il y a encore un important travail d'information à faire, notamment auprès des médias, si l'on veut que le grand public se «risque» sur Gallica. Il faudra encore du temps avant qu'il sache que, en cliquant sur une carte de France du dossier « Voyages en France », il peut trouver des dessins, des photographies, des estampes sur sa région. »<sup>95</sup>

Pionnière en matière de médiation auprès des scolaires, la bibliothèque municipale de Toulouse qui est membre du Réseau français des villes éducatrices<sup>96</sup>, offre un parcours culturel gratuit à chaque élève. Intitulé « Le Passeport pour l'art », ce dispositif d'éducation artistique et culturelle est mis à la disposition des enseignants et des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Son objectif est de faciliter l'accès à la culture pour tous. Faisant partie de ce vaste dispositif, les bibliothèques de la ville de Toulouse proposent un large choix de dossiers pédagogiques soigneusement préparés dans le cadre des programmes scolaires en plus des ateliers pédagogiques. Autre exemple à la bibliothèque de Nantes, où des dossiers pédagogiques sont régulièrement réalisés pour accompagner les expositions. Ainsi, en 2010, un dossier accompagnait l'exposition « En route mauvaise troupe. Nantes et le surréalisme » et s'inscrivait dans le programme de l'histoire des arts, focalisant sur des thèmes et sujets étudiés par les élèves de lycée. Ce dossier permettait aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur le surréalisme et de découvrir les fonds spécifiques de la bibliothèque municipale, notamment les fonds Breton et Gracq. Il offrait également des pistes aux enseignants dans la mise en place d'activités d'écriture. Les élèves pouvaient aussi participer à un atelier sur place. Ce type de propositions liées aux programmes scolaires permet non seulement de participer à un vaste dispositif d'éducation artistique et culturelle mais également de valoriser les collections de la bibliothèque.

### *De la sensibilisation à l'apprentissage*

Malgré ces exemples qui pourraient être multipliés à l'infini, la place de l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque soulève toutefois des questions concernant l'approche qu'ont les bibliothécaires du livre et de l'action culturelle. Pour la plupart des personnels de bibliothèque rencontrés ou interrogés dans le cadre de ce mémoire, nul doute que la pédagogie relève du monde scolaire et des pratiques des enseignants. En ce qui concerne les pratiques pédagogiques liées à l'apprentissage de la lecture et à la rencontre avec le livre, les avis divergent parfois. Certains bibliothécaires rencontrés dans le cadre de ce mémoire ont fait part de la nécessité de s'appuyer sur des projets axés sur la pédagogie de la lecture tandis que d'autres militent plutôt pour une pratique de la lecture dégagée de toute contrainte, spontanée, non dirigée vers quelque but que ce soit, autre que le plaisir de feuilleter un album, parcourir une bande-dessinée... En insistant trop sur le rôle de l'apprentissage, certains bibliothécaires craignent de rebuter les jeunes lecteurs, de leur rappeler le cadre contraignant de l'école, qui est en attente de résultats. Ils peuvent craindre également la concurrence avec les enseignants, garants des contenus pédagogiques institutionnels<sup>97</sup>. Les bibliothécaires préfèrent souvent travailler en lien avec les enseignants sans chercher à se substituer à eux, en privilégiant des approches ludiques et plus spontanées et en mettant l'enfant ou

<sup>95</sup> Marie-Claude Thompson, «Le pari de la numérisation de l'image fixe : réalisations et projets de la Bibliothèque nationale de France» in *Arts en bibliothèque*, sous la direction de Nicole Picot, Paris, éditions du Cercle de la librairie, 2003, p.263.

<sup>96</sup> Le Réseau Français des Villes Éducatrices a été créé en 1998 et regroupe plus de 100 villes investies dans une démarche éducative locale dépassant le domaine strictement scolaire.

<sup>97</sup> Chantal Horellou-Lafarge et Monique Segré, *op. cit.*, p.58/59.

le collégien en contact avec les livres dans un cadre plus libre. Dans son ouvrage analysant les pratiques sociologiques de la lecture, Chantal Horellou-Lafarge explique cette mise en contact précoce dans laquelle les bibliothèques jouent un rôle indéniable : « outre l'impératif scolaire d'apprendre à lire, de faire acquérir à l'enfant le savoir lire, il apparaît nécessaire que le texte écrit s'insère dans l'univers familier de l'enfant dès son plus jeune âge. L'initiation à la lecture est un long processus qui suppose, antérieurement à l'initiation scolaire, le contact précoce du jeune enfant avec le monde de l'écrit. »<sup>98</sup> Le rôle des bibliothécaires, véritables passeurs culturels, est donc d'immerger l'enfant dans la lecture, quel que soit le support (album avec images, conte, bande dessinée, magazine...).

Chacun doit donc se positionner dans cet idéal de transmission de l'art, qui repose à la fois sur la connaissance des œuvres mais aussi sur l'émotion de la rencontre et de la découverte. Comprendre tout en éprouvant. « Un enseignant, même fin connaisseur de littérature jeunesse, n'est pas un bibliothécaire. Un bibliothécaire n'est pas un pédagogue. »<sup>99</sup> Entre émotion et apprentissage, entre découverte et expérimentation, entre vouloir décoder le langage artistique et le ressentir, tout l'art de la pédagogie est justement de trouver les moyens d'accès les plus favorables. Ces débats concernant l'approche pédagogique de l'art et de la culture remontent aux conflits entre les tenants de la Culture et ceux de l'Éducation populaire, ayant opposé pendant de nombreuses années les créateurs et les professionnels de la culture d'un côté, aux animateurs socioculturels de l'autre. Là où les bibliothécaires font preuve de réelles compétences, c'est dans le domaine de la littérature et la découverte des albums et ouvrages illustrés. Habités à favoriser les rencontres avec des auteurs ou des illustrateurs, à faire venir des conteurs, à initier des événements autour du livre (fête, exposition, festival...), ils sont souvent moins à l'aise pour organiser des rencontres avec des artistes et favoriser le contact avec d'autres médiums d'expression artistique, encore que disothécaires et vidéothécaires sont de bons passeurs pour le cinéma et la musique. C'est surtout par l'intermédiaire du support livre qu'ils peuvent jouer un rôle dans l'éducation artistique et culturelle, notamment avec les premières lectures orientées vers la découverte de l'art. Des éditeurs, des librairies de musées<sup>100</sup>, des illustrateurs et des bibliothécaires ont beaucoup œuvré dans ce domaine.<sup>101</sup> C'est principalement dans les années 1980 que se mit en place une véritable politique éditoriale dans le domaine de l'initiation à l'art, car auparavant les sections jeunesse disposaient d'un fonds relativement maigre dans ce domaine et on orientait les enfants vers les ouvrages des sections adultes, souvent difficiles à manipuler et peu accessibles. En outre, les livres sans texte permettent aussi aux bibliothécaires de sensibiliser les jeunes et leurs parents, souvent mal à l'aise et réticents à la lecture d'images.<sup>102</sup> Mais l'innovation importante dans le domaine de l'édition pour enfant à visée pédagogique relève de l'impulsion des services éducatifs de musées français<sup>103</sup>, qui allient collaboration avec des artistes, mise en page et langage appropriés, accent porté sur la dimension « plastique » des ouvrages.<sup>104</sup> S'adressant aux tout-petits comme aux collégiens, ces ouvrages ont plusieurs buts, dans la mesure où ils visent à préparer les visites scolaires, à initier les enfants aux questions abordées dans l'art et à sensibiliser les jeunes à la création artistique.<sup>105</sup> Avec le même souci

<sup>98</sup> *Op. cit.*, p.55.

<sup>99</sup> Véronique-Marie Lombard, *op. cit.*, p.21.

<sup>100</sup> « Dans sa librairie, le musée d'Orsay ouvre en 1986 un espace réservé à la production jeunesse et Danièle Hirsinger, responsable de ce secteur, s'efforce de le fournir en ouvrages, images et produits dérivés correspondant à la fois aux périodes couvertes par le musée et à des productions qui développent la créativité des enfants. On y trouve certaines éditions étrangères ainsi que la petite édition marginale. » Elisabeth Lortic, « Les arts visuels et les enfants en bibliothèque », in *Arts en bibliothèque*, *op. cit.*, p.167.

<sup>101</sup> Elisabeth Lortic, *op. cit.*, p.164.

<sup>102</sup> *Op. cit.*, p.165.

<sup>103</sup> « Sous l'impulsion des services éducatifs des musées, en particulier avec L'Atelier des enfants du centre Georges-Pompidou, on voit se mettre en place une politique éditoriale réfléchie sur l'art et les enfants », *op. cit.*, p.166.

<sup>104</sup> *Ibid.*

<sup>105</sup> « La collection « Chercheurs d'art », issue du service éducatif du musée du Louvre et dirigée par Violaine Bouvet-Lanselle, s'adresse de manière claire et sérieuse à un public de jeunes collégiens », *op. cit.*, p.167

porté aux images et à l'initiation artistique, les revues spécialisées comme *Dada*, *Le petit Léonard* ou *Mona* permettent une première approche de l'histoire de l'art pour les plus jeunes comme pour les collégiens. Parallèlement à ces initiatives, on constate que les collaborations entre le monde des bibliothèques et le monde des musées étaient plus fréquentes dans les années 1980 qu'aujourd'hui, puisque les services éducatifs des musées s'intéressaient de près à la pédagogie et aux questions de sensibilisation des jeunes à l'art. De plus, les nombreux enseignants mis à disposition dans les services culturels des musées et d'autres institutions culturelles par les rectorats pouvaient prendre le temps d'aider à concevoir des offres adaptées. C'est aussi sans surprise que l'on notera que les bibliothécaires pouvaient alors tenir un rôle de conseil dans l'élaboration de dispositifs ou d'ateliers, comme ce fut le cas au Centre Pompidou, sous l'impulsion de Virginia Parès, bibliothécaire à Levallois-Perret.<sup>106</sup> Cette approche privilégiait la participation active du lecteur tout en favorisant l'expérimentation plastique et l'apprentissage du regard. En outre, ce développement du secteur éditorial dans le domaine du livre d'art pour enfants coïncidait avec le programme national de « L'Art à l'école ». Pour en revenir à la dimension éducative de la rencontre avec l'art et la culture, le rôle de l'école est souvent associé à une « aptitude au classement par auteurs, genres, écoles, mouvements ou époques (l'enseignement de la littérature fournit en particulier un certain nombre d'instruments et de concepts pour appréhender les œuvres), l'école cherche à inculquer le « culte » de la culture, c'est-à-dire le « devoir d'aimer » certaines œuvres, ne craignant pas l'oxymore entre *devoir* et *aimer*. L'école occupe enfin une place d'autant plus paradoxale dans cette socialisation culturelle qu'elle réserve une place marginale aux enseignements artistiques. »<sup>107</sup>

### *Pour une éducation à l'image*

Si l'école accorde une place importante à l'éducation à l'image à travers des options en lycée et post-bac, des dispositifs tels que « école et cinéma » (1994), « collège au cinéma » (1989), ainsi que « lycéens et apprentis au cinéma » (1998), elle vise aussi à initier les jeunes au langage et aux codes des pratiques liées aux images, comme le cinéma, l'audiovisuel, la photo, la télévision, les jeux vidéo, internet... S'appuyant sur un partenariat entre le CNC, le ministère de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, ces dispositifs offrent la possibilité aux élèves de découvrir une programmation de films de qualité, patrimoniaux et contemporains et touchent environ un million et demi d'élèves. En outre, dès la maternelle, une première sensibilisation artistique est proposée et l'enseignement des arts visuels à l'école primaire s'appuie sur la pratique artistique diversifiée dans le cadre de l'enseignement des arts visuels. Au collège, l'éducation à l'image se fait de manière transversale et est abordée dans plusieurs disciplines, notamment les arts plastiques, qui interrogent la production et l'analyse d'images mais aussi dans le cadre de l'histoire des arts. Enfin, au lycée, les parcours se diversifient et l'éducation à l'audiovisuel se fait plus précisément dans le cadre de l'enseignement du français, de l'histoire-géographie, en histoire des arts ou dans des enseignements spécifiques. Avec les parcours d'éducation artistique et culturelle, Aurélie Filippetti souhaite que les jeunes apprennent à lire et à comprendre les images et leurs modes de fabrication. « Cette éducation, c'est une exigence démocratique : ne pas être piégé par la fabrication des images et être en capacité d'effectuer un tri, des choix. »<sup>108</sup>

---

<sup>106</sup> *Op. cit.*, p.172-173.

<sup>107</sup> Laurent Fleury, *op. cit.*, p.54.

<sup>108</sup> « Donner le goût et la curiosité de l'art », entretien avec Aurélie Filippetti, *op. cit.*, p.15.

L'exposition *Retrogaming, l'exposition jouable* : « *Cinéma et jeux vidéos* » qui a eu lieu en novembre et décembre 2013 à la bibliothèque Václav Havel située dans le dix-huitième arrondissement de Paris permettait d'explorer les liens entre les jeux vidéo et le cinéma, tout en proposant aux usagers d'expérimenter des pratiques ludiques sur d'anciennes consoles de jeux. L'éducation à l'image se fait ici sur un mode décontracté, en décloisonnant les pratiques, pour une découverte des sources d'inspiration des jeux vidéos, en passant par les séries de *James Bond* ou *Le Seigneur des anneaux*. L'exposition était accompagnée de rencontres-débats en partenariat avec le Forum des images dans le cadre des Journées mondiales du jeu vidéo. Autre initiative dans le réseau des bibliothèques parisiennes, la bibliothèque Faidherbe propose régulièrement des séances de décryptage du journal télévisé en partenariat avec l'association Acrimed (Action-Critique-Média). Cette manière d'aborder un élément d'information du quotidien sur le support télévisuel offre la possibilité de mieux comprendre les dispositifs de transcription de l'information et l'impact des images télévisuelles médiatiques. Enfin, la médiathèque Marguerite Yourcenar, située dans le quinzième arrondissement de Paris, a présenté des courts-métrages réalisés par les étudiants en Master Image et Société d'Evry dans le cadre du Mois du film documentaire, en novembre 2013. C'était l'occasion de présenter des productions réalisées lors du cursus et d'échanger avec le public, donc une manière de valoriser les pratiques artistiques et culturelles des étudiants. Quant au jeune public, des ateliers lui permettent d'expérimenter diverses techniques liées à la production, à l'analyse ou à la captation d'images au sein de nombreuses bibliothèques parisiennes. Ainsi, l'atelier « L'image dans la boîte : capturer la réalité » mis en place par la bibliothèque François Villon du dixième arrondissement permet de découvrir le principe de la chambre noire et d'inventions comme le sténopé. Animé par une historienne de l'art et photographe, cet atelier croise une pratique et une réflexion sur les modes de production des images. En ce qui concerne le cinéma documentaire, les bibliothèques de Montreuil proposent aux adolescents un atelier d'initiation au récit documentaire et les amènent à réaliser un mini-récit en quelques plans. Ces séances proposées aux lycéens en partenariat avec l'association ADDOC sont l'occasion de s'initier à des techniques et de développer leur regard critique sur la production et le langage des images.

Au sein des médiathèques, les images animées ont une place importante. « La BPI, Bibliothèque publique d'information, possède un important fonds de vidéogrammes consacré aux films documentaires et fut pionnière dans l'intégration de l'image animée dans les bibliothèques. »<sup>109</sup> Or le rôle d'éducation à l'image au moyen des nouveaux médias (DVD, plateformes de téléchargement, VOD, streaming...) y est parfois encore méconnu. « L'image animée est présentée sous toutes ses formes en bibliothèques ou centres de documentation : films documentaires, art vidéo mais aussi films de fiction ou courts-métrages. Il faut souligner que les bibliothèques d'art, actuellement, sont loin d'être des centres de références en matière d'images animées. Les grands gisements d'images animées sont le fait de bibliothèques ou de centres d'archives à vocation patrimoniale englobant la thématique de l'art parmi d'autres. »<sup>110</sup> L'association Images en bibliothèques mène depuis plusieurs années une réflexion sur la place des images dans les médiathèques. Selon cette association, les médiathèques paraissent les mieux placées pour rendre accessibles des œuvres du patrimoine cinématographique, documentaire et artistique, d'autant que les bibliothèques sont affranchies des problèmes de rentabilité économique des cinémas commerciaux et ont l'habitude de défendre des cinémas souvent peu visibles ailleurs : courts-métrages, documentaires, etc. Certaines proposent même des projections de qualité ou travaillent en partenariat avec des salles de cinéma, des professionnels de l'image, des réalisateurs, des documentaristes... « Alors que l'éducation à l'image et

<sup>109</sup> Catherine Eloi, « Bibliothèques d'art et images animées », in *Arts en bibliothèque*, op. cit., p.151.

<sup>110</sup> Op. cit., p.147.

plus généralement l'éducation culturelle et artistique sont des priorités, les médiathèques constituent sans aucun doute le tout premier réseau capables de relayer ces politiques sur tout le territoire, dans une action autant dédiée au jeune public qu'à tous, tout au long de la vie. »<sup>111</sup> A la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux, un cycle de rencontres a été inauguré dans l'espace Art et Image. Intitulé « La Fabrique des Images », il permet de comprendre et d'analyser les images qui nous environnent. Des débats, des repères concernant l'histoire des arts, des rencontres avec des artistes, la sollicitation des publics à travers des pratiques amateurs (concours photo, ateliers...) sont organisés en partenariat avec Les Arts plastiques à l'Université de Bordeaux III et l'artothèque de Pessac. De même, la médiathèque Jacques Ellul de Pessac propose régulièrement des expositions cinématographiques, des projections-rencontres dans le cadre du Mois du film documentaire avec des projections de documentaires du master pro de Bordeaux III, valorisant ainsi les productions d'étudiants.

### *Le rôle des bibliothécaires*

Avec le développement d'une offre culturelle de qualité, les bibliothèques ont multiplié les facettes du métier de bibliothécaire pour le recentrer davantage vers les services proposés au public, qui incluent non seulement les activités devant le public (accueil, information et renseignement, prêt...) mais aussi celles effectuées en interne à destination du public (gestion de prêt en ligne, organisation de formations, rédaction de supports de communication...). Cette réorientation, qui modifie la place que prennent les collections dans les tâches quotidiennes au profit d'animations en direction des publics, tout en prenant en compte l'évolution des technologies de l'information et de la communication, offre de nouvelles pistes de réflexion pour les bibliothécaires. La médiation s'est, en effet, fortement complexifiée dans le cadre de mutations culturelles, sociales et technologiques et cela modifie les relations des bibliothécaires aux usagers. Etre capable de transmettre une pratique numérique ou artistique, d'organiser des conférences, des expositions, d'animer une rencontre, un débat... fait désormais partie du métier de bibliothécaire. Que ces activités soient menées par les bibliothécaires ou en partenariat, elles nécessitent de nouvelles connaissances et la mise en place, dans certains cas, de formations adaptées, généralement dispensées par des organismes de formation initiale et continue, comme l'Enssib, la BnF, l'ABF, les Urfist, le Cnft, voire d'organismes spécialisés comme Images en bibliothèques, l'ADDNB, la Gaité Lyrique, etc. Au croisement des fonctions de médiateur et de pédagogue, les bibliothécaires doivent s'appuyer sur leur connaissance des publics et enrichir leur vision de la transmission, notamment en se familiarisant avec les textes relatifs à l'éducation artistique et culturelle. Il s'agit non seulement d'accompagner le public dans l'apprentissage et la découverte du patrimoine culturel et de la création artistique mais aussi de prendre en compte les itinéraires culturels de chacun dans un souci de démocratisation de la culture.

---

<sup>111</sup>Jean-Yves de Lépinay, Président d'Images en bibliothèques  
<<http://www.imagesenbibliotheques.fr/spip.php?rubrique191>> (consulté le 18/11/2013)



## II. 3 Diffuser la création contemporaine et la culture artistique

### *Promouvoir les expositions in situ et en ligne*

De nombreux moyens permettent aux bibliothèques de valoriser leurs actions et leurs collections, que ce soit à travers des actions de communication sur place et en ligne, ou des animations auprès du public, les amenant à participer, voire à collaborer aux actions de la bibliothèque, mais c'est surtout par le biais d'expositions sur place ou en ligne que les bibliothèques offrent au public, familier ou non, de découvrir la création contemporaine comme le patrimoine d'hier. Que ce soit en allant à la rencontre du public par le biais d'animations hors les murs, en organisant des expositions ou en invitant le public à des ateliers de pratique artistique animés par des artistes, des intervenants extérieurs ou des bibliothécaires, de nombreuses conditions semblent réunies pour que le public, et notamment le jeune public, puisse développer ses facultés créatrices au contact des œuvres. Les ateliers liés à des expositions sont souvent l'occasion de satisfaire aux exigences en terme d'éducation artistique et culturelle, dans la mesure où il y a rencontre avec des œuvres, découverte de la création contemporaine et expérimentation d'une pratique artistique. Certaines bibliothèques, comme la bibliothèque Faidherbe à Paris, conçoivent depuis de nombreuses années des expositions de dessins originaux d'illustrateurs à destination des enfants au sein du secteur jeunesse, offrant la possibilité de s'inscrire à un atelier de pratique artistique en lien avec les techniques présentées dans les œuvres de l'exposition. Elisabeth Lortic recense ainsi un grand nombre d'expositions ayant eu lieu à la bibliothèque Faidherbe : « exposition des éditions Grandir et rencontre avec René Turc, qui édite des livres de bibliophilie sensibilisant les plus petits à la gravure d'Elbio Mazet ou qui encourage la recherche photographique dans la collection « Allez Zoom » de Nathalie Rizzoni ; présentation des livres à petits tirages sérigraphiques de Milos Cvach, sculpteur qui investit le livre et en explore l'espace ; projet d'exposition sur les coloriages de Maurice Denis à Andy Warhol. »<sup>112</sup> La liste est bien longue. Plus récemment, l'exposition *Mette et les cygnes sauvages* de Sandra Dufour<sup>113</sup> conviait les enfants à expérimenter les techniques du dessin à partir d'un atelier de couture. Ce travail original de dessin amenant à se servir d'une aiguille comme d'un crayon présentait une approche nouvelle et originale autour d'une pratique artistique traditionnelle. Autre technique associant des pratiques artistiques variées, allant du découpage et du pliage à la réalisation d'objets hybrides, avec le travail de Patrick Pasques : « Tout un monde en papier ». Cet atelier « Papertoys »<sup>114</sup> animé par l'artiste-auteur-illustrateur permet de tout faire en papier : « des animaux, comme cet ours perdu sur son minuscule iceberg, des avions, des voitures, réels ou imaginaires, des personnages, souriant ou grimaçant, des objets de toutes sortes jusqu'à des escarpins de haute couture pour dames distinguées... »<sup>115</sup>

Les expositions conçues en direction des jeunes publics sont des initiatives particulièrement intéressantes que développent les bibliothèques, car peu de lieux en élaborent de manière aussi spécifique, à l'exception de quelques musées, comme le Musée en herbe ou la Cité des enfants. Fort de l'impulsion donnée par Gilles Eboli, directeur de la bibliothèque de Lyon depuis 2011, le domaine de la jeunesse bénéficie régulièrement d'expositions dans le réseau des bibliothèques de Lyon. Ce fut le cas au printemps 2013 avec *RéCréation*, une exposition ayant eu un fort retentissement, avec 25 000 personnes touchées.<sup>116</sup> « L'exposition a été présentée avec le sous-titre « Arts et culture nouvelle génération » comme un manifeste

<sup>112</sup> Elisabeth Lortic, *op. cit.*, p.173.

<sup>113</sup> <[http://quefaire.paris.fr/fiche/59464\\_\\_mette\\_et\\_les\\_cygnes\\_sauvages\\_sandra\\_dufour\\_au\\_fil\\_des\\_images\\_>](http://quefaire.paris.fr/fiche/59464__mette_et_les_cygnes_sauvages_sandra_dufour_au_fil_des_images_>) (consulté le 21/11/2013)

<sup>114</sup> <[http://quefaire.paris.fr/fiche/71156\\_patrick\\_pasques\\_atelier\\_papertoys>](http://quefaire.paris.fr/fiche/71156_patrick_pasques_atelier_papertoys>) (consulté le 21/11/2013)

<sup>115</sup> Patrick Pasques, in *Envue, le magazine des bibliothèques de la ville de Paris*, novembre/décembre 2013, n°63, p.VIII.

pour le nouveau projet d'établissement qui exprimait sa volonté d'ouvrir et de légitimer l'art pour les enfants à la Bibliothèque municipale de Lyon, ainsi qu'une nouvelle façon de travailler les projets de façon fédératrice et transversale à l'échelle du réseau. »<sup>117</sup> Une « cité de la culture » ouverte aux enfants a été imaginée, leur permettant de s'immerger dans la création contemporaine, en s'inspirant du modèle de la Cité des enfants à la Cité des sciences. Violaine Kanmacher, qui est responsable du département jeunesse à la bibliothèque municipale de Lyon, explique ce qui a guidé les actions de médiation autour de l'exposition : « Nous voulions que les histoires se racontent sur papier, sur tablettes ou sur écran : que les beaux livres, applications, albums vidéos ou courts-métrages de films d'animation inédits soient autant de clés pour atteindre l'imaginaire. Que les livres, comme les œuvres artistiques, racontent plus que de belles histoires, qu'ils invitent à la rencontre et proposent à tous des expériences nouvelles (...) Nous ne souhaitons pas être dans une approche intellectuelle à l'art mais sensorielle, émotionnelle. Pour cela, nous avons privilégié une médiation avant tout humaine, en recrutant des médiatrices pour accueillir et accompagner le public, mais en formant aussi tous les collègues en charge de la surveillance des espaces aux contenus de l'exposition. »<sup>118</sup> Cette exposition d'art contemporain, qui a pris place au sein d'une bibliothèque municipale, est une initiative relativement rare, car elle oblige à prendre des risques, à surprendre non seulement le public mais aussi les bibliothécaires, qui doivent développer des capacités de médiation spécifiques afin d'accompagner le jeune public dans la découverte d'œuvres qui peuvent paraître déroutantes.

D'autres ateliers artistiques proposent de véritables initiations aux techniques artistiques et une sensibilisation à l'éducation artistique et culturelle, comme ceux mis en place par les bibliothèques de Montreuil à l'occasion d'expositions, qui alternent des moments où l'on privilégie l'éducation du regard, la lecture des œuvres à des moments de pratique. Autre exemple avec l'exposition *28°W : l'aventure avec Katy Couprie et Kitty Crowther*, conçue et produite par le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis, qui avait lieu de décembre 2012 à février 2013 à la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil. Des rendez-vous étaient proposés aux professionnels, ainsi que des rencontres et des ateliers de création avec l'artiste. Ils étaient destinés aux animateurs, aux médiateurs, aux enseignants et aux bibliothécaires avec des visées de formation à l'éducation artistique mais également aux scolaires, dans le cadre de visites de l'exposition, suivies d'une rencontre et d'un atelier de création. En-dehors des publics scolaires, des ateliers familiaux et des visites découvertes de l'exposition étaient proposés sur rendez-vous, permettant de croiser diverses techniques d'illustration. En novembre 2013, c'est une exposition « Peinturlures et pelures d'étoiles de Dédé Macchabée » conçue en partenariat avec la Direction du développement culturel et le service des arts plastiques de la ville de Montreuil, qui a bénéficié de la conception d'un livret jeu individuel pour le jeune public, dans lequel le questionnement sur la conception des images et l'analyse de l'univers de l'artiste permettait au public de se familiariser avec un style pictural narratif tout en manifestant déjà son goût et son jugement. Ici, en s'appuyant sur le support du livret-jeu, à la manière des services éducatifs de certains musées, les bibliothécaires proposaient au jeune public de découvrir les œuvres de manière autonome, tout en éveillant son regard aux questions plastiques (choix des couleurs, découverte des formes, éveil au jugement du goût...).

<sup>116</sup> « Ainsi, elle est un lieu familier qui fait sens dès le plus jeune âge par sa dimension sociale, ludique, expérimentale. Elle se positionne comme un lieu culturel vivant, polysémique où l'on peut se détendre, rencontrer des amis, lire, apprendre, échanger, rencontrer. Un usage ne chasse pas l'autre, au contraire, mais il attire les personnes vers la lecture. » Violaine Kanmacher. <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0087-001>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>117</sup> Violaine Kanmacher, « Un projet à la croisée des arts, making off de Récréation », *La Revue des Livres pour enfants*, op.cit., p. 121.

<sup>118</sup> *Op. cit.*, p.123.

Les jeunes étaient incités également à la pratique du dessin en traçant des formes, des personnages en écho à ceux présents sur les toiles. Cet outil pertinent permettait donc de s'approprier une visite d'exposition pour en faire un moment de pratique et d'analyse critique, tout en s'amusant.

En valorisant les créations amateurs du public, les bibliothèques se dotent de merveilleux moyens de communication sur leur image et leur action. A la bibliothèque francophone multimédia de Limoges, une exposition de photos accompagnée de musiques réalisées lors d'ateliers multimédia a été conçue au sein de l'espace numérique en partenariat avec des associations : « *Pictaphone* est une exposition virtuelle vidéo sonore constituée de photographies animées. Les images sont habillées de boucles sonores composées lors de la session M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur). Pour cette exposition, un tapis sensitif a été mis en place dans la galerie du jardin d'hiver de la Bfm. »<sup>119</sup> Cette initiative faisait preuve d'innovation dans le secteur numérique, tout en incitant le public à y participer.<sup>120</sup> Autre exposition proposant au public d'interagir, *CityLights*<sup>121</sup>, une installation interactive qui permettait d'éclairer Bordeaux avec la main. Présentée en novembre 2013 à la bibliothèque Mériadeck, cette installation accompagnait l'ouverture du nouvel espace dédié aux loisirs numériques : « le Num' ». Une autre installation intitulée *Les Lucioles* permettait de manipuler de petites lucioles sur une table *multitouch*, à partir d'un synthétiseur audiovisuel comportemental. Enfin *Cube-Id* invitait les participants à se retrouver filmés au sein d'une installation. Ces ateliers collaboratifs étaient proposés par l'association les Morphogénistes. Ainsi, l'atelier « De Mondrian à l'art numérique » proposait une approche de l'art abstrait par le biais de *Compositions* de Piet Mondrian pour ensuite amener le public sur le terrain de l'art numérique. Enfin, des bibliothèques accompagnent les expositions qu'elles organisent au moyen d'événements conviviaux, comme la Maison du Livre de l'Image et du Son, qui s'appuie sur la visibilité de la Biennale de Lyon 2013. Ainsi le vernissage de l'exposition *Cocktail Designers*, qui avait lieu de septembre à novembre 2013 à l'artothèque était accompagné d'un live et d'une « 80's party », qui a attiré un nouveau type de public et remporté beaucoup de succès. Il est dommage que la MLIS n'ait pas réalisé de prises de vue pour conserver des traces de cet événement, comme le font certaines bibliothèques en les mettant ensuite en ligne sur leur site internet. Ainsi, la bibliothèque interuniversitaire de recherche en lettres et sciences humaines de Lyon proposait en novembre 2011 une exposition intitulée *Mémoire des livres, mémoire des hommes: aux origines de la bibliothèque de l'Université de Lyon*, dans le hall de la bibliothèque Denis Diderot de Lyon. Un reportage réalisé par le Service Communication de l'Université de Lyon 2 a permis de conserver une trace de cet événement.<sup>122</sup>

Si les expositions sont des animations traditionnelles en bibliothèque, la question du public jeune n'est pas toujours au centre des réflexions qui les accompagnent. « Les expositions qui ont le plus de succès sont généralement très visuelles, interactives et de préférence en volume quand le sujet s'y prête. En effet, les enfants, comme de nombreux adultes, ne lisent pas les textes des expositions. »<sup>123</sup> En multipliant les accompagnements ludiques, les jeux, les livrets, les projections de films ou les ateliers, les bibliothèques se doteront de moyens efficaces pour séduire ce public exigeant, à la manière des musées. Or tout cela nécessite un investissement fort en terme de moyens et de personnels. Pourtant, les enjeux sont importants,

<sup>119</sup> <[http://atelier-multimedia.bm-limoges.fr/?page\\_id=363](http://atelier-multimedia.bm-limoges.fr/?page_id=363)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>120</sup> <<http://www.youtube.com/watch?v=PEdHKcCF3sI>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>121</sup> <[http://www.morphogenistes.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=146:city-lights&catid=34&Itemid=56](http://www.morphogenistes.org/index.php?option=com_content&view=article&id=146:city-lights&catid=34&Itemid=56)> (consulté le 21/11/2013)

<sup>122</sup> <[http://www.youtube.com/watch?v=TBfpMLc\\_NfY&feature=channel\\_video\\_title](http://www.youtube.com/watch?v=TBfpMLc_NfY&feature=channel_video_title)> (consulté le 21/11/2013)

<sup>123</sup> Dominique Alamichel, *op.cit.*, p.22.



car en misant sur des activités d'accompagnement et d'aide à la visite, c'est aussi l'image de la bibliothèque et ses ressources que l'on valorise. Cela permet non seulement de drainer de nouveaux publics mais aussi de moderniser l'image que les jeunes se sont de la bibliothèque.

### *Rencontrer les créateurs*

Si les artistes sont formés depuis plusieurs années<sup>124</sup> aux questions de médiation et à la transmission de leurs pratiques artistiques ou d'une démarche créatrice, leur place au sein des écoles, dans des bibliothèques ou dans des dispositifs éducatifs et artistiques n'a pas toujours été simple. Pour le peintre Gérard Garouste, qui a participé à des tables rondes sur l'art à l'école, « il est préférable que les enfants se déplacent, aillent dans des ateliers d'artistes et travaillent dans des lieux neutres avec les associations, qui sont très réceptives à ce genre de projet. (...) Pour moi, ce sont les enfants, les étudiants, les écoliers qui vont vers les artistes, qui voient la création dans des ateliers, dans des associations... »<sup>125</sup> Il est vrai que le travail de médiation demandé aux artistes les éloigne de leur atelier et pose aussi des problèmes en ce qui concerne les questions de rémunération. On peut parfois même parler d'une dualité entre les fonctions d'auteur ou de producteur et celles de pédagogue.<sup>126</sup> D'autres, comme l'acteur Robin Renucci, se demandent si les artistes ne perdent pas à ces actions de médiation, risquant de se limiter à des formes d'animation.<sup>127</sup> La place des artistes en bibliothèque n'est pas encore très développée, puisque les bibliothécaires sont plutôt habitués à inviter des auteurs ou des illustrateurs. Inviter un artiste reste une exception dès que l'on sort du domaine de l'illustration ou de la bande dessinée. Or avec l'émergence des nouvelles pratiques numériques et la disparition des frontières entre les disciplines artistiques, on assiste à une évolution des rôles entre créateur, interprète, auteur, illustrateur, graphiste... Des initiatives menées au sein du réseau des bibliothèques et médiathèques de Plaine commune s'appuient justement sur des résidences d'artistes ou d'auteurs soutenues par la communauté d'agglomération. Ainsi, l'illustrateur Sergio Aquino, en résidence au collège Pierre Semard de Drancy avec la médiathèque Georges Brassens, propose de « redécouvrir son quartier, de se le réapproprier à travers des images, des dessins et des histoires. »<sup>128</sup> En résidence au collège Olympe de Gouges de Noisy-le-sec, Nathalie Kuperman, qui publie régulièrement pour le jeune public et le public adulte, a invité les élèves à construire une pièce radiophonique pour France culture, en partenariat avec la médiathèque de Noisy-le-sec, leur proposant de rédiger des sketches à partir de situations et de jeux de rôle autour d'histoires absurdes. Quant à Valérie Zenatti, dont le roman *Une bouteille dans la mer de Gaza* a été adapté au cinéma, elle a effectué une

<sup>124</sup> La mise en œuvre du plan pour les arts et la culture à l'école a été accompagné par la formation des artistes, créateurs et professionnels de la culture à la médiation en milieu scolaire et à la participation à des dispositifs tels que les classes à PAC, les ateliers artistiques ou tout autre dispositif régissant l'éducation artistique. Le Ministère de la Culture et de la Communication a impulsé des actions de formation initiales ou continues à destination des intervenants. En Architecture : Cinq écoles d'architecture ont intégré dans la formation initiale des futurs architectes un module de transmission pédagogique et la connaissance des publics d'enfants et de jeunes. Trois écoles d'art ont mis en place des centres de formation d'artistes plasticiens intervenants. Neuf Centres de formation des musiciens intervenants forment depuis les années 1980 des musiciens intervenants en milieu scolaire. C'est également par l'organisation de stages et de rencontres construites avec les structures culturelles que les intervenants sont sensibilisés aux actions de médiation et de transmission.

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Developpement-culturel/Education-artistique-et-culturelle/La-formation-des-intervenants>>  
(consulté le 10/12/2013)

<sup>125</sup> Gérard Garouste, « L'art au service des enfants » in *Panorama art et jeunesse*, op. cit., p.177-178.

<sup>126</sup> Emmanuel Wallon, *Politiques et pratiques de la culture*, sous la direction de Philippe Poirrier, La Documentation française, Paris.

<sup>127</sup> Robin Renucci, op. cit., p.190.

<sup>128</sup> <<http://insituaufildutemps.blogspot.com/>> (consulté le 18/11/2013)

résidence au collège Jean-Jacques Rousseau du Pré-Saint-Gervais, en partenariat avec la Maison des écrivains et de la littérature et la bibliothèque François Mitterrand du Pré-Saint-Gervais, proposant aux élèves d'interroger le point de vue d'un coupable et celui d'une victime en scindant la classe en deux. Quant à Sandrine Roudeix, elle a mené une résidence au collège Pierre Semard de Bobigny, questionnant la notion d'identité à travers un atelier d'écriture et de photographie. Le résultat de la résidence a été exposé à la médiathèque Elsa Triolet de Bobigny sous le titre *Quinze ans*, associant les productions photographiques et les textes des élèves. « Ma recherche sur l'identité va entrer en résonance avec ces adolescents de quinze ans. C'est l'âge de la quête, de l'affirmation de soi, des projections. Je suis contente d'inviter ces jeunes de Bobigny à se poser des questions sur eux-mêmes »<sup>129</sup>, déclare Sandrine Roudeix, dont l'activité de photographe de presse se double d'un travail d'auteur. Au collège Les Mousseaux de Villepinte, c'est l'auteur-artiste-illustrateur Nicolas Bianco-Levrin qui a animé un atelier de création de films d'animation, dont les productions ont été exposées à la médiathèque-centre culturel Joseph Kessel de Villepinte. « Je crois que c'est une des choses que je peux leur apporter, cet aller-retour de la théorie à la pratique. Sans cette mise en pratique, ce qu'on leur enseigne leur paraît souvent trop abstrait. L'autre chose que je tente de leur apprendre, c'est le droit de se tromper, le droit de chercher, de faire fausse route, »<sup>130</sup> déclare-t-il. Les conduisant à travailler sur un story-board, il rédige parallèlement un carnet de bord dans lequel il note au fur et à mesure l'avancée du projet et tient le journal de la résidence, qui en conserve les traces. Toutes ces résidences menées en associant des établissements scolaires et des bibliothèques ou médiathèques permettent de construire un véritable travail sur la durée, associant rencontres avec des auteurs, conteurs, illustrateurs et artistes à des projets de création artistique, qui font souvent l'objet d'une exposition ou d'une restitution. L'espace de la bibliothèque devient alors le lieu approprié pour ces restitutions, qui gagnent à la rencontre avec un public plus large que celui de l'enceinte scolaire.

### *La spécificité des artothèques*

Ayant pour vocation de diffuser l'art contemporain auprès du grand public, les artothèques ont été créées au début des années 1980. Abrisant des œuvres d'artistes reflétant la création contemporaine, elles fonctionnent sur un système de prêt analogue à celui des bibliothèques. Le public peut ainsi emprunter une œuvre et la conserver chez lui pendant une durée limitée. « Il s'agit de construire une relation singulière qui invite chacun à se situer dans un autre registre que celui de la consommation immédiate propre aux lieux de spectacle. »<sup>131</sup> Avec une large place pour la photographie et pour les œuvres multiples, la vidéo d'artiste s'est aussi développée dans les collections des artothèques. En France, sur la cinquantaine d'artothèques existantes, une quinzaine se trouvent adossées à des médiathèques, d'autres sont installées dans des musées, des écoles d'art ou dans des lieux de spectacle vivant. L'artothèque de Villeurbanne, qui prend place au sein de la Maison du livre, de l'image et du son (MLIS), propose de nombreux ateliers culturels. Mêlant initiation aux techniques de création multimédia et atelier d'arts plastiques, ils incitent aux créations personnelles ou collaboratives. Les enfants peuvent aussi participer aux séances ciné-jeux-goûter « A voir les enfants ! » ou à l'atelier d'arts plastiques « Arto pas si tôt ! », en pratiquant la danse, en s'improvisant DJ ou en prenant part à des réalisations plastiques en relation avec les expositions. De telles initiatives vont dans le sens de l'éducation artistique et culturelle, dans la mesure où elles combinent la rencontre avec les œuvres, ici empruntables, l'appropriation d'une démarche créatrice et l'apprentissage de connaissances dans le domaine artistique.

<sup>129</sup> Ibid.

<sup>130</sup> Nicolas Bianco-Levrin. Propose recueillis lors d'un entretien.

<sup>131</sup> Claire Tangy, « Deux mois durant : de la vie à l'œuvre, de l'œuvre à la vie », in *Arts en bibliothèque, op. cit.*, p.237.

Autre exemple pertinent dans la mise en place d'un parcours découverte d'actions éducatives et culturelles, le Conseil Général de la Gironde s'attache à promouvoir les arts plastiques et visuels tout en menant une politique de soutien à la création. Son artothèque départementale est donc un outil au service de la diffusion des œuvres, qui sensibilise les jeunes aux arts visuels et à l'art contemporain à travers des prêts aux établissements scolaires, aux structures municipales et associations ainsi qu'aux individuels. Les bibliothèques du territoire sont partenaires, dans la mesure où elles accueillent des œuvres de l'artothèque et participent à des projets de médiation. En outre, une galerie virtuelle permet d'exposer les œuvres par thèmes, par dates d'acquisition et sert d'espace d'information sur les œuvres. Elle est aussi un espace de dialogue entre des groupes d'élèves accompagnés de leur enseignant et les artistes. Par ailleurs, dans le but de mettre en œuvre une politique commune d'éducation artistique et culturelle pour les jeunes du département, le Conseil Général de la Gironde, l'Inspection d'Académie de la Gironde et la Drac Aquitaine ont signé une convention intitulée « Sur les chemins de la culture » en juin 2010, qui a pour but de développer des espaces de rencontres entre les jeunes et la culture artistique, d'initier des projets sur le territoire auprès des habitants pour accompagner notamment les jeunes tout au long de leur scolarité et de former les acteurs de l'éducation artistique et culturelle.

Au-delà de proposer d'emprunter des œuvres d'art contemporain, les artothèques visent à une « appropriation physique de l'œuvre, impossible dans les autres lieux d'exposition »<sup>132</sup>, comme l'explique Marie Pontoire, responsable de l'artothèque d'Annecy. En effet, en sélectionnant une œuvre et en l'accrochant, on éveille le public à exercer son jugement esthétique, à effectuer des choix. « Au fil des jours, le regard change, une relation s'établit, ouvrant la porte à un dialogue autour des œuvres. Et c'est souvent la première étape d'une démarche active vers l'art contemporain et ses lieux de diffusion. » Par ailleurs, cette démarche propre à l'emprunteur nécessite des actions de médiation. Nombreuses sont les artothèques à mettre en place des actions de sensibilisation, à proposer des ateliers d'expression artistique ou à initier le public à l'art contemporain et à ses esthétiques. A l'artothèque d'Annecy, un cycle de sensibilisation à l'art contemporain baptisé « L'heure d'arto » permet ainsi aux enfants de découvrir des œuvres d'art contemporain de manière ludique. En associant plus étroitement artothèques, bibliothèques et médiathèques, il conviendrait de rendre plus accessibles les créations contemporaines en disposant des œuvres d'art contemporain dans les halls d'accueil des bibliothèques, en les dispersant au sein des sections jeunesse ou au milieu des espaces de lecture, afin de surprendre le public et de l'éveiller à des rencontres fortuites. L'art contemporain ne prend pas seulement place dans les galeries, les musées et les lieux traditionnels d'exposition, il peut aussi aller à la rencontre du public de manière inattendue.

### *Découvrir le patrimoine*

De nombreuses bibliothèques disposent de fonds patrimoniaux riches et précieux, qu'elles s'emploient à faire découvrir au public, que ce soit sur place ou en ligne, notamment à travers des programmes de numérisation. Ainsi, la bibliothèque municipale de Grenoble mène un important programme de numérisation qui porte notamment sur son fonds ancien dauphinois concernant les manuscrits, les éditions originales relatives aux personnages emblématiques de l'ancien Dauphiné tels que

<sup>132</sup> Marie Pontoire, « Des partenariats possibles », *La Revue des Livres pour enfants*, op. cit., p.131.

Stendhal, Champollion ou Berlioz et les fonds iconographiques.<sup>133</sup> D'autres bibliothèques s'appuient de manière privilégiée sur leurs collections patrimoniales, comme la bibliothèque de Rennes Métropole, qui met en ligne ses collections anciennes, rares et précieuses : « des manuscrits du Moyen Âge aux journaux du 19<sup>e</sup> siècle, en passant par les incunables et autres livres imprimés anciens, ce sont plus de 4500 textes et images qui vous sont proposés en ligne. »<sup>134</sup> Des bibliothèques universitaires mènent de semblables projets de valorisation de leurs collections à travers des mises en ligne sur internet mais également par le biais d'outils numériques. Ainsi, la bibliothèque universitaire de Lille III propose à l'internaute de découvrir la richesse de son fonds, qui comporte notamment des évangiles en arménien datant du 17<sup>e</sup> siècle ainsi que des manuscrits médiévaux, par le biais de la web tv de l'université.<sup>135</sup> Bien d'autres œuvres patrimoniales conservées dans des bibliothèques sont désormais accessibles. Ainsi, le Graduel de Fontevault, livre liturgique du 13<sup>e</sup> siècle, est accessible librement et gratuitement sur Internet. Consultables au moyen d'un zoom, les enluminures peuvent révéler leurs détails.<sup>136</sup> En outre, une collection d'estampes conservée dans la Réserve précieuse du Pôle Limousin Patrimoine est également numérisée et consultable en ligne. Elle s'adresse autant aux chercheurs qu'aux amateurs. Quant à la médiathèque de Saint-Etienne, elle valorise ses collections sur internet à travers des expositions en ligne, comme *Manufrance, La Manufacture française à partir de 1947*, qui retrace l'histoire industrielle de la région, mais aussi en proposant de naviguer parmi les collections du compositeur Jules Massenet.<sup>137</sup> Visant à mixer les supports de diffusion culturelle, le complexe culturel des Champs Libres associant la bibliothèque de Rennes Métropole, le musée de Bretagne et l'Espace des sciences, réalise des expositions communes. En 2008, l'exposition *Le roi Arthur, une légende en devenir* permettait, par exemple, au public de découvrir un manuscrit à enluminures conservé à la Bibliothèque nationale de France. Différents outils de médiation accompagnaient les visiteurs (bornes interactives, écrans diffusant des extraits de films, cartels jeune public, salons d'écoute, dioramas jeune public, objets tactiles...) dans l'idée de développer l'autonomie du spectateur : « quand le texte est associé à l'image, quand le multimédia répond aux manuscrits médiévaux, que les dioramas livrent l'illustration d'un thème ouvrant sur l'imaginaire (...) En d'autres termes, l'objectif ultime a été de tenter de donner à chaque visiteur la possibilité de faire du roi Arthur et des chevaliers de la Table ronde un mythe personnel. »<sup>138</sup> Il ne suffit pas de réaliser des expositions numériques en ligne pour que les bibliothèques valorisent leurs collections. Des actions de médiation sont également nécessaires et les bibliothèques l'ont bien compris. La force des bibliothécaires, qui se sont formés aux outils numériques, réside dans cette capacité à favoriser la découverte, voire l'appropriation par le public ou l'internaute de contenus extrêmement divers, allant de manuscrits, de photographies, de cartes postales, de cartes et plans à des partitions, etc, par le biais d'outils de recherche, par la conception de jeux à destination du jeune public ou en incitant les navigateurs à participer au contenu, comme le fait *Numelyo*, la bibliothèque numérique de Lyon, qui invite l'internaute à enrichir les collections numérisées en partageant ses photographies de Lyon et de la région Rhône-Alpes, afin de construire la mémoire du territoire.

« Alors que les services d'archives sont souvent à l'écart des centres-villes et des circuits touristiques ou patrimoniaux, et que la fonction première des archives est de préserver des

<sup>133</sup> <<http://www.bm-grenoble.fr/614-le-patrimoine-numerisee.html>> (consulté le 18/11/2013)

<sup>134</sup> <<http://www.tablettes-rennaises.fr/app/photopro.sk/rennes/?>> (consulté le 18/11/2013)

<sup>135</sup> <<http://live3.univ-lille3.fr/video-culture/evangiles-en-armenien-17e-siecle.html>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>136</sup> <[http://www.bm-limoges.fr/collections\\_numeriques.html](http://www.bm-limoges.fr/collections_numeriques.html)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>137</sup> <<http://www.bm-st-etienne.com/medias/medias.aspx?>

INSTANCE=exploitation&PORTAL\_ID=portal\_model\_instance\_\_diaporamas.xml&SYNCMENU=DIAPORAMAS> (consulté le 18/11/2013)

<sup>138</sup> Patrick Absalon, « Mixité des supports, autonomie des publics : le cas d'une exposition temporaire aux Champs Libres à Rennes » in *Actes du colloque Chemins d'accès : l'autonomisation, une école du visiteur ?* BnF, novembre 2008, p.2.

documents, la mission éducative prend une place grandissante... »<sup>139</sup> De nombreux services d'archives ont ainsi décidé de se doter d'outils pédagogiques afin de donner accès aux documents qu'ils conservent, tout en proposant des actions de médiation ciblées, organisées avec l'aide d'enseignants-chercheurs. La circulaire interministérielle du 29 avril 2008 insiste sur les partenariats à nouer entre chaque école, chaque collège et lycée et les institutions culturelles, notamment dans le cadre d'un projet de territoire. Aussi, certains services d'archives ont-ils décidé de mettre en place des actions de médiation, en se référant aux pratiques des bibliothèques ou des musées. S'adressant à un public varié, les archives de la Seine-Saint-Denis ont, par exemple, mis en place des actions de valorisation patrimoniale en organisant des ateliers d'histoire destinés aux élèves mais aussi des stages de formation pour les formateurs. Dans ce cadre, un professeur relais aide à l'élaboration des ateliers et veille à l'adéquation entre le contenu des ateliers et le programme scolaire. De la même manière, les bibliothèques pourraient collaborer plus étroitement avec les enseignants pour élaborer leurs actions de médiation en direction des écoliers, des collégiens et des lycéens, notamment dans les territoires où les structures culturelles sont moins abondantes.

### *Communiquer sur les actions*

La mise en place de projets ou d'activités à visées éducatives et culturelles doit nécessairement s'accompagner d'une réflexion sur les modalités de communication de ces actions, que ce soit auprès des partenaires et professionnels associés ou auprès du public de la bibliothèque. Dans les bibliothèques universitaires, il est également important d'informer les enseignants et de les inciter à faire venir leurs étudiants aux activités et animations proposées. Au moyen de flyers, d'affiches sur place mais aussi sur les sites internet des bibliothèques et notamment en développant la présence des bibliothèques sur les réseaux sociaux (blogs, Facebook, Twitter, Youtube...), les bibliothèques ne manquent pas d'imagination pour déployer des outils de communication variés et adaptés aux différents publics. L'université d'Avignon communique ainsi par le biais d'Internet pour annoncer ses conférences et ses expositions. « L'animation est un moyen important de promotion de tous les supports culturels, livres, films, musique..., une façon pour la bibliothèque de jouer son rôle d'acteur du développement culturel. »<sup>140</sup> Au sein du réseau des bibliothèques de Brest, les axes de communication du réseau s'articulent fortement sur les outils numériques que ce soit son site, sa newsletter, ses blogs (*Tuner de Brest*, *On lit trop*, *Dimension Ados*) ou les réseaux sociaux (Dailymotion, Twitter, Facebook). Les comptes rendus et captations multimédia des animations sont appréciés du public qui peut les consulter en ligne. Le public peut ainsi découvrir un documentaire sur le diagnostic de conservation d'un livre ancien, une conférence sur le thème de la copie, des présentations d'ouvrages par des enfants, une soirée autour du tango... La promotion des actions culturelles est généralement assurée par des documents réalisés à l'occasion de chaque événement (affiches, flyers, signets, bâches...). Parallèlement à cette palette d'outils de communication ponctuelle, d'autres bibliothèques fonctionnant en réseau s'appuient sur des brochures à parution régulière, en version papier et électronique, qui deviennent un trait d'union, comme la

---

<sup>139</sup> Olivier Desgrandes, « Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes », *BBF* n°5, 2010, p.81.

<sup>140</sup> <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0080-004>> (consulté le 18/11/2013)



revue *Topo* des bibliothèques de Lyon, *Entrevues* au sein du réseau des bibliothèques parisiennes ou *Terres de lectures* qui relate la vie du réseau de lecture publique en Ardèche.

Avec le développement des applications et l'utilisation des smartphones, certains professionnels comme Klaus Ceynowa, directeur de la Bibliothèque d'État de Bavière, préconisent que les services en ligne des bibliothèques deviennent disponibles sur téléphone mobile. En France, la bibliothèque municipale de Toulouse, celle de Ville d'Avray ou encore les Champs Libres de Rennes ont développé des applications facilitant les usages, proposant des vidéos, informant sur les services et renseignant sur les actualités des bibliothèques avec des conférences audio, des vidéos, des bibliographies et des billets d'actualité. Dans le réseau des bibliothèques municipales de Grenoble, le site Bmol tv<sup>141</sup> met en ligne des compte-rendus d'animations, de concerts et de rencontres ayant donné lieu à des enregistrements. Produites par l'équipe de Bmol<sup>142</sup>, les vidéos font également preuve de créativité, avec « La chanson inavouable » et des vidéos thématiques au format court, dans un souci de promouvoir la scène locale grenobloise, particulièrement dynamique et éclectique. De même, le blog « trollire »<sup>143</sup>, qui est animé par les bibliothécaires jeunesse, relate de nombreuses animations. Des bibliothèques universitaires communiquent également par le biais de sites internet, qui comportent parfois des web tv, comme la BU du Havre et sa rubrique « ça s'est passé à la BU »<sup>144</sup>, qui propose des contenus audio et des actualités culturelles ou la BU de l'université Lumière de Lyon II et ses reportages sur la webétu tv<sup>145</sup>, qui relatent rencontres ou conférences... Au-delà des moyens de communication déployés, il semble pertinent de rendre visibles les actions et événements liés à l'éducation artistique et culturelle qui ont lieu dans les bibliothèques, afin de renforcer leur attractivité, notamment auprès du jeune public. Si les bibliothèques souhaitent valoriser la place de l'éducation artistique et culturelle, elles ont tout à gagner à investir dans de tels modes de communication, qui se prêtent particulièrement à la retranscription d'événements, de performances, de spectacles et au partage de contenus audio ou visuels. Enfin, en soutenant les pratiques amateurs par le biais des réseaux sociaux, les partages et la circulation au sein d'un réseau élargi s'en trouvent facilités. Profiter des nouvelles technologies et s'appuyer sur les réseaux sociaux assure ainsi une image dynamique et moderne de la bibliothèque, qui contribue à en faire un lieu d'ouverture culturelle et de promotion de la création artistique professionnelle ou amateur.

## Synthèse

Après avoir ainsi parcouru un vaste panorama d'actions polymorphes en direction de publics variés, il ne fait aucun doute que les activités proposées rencontrent un public curieux et enthousiaste. Toutefois les bibliothèques peuvent aller encore plus loin, notamment en valorisant les productions amateurs de leurs usagers. Par la conception de blogs, la réalisation de spectacles ou par la présentation de créations individuelles ou collectives, les bibliothèques gagneraient à fédérer leurs publics autour de moments forts et conviviaux. Lorsqu'elles le font, ces temps de partage et d'éveil à l'expression

<sup>141</sup> <<http://bmol.bm-grenoble.fr>> (consulté le 19/11/2013)

<sup>142</sup> « Le blog Bmol est depuis 2007 le blog musique des bibliothèques de Grenoble. A ce titre, il est donc collaboratif et est animé par les bibliothécaires musicaux du réseau (14 bibliothèques, 20 acquéreurs Musique). Chaque article est validé et publié par le comité de rédaction composé de 5 membres, tous bibliothécaires musicaux du réseau. Les 5 membres travaillent dans les 2 grandes médiathèques du réseau. Concrètement, ce sont surtout les 5 membres du comité qui sont actifs quant aux contenus et à la vie du blog, secondés par 2 ou 3 collègues qui y écrivent assez régulièrement. Source : entretien avec Jérôme Lamour, bibliothèque Kateb Yacine, Grenoble.

<sup>143</sup> <<http://trollire.bm-grenoble.fr>> (consulté le 19/11/2013)

<sup>144</sup> <<http://bu.univ-lehavre.fr/actualites/ca-s-est-passe-a-la-bu/>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>145</sup> <<http://etu.univ-lyon2.fr/doc/les-reportages-sur-les-bu-436788.kjsp?RH=ETU-Rub7>> (consulté le 21/11/2013)

artistique autorisent à quitter la dimension purement éducative pour atteindre celle de l'émotion. Les objectifs de l'éducation artistique et culturelle semblent alors atteints.

## **PARTIE III. ACCOMPAGNER ET VALORISER LE VOLET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN BIBLIOTHÈQUE**

---

La conception d'actions d'éducation artistique et culturelle nécessite un ensemble de modalités, que ce soit en termes d'organisation, d'aménagement d'espaces, de gestion des budgets, de développement d'outils ou dans la gestion des membres des équipes des bibliothèques. Mais avant de penser aux aspects techniques et organisationnels, il convient de s'intéresser au métier de bibliothécaire, qui se trouve fortement impacté par les missions relatives à la formation des publics à l'art et à la culture. Si les bibliothèques ont intégré la dimension d'action culturelle, élaborant des expositions, s'appuyant sur leurs collections pour offrir de nouvelles modalités d'accès à la culture, proposant conférences, rencontres ou débats, il paraît plus difficile, pour certains bibliothécaires, de se positionner en tant que médiateur ou qu'animateur d'un atelier de pratique artistique ou numérique.

### **III. 1 Soutenir la transmission artistique et culturelle**

#### *Former les personnels des bibliothèques et les partenaires à la médiation*

Face aux objectifs ambitieux de l'éducation artistique et culturelle, les moyens humains, techniques et budgétaires dont disposent les bibliothèques pour contribuer à faire connaître le patrimoine culturel et apprécier les arts apparaissent parfois insuffisants. Certaines des bibliothèques interrogées dans le cadre de ce mémoire demandent à leurs équipes d'assurer des activités de médiation. Inscrites dans les fiches de poste, ces missions sont souvent présentées comme des animations à destination des publics. Si les équipes des secteurs jeunesse sont traditionnellement habituées à transmettre le goût des livres, notamment à travers les animations de type « heure du conte », nombreux sont les bibliothécaires qui n'ont pas été formés aux activités de type atelier et sont donc en demande de formation adéquate. Dans le réseau des bibliothèques de Brest, une formation dispensée par les bibliothécaires a été mise en place pour les relieurs, leur permettant de participer aux visites commentées, de donner des conseils techniques et d'animer des démonstrations et des ateliers. De plus, en lien avec le dispositif de réussite éducative de la ville, des séances de formation à la littérature jeunesse ont été proposées aux animateurs des clubs Kilitou. Afin de répondre aux besoins en formation des personnels éducatifs ou des intervenants en charge de l'éducation artistique et culturelle, les ministères en charge de l'éducation et de la culture ont élaboré des documents cadres qui sont accessibles sur le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle. L'un d'eux propose des repères dans la prise en compte de la composante artistique et culturelle du parcours des élèves, de l'école au lycée. L'autre document sert de guide aux équipes éducatives et à leurs partenaires pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Or de tels documents sont souvent inconnus des bibliothécaires, dont la formation initiale n'aborde ni les enjeux ni les textes relatifs à l'éducation artistique et culturelle. Les personnels des bibliothèques se retrouvent donc souvent démunis, tenus à l'écart des textes officiels qui ne leur parviennent pas.



En ce qui concerne les activités de médiation, de nombreuses bibliothèques proposent des formations à destination des animateurs, des acteurs socio-éducatifs amenés à participer à des projets éducatifs et artistiques, ou des personnels en charge de la petite enfance. Ces formations concernent souvent les actions de médiation et d'animation culturelle mais peuvent aussi consister en des initiations ou des perfectionnements opérationnels, qu'il s'agisse des technologies de l'information et de la communication ou d'aide à la construction de projets éducatifs et artistiques. En revanche, peu de bibliothèques proposent des formations à destination des enseignants. C'est regrettable, car lorsqu'une formation destinée aux enseignants est tout de même mise en place dans le cadre d'un PAF, elle permet à ces derniers de découvrir les ressources dont ils disposent en bibliothèque pour conduire leurs projets artistiques et culturels. D'autres formations plus spécifiques peuvent être mises en place par les bibliothèques, en s'appuyant sur des personnes ressources internes ou sur des partenariats avec des associations, notamment pour la sensibilisation à l'accueil de personnes handicapées.

Dans le cadre de la formation continue destinée aux enseignants, la palette est riche mais la sensibilisation à la construction de partenariats avec les bibliothèques reste mince. Ainsi, le plan académique de formation (PAF) de l'académie de Versailles propose chaque année un atelier d'écriture sur plusieurs sites culturels : au théâtre de l'Odéon, au musée du Louvre et à la Maison des écrivains et de la littérature. Les enseignants des premier et second degrés ainsi que les formateurs IUFM y sont amenés à explorer des sessions d'écriture dramatique ou de production de textes qui s'appuient sur les œuvres du musée du Louvre. Guidés par des auteurs, des écrivains et un critique d'art, les stagiaires s'interrogent sur les enjeux de la place de l'art, de l'écriture et du corps dans l'enseignement. En outre, l'inspection pédagogique de lettres et la délégation académique à l'action culturelle de l'académie de Versailles ont mis à l'honneur la littérature numérique lors d'une journée de l'édition Intertice<sup>146</sup> organisée par le CRDP de Versailles. Patrick Souchon, chargé de mission pour le livre, la littérature, l'écriture et la poésie à la DAAC de Versailles a souligné l'importance des nouvelles formes de littérature qui émergent et modifient les habitudes de lecture. Des écrivains, des inspecteurs académiques, des enseignants ont interrogé la nature des œuvres littéraires multimédia et ont animé des ateliers, permettant également de présenter les ressources de la BnF, grâce aux interventions de Françoise Juhel et de Lucile Trunel. En outre, la BnF contribue à ce dispositif de formation continue, notamment avec « Génèse et devenir du texte à l'heure du numérique », un atelier qui s'appuie sur les brouillons d'écrivains et l'évolution des pratiques de l'écriture, en regard des supports numériques et de la Web littérature. Il reste donc de nombreux liens à développer entre les bibliothèques et les structures de formation continue de l'Education nationale pour élaborer et conduire des actions de formation pour la transmission de la culture orale et la rencontre avec la culture du livre, même si des problèmes se posent, notamment en ce qui concerne les disponibilités horaires des enseignants, qui ne peuvent être déchargés de leurs cours. C'est donc parfois par le biais des supports numériques, que les bibliothécaires peuvent leur proposer des ressources et documents pédagogiques leur permettant de préparer des visites d'expositions, des rencontres ou des ateliers.

---

<sup>146</sup><<http://www.intertice.fr>> (consulté le 13/11/2013)

## *Des ressources in situ et en ligne*

Produisant de nombreux supports pédagogiques et dossiers pour accompagner les enseignants dans leurs projets éducatifs et culturels, que ceux-ci soient accessibles sur place ou à distance, les bibliothèques ont aussi pour mission d'accompagner les usagers et de favoriser leur autonomie. C'est notamment en lien avec les programmes scolaires et l'enseignement de l'histoire des arts, que les personnels des bibliothèques de la ville de Toulouse mènent des actions sur place tout en proposant des contenus téléchargeables dans le cadre des parcours « Passeport pour l'art ». A la bibliothèque d'étude, des visites et des documents permettent de découvrir le livre au Moyen Age. Les documents pédagogiques existent en version papier et numérique. Les différents niveaux scolaires sont également ciblés par ces actions. Quant au public non scolaire, une découverte des trésors du patrimoine lui est proposée par le biais de conférences pour des groupes restreints à douze personnes, à qui on présente des livres rares et une visite du bâtiment. « L'ensemble du réseau culturel dont en premier lieu les médiathèques et les centres de ressources doit être mobilisé et accompagné pour faciliter l'accès de tous, des jeunes en particulier, aux ressources numériques mais également valoriser leurs projets »<sup>147</sup>, assure Aurélie Filippetti. Ainsi, la Bpi produit de nombreux dossiers en ligne, accessibles à tous, présentant des artistes, des cinéastes, des courants artistiques ou musicaux... On y trouve également des extraits musicaux, des interviews et des sélections d'ouvrages et de revues.<sup>148</sup> Quant à la Bibliothèque numérique des enfants de la BnF, elle apparaît comme un véritable outil permettant de reconstituer de manière numérique l'espace bibliothèque, invitant à déambuler dans les réserves de livres rares, afin d'appréhender le patrimoine écrit. Toutefois, il apparaît qu'elle n'est pas encore suffisamment identifiée par les enseignants et les jeunes comme lieu de ressources. Il reste donc un travail à faire dans la valorisation de cet outil pertinent. D'autres ressources en ligne ont été mises à disposition des personnes qui mènent des actions d'éducation artistique et culturelle sur le portail culture.fr et sur le site *histoiredesarts* du ministère de la Culture et de la Communication et sur le portail interministériel<sup>149</sup> hébergé par le Centre national de documentation pédagogique (CNDP). En outre, les pôles régionaux de ressources (PREAC) apparaissent comme un complément important, dans la mesure où ils permettent de signaler les ressources culturelles et artistiques au plus près des acteurs, c'est-à-dire en région. Parallèlement, les sites académiques relevant de l'Education nationale, qu'ils soient disciplinaires ou propres aux délégations académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle (DAAC), permettent de focaliser sur l'offre culturelle et pédagogique locale. Quant aux sites *Éducnet*<sup>150</sup> et *Éduscol*,<sup>151</sup> ils prévoient l'accompagnement pédagogique de l'enseignement d'histoire des arts, et plus généralement de l'éducation artistique et culturelle. Enfin, la Réunion des musées nationaux (RMN)<sup>152</sup> met à la disposition des enseignants et des élèves 300.000 photographies utilisables en classe tandis que le site *OpenBibArt*<sup>153</sup> propose aux chercheurs, enseignants et amateurs d'art des références bibliographiques dans le domaine de l'histoire de l'art et de l'archéologie. Si les moyens déployés par les différents ministères et opérateurs culturels misent sur l'accessibilité des ressources en ligne, visant ainsi à réduire les inégalités géographiques, permettant aux personnes en charge de l'éducation artistique et culturelle de préparer ou de prolonger le travail éducatif, d'effectuer des visites virtuelles d'expositions, ils sont souvent multiples et dispersés sur le net, ce qui rend leur visibilité et leur identification moins évidentes.

<sup>147</sup> Ibid.

<sup>148</sup> <[http://www.bpi.fr/fr/les\\_dossiers/arts2.html](http://www.bpi.fr/fr/les_dossiers/arts2.html)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>149</sup> <<http://www.education.arts.culture.fr/>> (consulté le 21/11/2013)

<sup>150</sup> <<http://www.educnet.education.fr/>> (consulté le 20/11/2013)

<sup>151</sup> <<http://www.eduscol.education.fr/>> (consulté le 20/11/2013)

<sup>152</sup> <<http://www.photo.rmn.fr/>> (consulté le 20/11/2013)

<sup>153</sup> <<http://www.openbibart.fr/>> (consulté le 21/11/2013)

## *Penser les espaces de manière adaptée*

Des panneaux d'affichage, des cimaises, des tables ou des vitrines d'exposition, des supports pour des plaquettes d'information sur la vie culturelle et l'animation semblent nécessaires dans les espaces d'accueil de toute bibliothèque ou médiathèque pour mener à bien des actions d'éducation artistique et culturelle.

Si de nombreux « bibliothécaires cherchent à modifier l'organisation spatiale et les activités classiques du lieu bibliothèque pour détourner les représentations de l'espace et/ou de l'usage qu'en a le public, »<sup>154</sup> d'autres manquent encore de solutions et de lieux permettant de favoriser les pratiques artistiques et les moments de rencontre avec des œuvres. Toutes les bibliothèques ne disposent pas forcément d'espaces propices aux animations et certaines doivent parfois partager leurs auditoriums ou salles multimédia avec d'autres équipements culturels du territoire. Certains auditoriums s'apparentent à de véritables salles de spectacle avec une centaine de places ou plus et la programmation de spectacles parfois payants. Mais de manière générale, les auditoriums des bibliothèques ne disposent pas de vestiaires et leurs scènes ne permettent pas du recul suffisant pour disposer de coulisses et d'un véritable espace scénique, s'apparentant plutôt à des salles de conférence, ce qui s'avère véritablement gênant pour la mise en place d'actions d'éducation artistique et culturelle dans le domaine du spectacle vivant, même si des formes expérimentales restent possibles. Ces espaces de représentation scénique manquent pour transmettre l'expérience de la représentation et familiariser véritablement le public aux arts de la scène et du spectacle.

Les bibliothèques d'aujourd'hui se sont sans cesse métamorphosées pour répondre aux besoins du public et proposer de nouveaux services. Elles doivent désormais être pensées en terme de flexibilité. Qu'il s'agisse de lire un livre, de suivre une formation, de voir un film, d'assister à un concert, de découvrir une exposition, d'assister à une conférence, de participer à un atelier, de surfer sur Internet ou de feuilleter une bande-dessinée sur une tablette, les différents espaces doivent être modulables et permettre différents usages, combinant détente, consultation studieuse, animation et pratique. Des cabanes à histoire pour les plus jeunes, des tapis-lecture, des salles multimédia, des espaces de jeux vidéo dédiés aux pratiques en solo ou en groupe, d'autres, comme des cabines consacrées à des moments d'étude et de concentration nécessitant l'isolement..., autant de lieux et de moments différents. Les aménagements se doivent donc d'être évolutifs et ouverts, propices aux échanges, à la convivialité et à l'expérimentation. La médiathèque André Malraux de Strasbourg est un exemple réussi, avec ses ambiances distinctes, ses circulations fluides et un équipement adapté aux différents usages. Outre les espaces de consultation et de lecture répartis sur cinq niveaux, elle dispose d'un auditorium, d'un café et d'une salle d'exposition, propices aux activités d'éducation artistique et culturelle. Les ateliers de création sonore et les nombreuses expositions qui s'y déroulent vont justement dans le sens d'un éveil du public à la création contemporaine.

On comprend donc la nécessité de disposer d'espaces propices aux activités de médiation et de rencontre avec diverses formes d'art, permettant de proposer des ateliers de pratiques, des débats, des spectacles, des expositions, des projections de films... de façon plus professionnelle et convaincante, car le public s'est fait plus

---

<sup>154</sup> Cécile Benoist, « Détournement de public. L'heure du conte dans les bibliothèques pour enfants », in *Les Non-publics, les arts en réception*, op. cit., p.205.

exigeant et a aujourd'hui d'autres référentiels. Pour les bibliothèques qui ne disposent pas de tels espaces, il reste difficile de proposer une offre en lien avec l'éducation artistique et culturelle satisfaisante, sauf à les trouver dans les établissements partenaires : cinéma, maisons de quartier, etc. Le simple accès à des ressources documentaires ou les visites de classe manquent de moments de pratique, d'analyse critique ou de rencontre avec des œuvres in situ, sur lesquels se fonde l'éducation artistique et culturelle. Il est évident que les espaces d'animation ou les ateliers doivent pouvoir être isolés du public habituel lors des périodes d'ouverture et être cloisonnés, à moins qu'au contraire, ils soient volontairement soulignés et mis en évidence dans les espaces publics, dans un souci d'inciter le public présent à y participer. Disposer d'un atelier fermé mais vitré, d'un petit espace de représentation au sein des espaces de consultation comme dans l'espace jeunesse de la bibliothèque Robert Desnos de Montreuil, ou encore se doter d'une sono mobile permettant de s'installer partout..., des modalités variées s'offrent aux bibliothèques. Ainsi, la médiathèque Lucie Aubrac de Vénissieux dispose d'une galerie qui fait le tour des différentes sections au rez-de-chaussée et sert régulièrement d'espace d'exposition. Le public peut ainsi accéder au hasard des déambulations dans ce péristyle propice aux affichages et aux découvertes. Nul doute que les bibliothèques doivent comporter un espace d'exposition ou, du moins, de murs dégagés permettant l'accrochage. Un mobilier modulable, facile à déplacer apparaît donc préférable. La médiathèque départementale de Seine-et-Marne a rédigé à ce propos un petit guide permettant de recenser les besoins en aménagement d'espaces des bibliothèques en fonction des activités qui y sont prévues.<sup>155</sup> Elle prescrit le choix d'un mobilier bas, variant les assises avec des poufs, des podiums, des bancs, des coussins de lecture, qui permettront de faciliter les animations en direction du jeune public. Selon Cécile Benoist, sociologue et auteur, l'heure du conte favorise une nouvelle occupation collective de l'espace de la bibliothèque et de nouveaux usages : « la situation d'écoute est proche ici du théâtre, de même que la manière d'aménager la bibliothèque avec coussins, tentures, décors, tapis... certains conteurs extérieurs qui viennent pendant les heures du conte mettent véritablement en scène leur prestation avec des jeux de lumière, des bougies, des costumes et autres accessoires. »<sup>156</sup> Au sein de l'espace jeunesse, il est ainsi opportun de disposer d'un espace spécifique permettant d'accueillir des groupes et de proposer des lectures, des rencontres mais aussi des ateliers. Un point d'eau, des tables et des chaises sont eux nécessaires aux ateliers de pratique artistique, de même qu'un tableau, et si possible un vidéoprojecteur et un accès à internet. De plus, une salle disposant d'une bonne lumière naturelle et pouvant également être occultée favorise les moments de pratique artistique mais aussi d'analyse critique. Par ailleurs, l'aménagement d'un espace scénique apparaît comme une véritable plus-value dans les bibliothèques, car il permet non seulement de proposer des spectacles variés (concerts, théâtre, spectacle vivant...) mais peut également se faire lieu de restitution pour des travaux réalisés par des élèves, notamment lors des classes à PAC. En effet, les enseignants choisissent souvent des lieux associés au spectacle vivant, comme des théâtres, des opéras ou des conservatoires pour de tels moments de restitution des projets, plutôt que de s'adresser aux bibliothèques et médiathèques. Il y a donc là un vaste champ de possibles à explorer et l'équipement des bibliothèques n'est pas à négliger, loin de là.

---

<sup>155</sup> <[http://mediatheque.seine-et-marne.fr/library/a5cbf28e-500d-45be-92ca-20c6e9812328-F\\_AmenagementMobilier\\_EspacesYvelines.pdf](http://mediatheque.seine-et-marne.fr/library/a5cbf28e-500d-45be-92ca-20c6e9812328-F_AmenagementMobilier_EspacesYvelines.pdf)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>156</sup> Cécile Benoist, *op. cit.*, p.206-207.

## III. 2. L'éducation artistique et culturelle et le numérique

### *S'adresser aux digital natives*

Les jeunes générations, qualifiées de *digital natives*<sup>157</sup>, sont confrontées au numérique et aux écrans de manière significative, ce qui impacte leurs pratiques culturelles. Connectés, appréciant les activités en réseaux, la manipulation d'images, de textes, de musiques, de vidéos, les jeunes sont également très amateurs de télévision mais aussi de radio, un média pourtant traditionnel. En outre, ils sont adeptes de pratiques artistiques amateurs, ce qui peut s'expliquer, d'une part, par le temps libre dont ils disposent, mais aussi par les expérimentations individuelles ou collectives identitaires propres à leur âge. Dans ce domaine, l'impact des pratiques artistiques liées au numérique est prépondérant, grâce aux outils largement diffusés auprès du grand public, tels les logiciels de retouche et de traitement des photos mais aussi de capture et de montage son et vidéo. La médiathèque du Bachut de Lyon invite ainsi les enfants de cinq à sept ans à produire une réalisation numérique sur ordinateur de manière ludique. Ils peuvent ensuite imprimer leurs créations. Dès dix ans, ils sont aussi conviés à s'initier aux pratiques de DJ sur ordinateur, s'appropriant une culture musicale éclectique. « De ce point de vue, la réalisation d'œuvres numériques permet d'associer des enfants qui se sentent plus attirés par le son, d'autres par la prise d'images, d'autres encore par le montage... »<sup>158</sup> comme l'explique le psychanalyste Serge Tisseron. Or les jeunes publics ne maîtrisent pas toujours les outils numériques de base. « Chez les 10-14 ans, des lacunes importantes apparaissent dans l'appropriation de l'outil informatique, des difficultés à se repérer sur Internet. Ceux-ci ont moins de facilité à comprendre et à traiter l'information sur le Web que leurs aînés. »<sup>159</sup> Aussi, les ateliers de création numérique facilitent la maîtrise des nouvelles technologies tout en permettant à la bibliothèque de conquérir ou de fidéliser un public et de l'initier à la création artistique, de manière ludique et décontractée. En intégrant ces nouvelles pratiques numériques, certaines médiathèques veillent à séduire ce public attiré par les réseaux sociaux, les écrans et les mixages culturels. Ainsi, la médiathèque de Melun propose le Cyberlab, un espace culture multimédia dont le but est de former le public aux technologies de l'information et de la communication, dans une perspective culturelle, notamment en expérimentant « l'utilisation de ces technologies comme outils d'accès à la culture, au savoir et comme moyens d'expression et de création, »<sup>160</sup> tandis que la médiathèque de Lormont met à leur disposition des iPads, notamment dans la section musique. Philippe Diaz, responsable du Cyberlab, l'espace culture multimédia à la médiathèque de l'Astrolabe à Melun, explique : « Certaines applications nécessitent la mise en place d'ateliers afin que le public se les approprie, mais l'accompagnement des jeunes s'effectue plutôt au coup par coup (...) Quand j'utilise l'iPad dans la section « image et son » en mixant ou que j'apporte mes propres platines, cela attire du monde mais, en consultation, il est rare que quelqu'un se tourne spontanément vers ce type d'applications. Des ateliers de jeux vidéo musicaux comme Guitar Hero, DJ Hero ou des jeux de danse ont attiré beaucoup de jeunes et d'adolescents, même s'ils étaient ouverts à tous. Le jeu vidéo reste un médium intéressant pour toucher ce public et permettre une médiation avec les collections, puisque, dans Guitar Hero par exemple,

<sup>157</sup> Marc Prensky, *Digital natives, digital immigrants*, 2001, <[www.marcprensky.com](http://www.marcprensky.com)> (consulté le 18/11/2013)

<sup>158</sup> Serge Tisseron, « Une transformation créatrice de soi par soi », *L'observatoire n°42, op. cit.*, p.19.

<sup>159</sup> <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Livre-et-lecture/Bibliotheques/Numerique-et-bibliotheques>> (consulté le 18/11/2013)

<sup>160</sup> Philippe Diaz, Présentation de l'espace Cyberlab de la médiathèque de l'Astrolabe, Melun (77). <[http://www.bibliotheques93.fr/?page\\_id=4565#3.2](http://www.bibliotheques93.fr/?page_id=4565#3.2)> (consulté le 18/11/2013)



des classiques du rock sont abordés. Cela facilite les ponts avec notre fonds. »<sup>161</sup> Les bibliothèques apparaissent donc comme un lieu proposant non seulement des ressources numériques mais aussi des ateliers multimédia et des professionnels formés pour les aider. Par ces actions de médiation impliquant le numérique, on peut favoriser l'innovation tout en diversifiant les modalités de pratiques artistiques et culturelles.

### *Favoriser les dimensions participatives et collectives*

Face à l'hybridation des pratiques artistiques et au métissage des supports, on observe des participations tantôt individualisées, tantôt collaboratives. En regard de ces évolutions, les bibliothécaires se sont professionnalisés dans ce domaine, multipliant les projets axés autour des nouvelles technologies et modifiant la place de l'utilisateur, qui devient acteur ou collaborateur des projets. Ainsi, au sein du réseau des bibliothèques de Brest, dans le cadre de l'initiation au multimédia, des classes de CM2 ont participé au comité de lecture romans pour la jeunesse en publiant leurs avis sur le blog [www.on-lit-trop.fr](http://www.on-lit-trop.fr), qui intègre leurs commentaires et ceux des adultes participant au comité. Ce projet participatif permet à la fois aux jeunes lecteurs de se familiariser avec la littérature jeunesse et de développer un esprit critique tout en utilisant les outils multimédia dont ils sont adeptes. Les bibliothèques peuvent ainsi faire confiance au public et l'amener à co-élaborer de nouvelles pratiques en vue de l'acquisition ou de l'enrichissement d'une culture artistique. Ces échanges fructueux, s'ils restent souvent de l'ordre de l'expérimentation, ont le mérite d'ouvrir de nouvelles perspectives et de renouveler les modes d'appropriation d'une démarche créatrice.

## **III. 3 L'adaptation aux rythmes scolaires : une opportunité pour les bibliothèques concernant l'éducation artistique et culturelle ?**

### *S'inscrire dans les projets de réussite éducative*

Que ce soit à travers des contrats locaux, des conventions, des plans départementaux..., les collectivités disposent d'un ensemble de dispositifs relativement large pour mettre en place des actions d'éducation artistique et culturelle. Ces dispositifs incluent parfois l'idée de « parcours », telle que l'a définie le ministre de l'Éducation nationale dans la circulaire du 13 mai 2013. À Lille, par exemple, un plan global éducatif permet de toucher tous les enfants. Les bibliothèques et les médiathèques jouent donc un rôle important au sein de ce plan, comme d'autres structures culturelles. À ce titre, elles participent au projet de réussite éducative, « en donnant aux enfants les meilleures conditions de réussite scolaire, dans leur temps de loisirs, avec notamment les plans thématiques (lecture, musique, patrimoine...), mais aussi, et surtout, en permettant aux parents de prendre leur place dans l'éducation de leurs enfants et en les associant encore plus aux projets qui leur sont proposés. »<sup>162</sup> Or dans le Nord-Pas-de-Calais, un peu moins de 20% des villes appliquent la réforme des rythmes scolaires. Selon Peggy Le Roy, conseillère « EAC » de la Drac Nord-Pas-de-Calais, « plus il y aura de professionnels impliqués, mieux le territoire sera irrigué. »<sup>163</sup> Même politique d'ouverture à la culture comme gage de réussite éducative pour Xavier Mahé, directeur de la

<sup>161</sup> <<http://www.lormont.fr/spip.php?rubrique29>> (consulté le 24/11/2013)

<sup>162</sup> <<http://www.lille.fr/cms/accueil/education-enseignement/ville-services-education/peg-education>> (consulté le 28/10/2013)

<sup>163</sup> Danielle Van Santen, « Education artistique, les collectivités proposent du sur-mesure », *La Gazette des communes*, 4 novembre 2013, p.34.

culture du conseil général de l'Oise.<sup>164</sup> D'autres, comme lui, misent sur l'éducation artistique et culturelle pour modifier la relation des jeunes à l'art et ouvrir leur regard sur le monde, comme Stéphane Troussel, président du conseil général de la Seine-Saint-Denis. Dans le cadre de la loi sur la refondation de l'école, qui modifie les rythmes scolaires, les collectivités territoriales sont invitées à jouer un rôle fondamental dans la mise en œuvre de projets à visées éducatives et culturelle sur les temps périscolaires et notamment celui de l'après-midi. « Ces parcours font non seulement évoluer la relation de l'élève à l'art et à la culture, mais aussi la relation élève-enseignant », car ils repositionnent l'élève face à la réussite, résume Stéphane Troussel. »<sup>165</sup> Renaud Weisse, délégué adjoint académique à l'action culturelle au rectorat de Strasbourg, « croit aux initiatives qui émanent du terrain, reposent sur l'engagement des personnes, leurs connaissances des publics, de leurs spécificités, sur la mise à disposition de structures, d'équipements et de ressources locales. »<sup>166</sup>

### *Une ouverture à de nouvelles possibilités ou des contraintes supplémentaires ?*

Selon le Conseil économique, social et environnemental, « les dispositifs spécifiques d'EAC manquent de cohérence et ne touchent que 10% à 20% des jeunes »<sup>167</sup> et nombreux sont ceux qui notent que les inégalités sociales et les inégalités territoriales se cumulent. Face au mécontentement de certains parents qui s'estiment insuffisamment informés sur les activités proposées aux enfants et à l'hostilité de bon nombre d'enseignants, l'Association des maires de France (AMF) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF) n'ont pas hésité à demander des financements supplémentaires afin de pouvoir mettre en place la réforme des rythmes scolaires dans des conditions satisfaisantes. Les communes rurales rencontrent, en effet, de sérieuses difficultés face au recrutement d'encadrants et d'animateurs formés et manquent de financements. En outre, les enseignants critiquent la valeur pédagogique des activités proposées. « Ceux qui portent les activités périscolaires supplémentaires pointent la pléthore de difficultés d'organisation. »<sup>168</sup> Les heures de cours ont été étalées sur cinq jours sans que le temps de présence de l'enfant à l'école soit réduit, ce qui génère de la fatigue, notamment chez les plus petits, dont les rythmes sont perturbés. Les intervenants extérieurs ont l'impression de « boucher les trous » et les animateurs peinent parfois à trouver leur place dans un cadre et un lieu où la place du pédagogique est forte. Certaines collectivités ont instauré des temps de formation communs au personnel de l'Education nationale et aux animateurs. « On ne sait plus ce que l'on demande à l'école, aux activités périscolaires et extrascolaires »<sup>169</sup>, déclare Jérôme Lambert, secrétaire départemental du Syndicat national universitaire des instituteurs et professeurs des écoles de Paris. « Les enfants ne connaissent pas les intervenants et ne comprennent pas ce qui se passe, surtout en maternelle. Ils perdent leurs repères, car les journées sont asymétriques et les adultes se multiplient autour d'eux »<sup>170</sup> explique Valéry Marty, présidente nationale de la PEEP, fédération des parents d'élèves de l'enseignement public. « C'est une

<sup>164</sup> *Op. cit.*, p.32.

<sup>165</sup> *Op. cit.*, p.34.

<sup>166</sup> *Op. cit.*, p.32.

<sup>167</sup> Danielle Van Santen, *op. cit.*, p.32.

<sup>168</sup> Stéphanie Marseille, « Rythmes scolaires, la grogne grandit avec la mise en œuvre de la réforme », *La Gazette des communes*, 7 octobre 2013, p.8.

<sup>169</sup> *Ibid.*

<sup>170</sup> Stéphanie Marseille, *op. cit.*, p.9.



réforme structurelle, un projet de société, qui va prendre du temps à s'installer »<sup>171</sup>, ajoute Patrice Weisheimer, secrétaire général du Syndicat de l'éducation populaire-Unsa.

L'association des maires de France (AMF) a fait remonter l'intention de certains maires de ne pas appliquer la réforme à la rentrée prochaine. « Nous refusons que nos adjoints et nos cadres se mobilisent en pure perte, sur une réforme dont il apparaît chaque jour plus vraisemblable (...) qu'elle sera modifiée, repensée, voire annulée »,<sup>172</sup> ont-ils expliqué. A Paris, où les 4,5 jours ont été mis en place à la rentrée 2013, on a assisté à des grèves chez les enseignants du primaire et les personnels des bibliothèques font part de difficultés d'organisation du travail interne et du manque de place pour accueillir les classes dans certains cas. L'association des maires ruraux de France a également dénoncé le manque de concertation et de financement pour le lancement de la réforme, qui demande du temps, de la méthode et des moyens conséquents alors même que la plupart des collectivités rencontrent de grandes difficultés budgétaires. Ils pointent les disparités des situations locales en terme de ressources humaines, de locaux disponibles, de capacités financières des communes et intercommunalités...<sup>173</sup>

L'association des bibliothécaires de France a pris position au regard de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires depuis la rentrée 2013. Elle a relevé certains points, soulignant l'opportunité qui s'offre aux bibliothèques de toucher un public spécifique : « La participation à ces accompagnements périscolaires est une chance pour les bibliothèques de toucher un public d'enfants diversifié dans un cadre plus souple que pendant le temps scolaire. Le rôle des bibliothécaires de transmettre la lecture plaisir, mais aussi d'être passeurs d'autres pratiques culturelles ou ludiques, ne peut être que valorisé par cette opportunité. »<sup>174</sup> Mais il ne fait aucun doute que la réforme des rythmes scolaires implique une réorganisation sinon totale, du moins partielle des modalités de travail des bibliothécaires concernant tant les accueils de classe, que d'individuels et les contenus proposés. Les questions de budget, de ressources humaines, de locaux sont donc appelées à être réétudiées en regard de l'impact sur les horaires d'ouverture des bibliothèques. Cela peut être l'occasion de reformuler le projet de l'établissement sans toutefois oublier que la bibliothèque doit s'adresser aux différents publics. En effet, les conséquences du changement des rythmes scolaires se font plus ou moins sentir dans les bibliothèques en fonction des choix effectués par les communes et de l'organisation des collectivités. Ainsi, au sein de la bibliothèque municipale de Grenoble, comme dans de nombreuses bibliothèques impactées dès 2013 par la réforme des rythmes scolaires, les animations pour enfants du mercredi matin ont disparu. En outre, les soirs de la semaine nécessitent des moyens humains et logistiques supplémentaires. Les conséquences de cette réforme se font donc sentir sur l'organisation des activités et sur l'accueil du tout public. En voulant développer l'offre périscolaire sur le temps habituellement consacré aux divers usagers de la bibliothèque, la bibliothèque perd en disponibilité et se trouve obligée de délaissier une partie du public. Ainsi, la bibliothèque parisienne Louise Michel a choisi de ne pas proposer d'accueils de groupes périscolaires et explique ce choix par l'aspect totalement décroché du lieu, favorisant le lien entre parents et enfants et permettant aux familles de se retrouver dans le même espace mais ne permettant pas la bonne cohabitation du tout public avec l'accueil encadré d'enfants en activités périscolaires. De plus, la bibliothèque est petite et les structures voisines accueillant des enfants sont très nombreuses dans ce quartier du

---

<sup>171</sup> Ibid.

<sup>172</sup> <<http://www.amf.asso.fr/congres2013/maire-info.asp?param=16618>> (consulté le 11/12/2013)

<sup>173</sup> <<http://www.amf.asso.fr/Presse/Communiqués/tabid/1225/ID/791/Reforme-des-rythmes-scolaires-Ne-pas-jeter-leleve-avec-leau-du-bain.aspx>> (consulté le 22/11/2013)

<sup>174</sup> <<http://www.abf.asso.fr/6/46/366/ABF/recommandations-de-labf-concernant-lapplication-pour-les-bibliotheques-du-decret-reformant-les-rythmes-scolaires?p=2>> (consulté le 18/11/2013)

vingtième arrondissement. L'accent a donc été porté sur les familles plutôt que sur d'autres types d'usagers et les bibliothécaires ont fait le choix de se rendre dans les écoles plutôt que d'accueillir les élèves à la bibliothèque. C'est dommage, car cela ôte des possibilités de faire découvrir le lieu d'une manière différente que dans le cadre scolaire.

Certains bibliothécaires alertent aussi sur le risque de voir disparaître les activités élaborées dans le cadre scolaire, qui glisseraient sur le temps périscolaire. De nombreuses bibliothèques interrogées dans le cadre de ce mémoire ont évoqué leur projet d'intervenir plus souvent dans les écoles en s'y déplaçant sur le temps périscolaire, or les projets d'interventions sont menés à la hâte, voire dans la précipitation et sans réflexion commune avec les enseignants. Les durées des animations varient de trente minutes à une heure et le nombre d'enfants fluctue parfois entre le début et la fin de l'animation car les parents peuvent les récupérer en cours d'après-midi. D'autres bibliothécaires rencontrés regrettent que les actions menées prennent la forme de « haltes garderies ». On est donc loin de l'éducation artistique et culturelle et c'est regrettable. Si certains arrivent à se saisir de ces opportunités d'actions sur le temps périscolaire, en proposant des lectures, des interventions musicales, des ateliers, cela reste minoritaire et dépend des conditions matérielles et des motivations de chacun. A la médiathèque de Roubaix, des « clubs » ont été proposés aux élèves. Ils ont lieu dans différents établissements scolaires (écoles), sportifs (vélodrome, piscine, salle des sports, club hippique), culturels (médiathèque, conservatoire) ou sociaux de la ville. La médiathèque accueille des élèves de CM1 et CM2 chaque jeudi pour le club « Dans tous les sens » et chaque mardi pour le club « Etonne-moi ». Sous la forme d'ateliers, ces moments permettent de toucher, goûter, sentir, écouter et voir les livres.

Pour de nombreuses bibliothèques qui n'en sont qu'à l'étape des réflexions pour envisager la rentrée prochaine, un important travail de réorganisation des services est nécessaire. Selon Claude Poissenot, qui est enseignant et chercheur en sociologie, il y a un travail indispensable à mener pour les bibliothèques face à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Elles doivent non seulement déployer des moyens intellectuels mais également humains afin de « construire positivement cette opportunité. »<sup>175</sup> Ainsi, « la visite à la bibliothèque se fera dans un cadre plus ouvert, à côté d'autres activités sportives, ludiques ou manuelles. C'est dire que les bibliothèques ont la possibilité d'offrir leur visage sous un jour moins réducteur que sous l'angle scolaire. Elles ont en quelques sortes les moyens de leur autonomie, même si des problèmes logistiques, budgétaires et organisationnels risquent de la brider. »<sup>176</sup> Par ailleurs, les bibliothèques interrogées dans le cadre de ce mémoire ont fait part de l'impact des nouveaux rythmes scolaires sur les horaires d'ouverture au public. En outre, si les bibliothécaires sont habitués à intervenir auprès de jeunes enfants, à gérer des groupes importants sur le temps non scolaire, intervenir en dehors de la bibliothèque auprès de groupes plus conséquents demande d'autres compétences, qui inquiètent certains. « Nous ne sommes ni enseignants ni animateurs », déclarent certains bibliothécaires. De plus, l'accueil d'un groupe d'enfants certains jours pendant plus d'une heure demande un travail important en amont qui va être mené au détriment d'autres projets. En se déplaçant dans les écoles, on perd la richesse de la fréquentation de la bibliothèque et la découverte de ses ressources et

---

<sup>175</sup> Claude Poissenot, « Bibliothèques et rythmes scolaires : quelle stratégie », *La Revue des Livres pour enfants*, op. cit., p.154.

<sup>176</sup> *Op. cit.*, p.153.

de son environnement. De plus, le déplacement vers les structures scolaires s'avère chronophage. Certains soulignent aussi la nécessité de disposer de locaux adéquats. En effet, une salle de classe n'est pas organisée de la même manière qu'un espace jeunesse en bibliothèque, comportant des tapis, des poufs, des coussins et qui est aménagé de manière à générer de la convivialité. Enfin, c'est sur la base du volontariat que les élèves participent aux activités offertes sur le temps périscolaire. Or comment rendre les activités animées par les intervenants des bibliothèques attractives par rapport à d'autres activités perçues souvent comme plus ludiques (sports, jeux...) ? Ne risque-t-on pas de s'adresser à des enfants qui connaissent et fréquentent déjà les bibliothèques et manquer ceux qui auraient justement besoin d'y être sensibilisés ? La question de l'implication des bibliothèques dans le temps libéré par la réforme des rythmes scolaires se pose donc au cas par cas, selon les moyens dont les établissements disposent. En outre, des bibliothèques de quartier nécessitent un nombre de personnels minimum afin de pouvoir ouvrir et l'affectation de bibliothécaires à des interventions extérieures dans les établissements scolaires peut empêcher dans certains cas l'ouverture de la bibliothèque au tout public.

## Synthèse

Selon Anne-Sophie Chazaud, directrice du pôle Médiathèque de Saint-Priest, la notion éducative de parcours culturel permet de rayonner « à l'échelle des territoires, en lui donnant toute sa richesse possible et son amplitude : aller de l'école à la médiathèque en passant par le musée, l'artothèque, le conservatoire, le théâtre, le cinéma, le jardin botanique, le chantier urbain, l'entreprise (...) »<sup>177</sup> Un tel point de vue va dans le sens d'une ouverture et d'un décloisonnement. Il ne s'agit pas seulement de développer le goût artistique et la culture de chaque individu mais aussi de faire exister la bibliothèque dans un ensemble de structures et sur un territoire donné. C'est notamment en s'appuyant sur des partenariats et en élargissant leur domaine d'action que les bibliothèques pourront être perçues comme des lieux de culture et de création vivants et dynamiques.

---

<sup>177</sup> Anne-Sophie Chazaud, « Médiathèque/Ecole : pour un parcours culturel commun » *BBF* n°2, t.58, 2013, p.10.

## CONCLUSION

---

En s'intéressant à la place de la pratique artistique et de la création contemporaine en bibliothèque, on a ainsi pu observer d'infinies variations de mises en contact du jeune public avec les différents langages artistiques. Par le biais d'offres de médiation fortement diversifiées, allant de la visite de classe à la co-construction de projets artistiques, de la lecture contée à la pratique artistique en atelier, les bibliothèques invitent le jeune public à découvrir différentes formes d'expression artistiques. De la poésie au slam, des visites d'expositions à la rencontre du patrimoine numérisé, des lectures aux concerts, la bibliothèque est devenue un lieu où se joue pleinement l'éducation artistique et culturelle. En focalisant sur l'offre éducative et artistique en bibliothèque, notre étude a permis de confronter des pratiques variées, certaines reposant sur des partenariats, d'autres sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication ; dans tous les cas, ces pratiques traduisaient l'engagement des bibliothécaires. Au-delà des obstacles d'ordre technique, financier ou humain que les bibliothèques peuvent rencontrer, notamment dans un contexte budgétaire devenu difficile, les évolutions du métier de bibliothécaire vont, sans nul doute, dans le sens du développement des qualités d'animateur, de pédagogue et de médiateur. De plus, si les textes concernant les parcours d'éducation artistique et culturelle cherchent à toucher les jeunes de la maternelle à l'université, rien n'interdit de s'adresser aux actifs, aux familles et aux seniors. Depuis les années 1980, l'accroissement de l'offre culturelle conjugué à l'augmentation des équipements a permis d'adapter les actions des bibliothèques aux publics qui ne sont pas familiers des œuvres et des équipements culturels, il reste néanmoins de nouveaux publics à conquérir. C'est donc par un travail d'identification de leurs besoins et en travaillant avec les enseignants, les partenaires de la petite enfance, mais aussi en s'appuyant sur les artistes, les créateurs et les ressources territoriales que les bibliothèques pourront toucher d'autres publics et les initier à l'art et à la culture. Que ce soit en aménageant des espaces spécifiques dédiées à la pratique artistique et/ou numérique ou par la formation des personnels à l'histoire des arts et à la pratique artistique et numérique, le développement d'une offre artistique et culturelle articulée avec les collections des bibliothèques autorise le croisement des langages artistiques et la familiarisation de l'utilisateur à un univers dynamique. Le rôle traditionnel de la bibliothèque, qui repose notamment sur l'importance de sa relation au jeune public, gagne donc à intégrer l'éducation artistique et culturelle dans sa relation aux usagers comme dans son lien aux collections. Il en va de l'image de la bibliothèque et de son rayonnement sur le territoire. Récemment, Jean-Pierre Saez, directeur de l'Observatoire des politiques culturelles, affirmait que « redonner une grande perspective pour l'EAC nécessitait une articulation plus fluide entre vision nationale et projet local, notamment pour pallier les inégalités territoriales. »<sup>178</sup> L'offre culturelle demeure, en effet, relativement inégale. Or les bibliothèques visent à atteindre le plus grand nombre sur la totalité du territoire. Il est cependant à regretter que les politiques éducatives et culturelles n'aient pas suffisamment pris en compte cette donnée pour la mise en place de l'éducation artistique et culturelle à travers ces établissements culturels très largement répandus.

Par ailleurs, en s'appuyant sur les politiques éducatives et culturelles menées par les collectivités territoriales, les bibliothèques peuvent renforcer leurs partenariats. Dans cette logique de parcours se fonde désormais l'éducation artistique et culturelle, en prenant en compte les différents temps de l'enfant et en le familiarisant avec les

---

<sup>178</sup> Jean-Pierre Saez, « Grande cause troque CDD contre CDI », *L'Observatoire n°42*, op. cit., p.2.

structures culturelles du territoire. Si nombreuses bibliothèques ont mis en place des actions en direction des familles, de la petite enfance et des publics empêchés, celles-ci ne sont pas toujours liées à l'éducation artistique et culturelle et pourraient gagner en efficacité ou en ampleur si elles s'appuyaient sur des axes forts de politique éducative et culturelle. Dans certains territoires, les élus locaux visent en effet à mutualiser les projets de développement artistique et culturel auprès des populations, que ce soit à travers des conventions, des contrats, des plans... Dans les agglomérations d'Angers, Brest, Toulouse, Montpellier, Lille, Paris, dans les départements de la Seine-Saint-Denis, de l'Isère, de l'Hérault ou dans des régions, comme en Rhône-Alpes, en Bretagne, dans le Nord-Pas-de-Calais..., des dispositifs ont ainsi permis à des jeunes et des familles de participer à des sorties culturelles, à des ateliers artistiques, à des animations ou d'effectuer des parcours culturels.

En conjuguant les efforts dans la lutte contre l'inégalité territoriale, les bibliothèques, les médiathèques et les structures culturelles permettent de rendre plus performantes les démarches de sensibilisation et de mise en contact avec la création contemporaine et le patrimoine d'hier. Combinés avec les offres numériques, les dispositifs territoriaux développent plus de moyens financiers et organisationnels, favorisant la mutualisation, notamment dans le cadre de certaines résidences d'artistes, d'auteurs ou d'illustrateurs, qui peuvent s'effectuer sur plusieurs établissements scolaires et culturels. Par ailleurs, dans le contexte de la réforme des rythmes scolaires, le développement du volet artistique et culturel en bibliothèque peut servir de levier dans la réorganisation des activités et le redéploiement de l'offre sur le temps périscolaire, ouvrant sur de nouvelles compétences pour les bibliothécaires, renforçant la cohésion des équipes et autorisant des partenariats inédits. Encore faut-il que tous les acteurs soient au clair avec les objectifs de l'éducation artistique et culturelle et qu'au sein des collectivités les directions de la culture et de l'éducation travaillent plus étroitement. Pour cela, une meilleure diffusion des grands textes des ministères doit être assurée.

# ***Bibliographie***

## **Politique de l'EAC**

### **Articles**

HEINICH Nathalie, « Puissance de la modération », in *Le Débat*, n°164, mars-avril 2011.

### **Revues spécialisées**

BAMFORD Anne, « L'éducation artistique dans le monde, une étude internationale », in *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, « L'éducation artistique », septembre 2006. <http://ries.revues.org/1107>

*L'observatoire des politiques culturelles*, n°42, été 2013.

### **Rapports et bilans**

*Actes du séminaire national sur l'éducation artistique et culturelle des 22 et 23 janvier 2007*. [http://eduscol.education.fr/D0217/actes\\_EAC.htm](http://eduscol.education.fr/D0217/actes_EAC.htm)

*Actions pilotes en matière d'éducation artistique et culturelle dans les établissements nationaux du Ministère de la Culture*, LAURET Jean-Marc, inspecteur-conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle, et COHEN Olivia-Jeanne, chargée de mission, MCC, juin 2009.

*Le bilan de la mise en œuvre du plan de relance de l'éducation artistique et culturelle en 2005*. Drac-administration centrale, document réalisé par le département de l'éducation, des formations, des enseignements et des métiers, délégation au développement et aux affaires internationales, 21 juin 2006.

*Consultation sur l'éducation artistique et culturelle «Pour un accès de tous les jeunes à l'art et à la culture»*, rapport présenté au nom du comité de la consultation, présidé par Marie Desplechin, par BOUËT Jérôme, inspecteur général des affaires culturelles, avec le concours de LAMBOLEY Claire, cheffe du service de la coordination des politiques culturelles et de l'innovation (secrétariat général du ministère de la Culture et de la Communication), janvier 2013.

*L'éducation artistique et culturelle à l'école en Europe*, publié par l'Agence exécutive «Education, audiovisuel et culture» (EACEAP9 Eurydice), septembre 2009. <http://www.eurydice.org>

*L'éducation artistique et culturelle en France*, LAURET Jean-Marc, MCC.

*Etat des lieux des dispositifs d'éducation artistique et culturelle*, rapport à monsieur le ministre de l'éducation nationale, madame la ministre de la culture et de la communication, MOIRIN Jean-Yves, inspection générale de l'Education nationale, ministère de l'Education nationale, LE GUEVEL Anne-Marie, LAURET Jean-Marc,

inspection générale des affaires culturelles, ministère de la Culture et de la Communication, octobre 2012.

Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle, *rapport annuel*, 2007, PIRE Jean-Michel, rapporteur général.

*Politiques d'éducation artistique et culturelle : rôle et action des collectivités locales*, ENEL Françoise, département des études, de la prospective et des statistiques, MCC. <http://www.culture.gouv.fr/deps>

*Rapport final du Professeur O'FARREL Larry, rapporteur général de la Conférence, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, seconde conférence mondiale sur l'éducation artistique, Séoul, 28 mai 2010.

*Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement par la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur la politique des pouvoirs publics dans le domaine de l'éducation et de la formation artistiques*, présenté par Mme MARLAND-MILITELLO Muriel, députée, 29 juin 2005.

*Rapport à Monsieur le ministre de l'Education nationale sur la mise en œuvre de l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement primaire*, BOUYASSE Vivianne, MAESTRACCI Vincent, MOIRIN Jean-Yves, SAINT-MARC Christine, n°2007-047, mai 2007.

*Evaluer les effets de l'éducation artistique*. Symposium.  
[www.centrepompidou.fr/Pompidou/Pedagogie.nsf/Docs/IDD9E5FC50EAF95536C12570D7004A124?Opendocument&L=1](http://www.centrepompidou.fr/Pompidou/Pedagogie.nsf/Docs/IDD9E5FC50EAF95536C12570D7004A124?Opendocument&L=1)

*Synthèse des contributions DRAC EAC en région*, août 2012.

*Tour de France de l'éducation artistique et culturelle*, jeudi 24 janvier 2013, département de l'Information et de la communication, MCC.

## **Bibliothèques et politiques éducatives et culturelles**

### **Monographies**

*Affaires culturelles et territoires (1959-1999)*, sous la direction de POIRRIER Philippe et RIOUX Jean-Pierre, La Documentation française, Comité d'histoire du ministère de la Culture, 2000.

*Les Non-publics, les arts en réception*, tome 1, sous la direction de ANCEL Pascale et PESSIN Alain, Paris, L'Harmattan, 2004.

BERTRAND Anne-Marie, BURGOS Martine, POISSENOT Claude, PRIVAT Jean-Marie, *Les bibliothèques municipales et leurs publics*, Bpi/Centre Pompidou, 2001.

BUTLEN Max, *Les politiques de la lecture et leurs acteurs. 1980-2000*, Paris, Institut national de recherche pédagogique, 2008.



CHARTIER Anne-Marie et HEBRARD Jean, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Bibliothèque publique d'information-Centre Georges Pompidou/Fayard, 2000.

COLLANTES Nathalie, SALGUES Julie, *On danse ?*, Paris, éditions Autrement jeunesse, 2002.

DJIAN Jean-Michel, *Politique culturelle : la fin d'un mythe*, Paris, Gallimard, 2005.

DONNAT Olivier, *Les Français face à la culture : de l'exclusion à l'éclectisme*, La découverte, Paris, 1994.

FLEURY Laurent, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*, 2<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2011

GREFFE Xavier et PFLIEGER Sylvie, *La Politique culturelle en France*, Paris, La Documentation française, 2009,

HORELLOU-LAFARGE Chanta et SEGRE Monique, *Sociologie de la lecture*, Paris éditions La Découverte, 2007

HUCHET Bernard et PAYEN Emmanuelle (dir.). *L'action culturelle en bibliothèque*. Nouv. éd., Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2008.

LISMONDE Pascale, *Les Arts à l'école, le Plan de Jack Lang et Catherine Tasca*, Paris, Gallimard, 2002,

LOMBARD Véronique-Marie, *Le Voyage-lecture, bibliothèques et écoles associées : ou comment vivre avec douze livres une histoire commune de la lecture*, Editions du Cercle de la Librairie, 2003.

MOUTCHOURIS Antigone, *Sociologie du public dans le champ culturel et artistique*, Paris, L'Harmattan, 2003.

*Panorama art et jeunesse*, Centre Pompidou, département des études, de la prospective et des statistiques du ministère de la Culture et de la Communication, Paris, Injep 2007.

*Arts en bibliothèque*, Editions du Cercle de la librairie, sous la direction de PICOT Nicole, Paris, 2003,

QUIJOUX Maxime, LANNA Flavienne, MATTA Raúl, REBOTIER Julien et de SECHELLES Gildas, *Cultures et inégalités, enquêtes sur les dimensions culturelles des rapports sociaux*, Paris, L'Harmattan, 2011.

## **Recueils**

ABSALON Patrick, « Mixité des supports, autonomie des publics : le cas d'une exposition temporaire aux Champs Libres à Rennes » in *Actes du colloque Chemins d'accès : l'autonomisation, une école du visiteur ?* BnF, novembre 2008,

L'action éducative et culturelle des Archives. Actes du colloque « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? » Hôtel de ville de Lyon, 1<sup>er</sup> et 3 juin 2005

(organisé par le département des publics de la Direction des Archives de France), publié par FOURNIE Pierre et BENXAYER Morrad.

*Bibliothèque, école : quelles coopérations ?* Actes de l'université d'été de La Grande Motte, CRDP de Créteil, Fédération française de coopération entre bibliothèques, 1994.

*Bibliothèques municipales, données d'activités 2010*, synthèse nationale, MCC, direction générale des Médias et des Industries culturelles, service du Livre et de la Lecture.

*Enquête sur les partenariats entre bibliothèques territoriales et établissements scolaires de Lorraine en 2007*, Drac Lorraine mai 2008.

## Articles

ALAMICHEL Dominique, « La bibliothécaire jeunesse : une intervenante culturelle », *BBF*, 2013, n°2, p.98.

BELAYCHE Claudine, « Education artistique et décentralisation », *BBF* n°2, 2004.

CERTAIN Hélène, «Bibliothèque familiale et familière : l'exemple de la bibliothèque Louise Michel», *BBF* n°2, t.58, 2013.

*La culture distribuée, œuvre d'art et consommation culturelle*, Scéren, CNDP-CRDP, Poitiers, 2010.

DESGRANGES Olivier, « Médiation et valorisation du patrimoine écrit et graphique en direction des jeunes », *BBF* n°5, 2010, p.81-82.

DETREZ Christine, « Les adolescents et la lecture, quinze ans après », in *Médamorphoses de la lecture*, *BBF* n°5, t.56, 2011.

HERSENT Jean-François, « Les pratiques culturelles adolescentes, France, début du troisième millénaire », *BBF*n°3, t.48, 2003.

MARSEILLE Stéphanie, « Rythmes scolaires, la grogne grandit avec la mise en œuvre de la réforme », *La Gazette des communes*, 7 octobre 2013.

*Missions culturelles et sociales des bibliothèques*, *BBF*, 1997.

PAYEN Emmanuèle, « Action culturelle et production de contenus », *BBF* n°1, 2011, p.20-25.

TABAH Dominique, « Le rôle social et culturel des bibliothèques vu de Bobigny », *BBF* n°1, 1997, p.41-50.

TAESCH Danielle, SAMUEL-WEIS Michel, «Mulhouse, politique de ville et bibliothèque», *BBF* n°5, t.37, 1992.

VAN SANTEN Danielle, « Education artistique, les collectivités proposent du sur-mesure », *La Gazette des communes*, 4 novembre 2013.

## **Revues spécialisées**

ADAM Denis, RICHEZ Jean-Claude, « Entre innovation artistique et nouvelles formes de culture populaire », *Agora débats/jeunesse n°29*, 2002.

« Création artistique et médiations culturelles en bibliothèque », *La Revue des Livres pour Enfants*, Centre national de la littérature pour la jeunesse, BnF, n°272, septembre 2013.

« Les enfants, le cinéma et les bibliothèques », *La Revue des livres pour enfants*, Centre national de la littérature pour la jeunesse, BnF, n°230, 2006.

« Quelles médiations pour les 8-12 ans en bibliothèque jeunesse ? », *La Revue des livres pour enfants*, n°248, 2009.

SAEZ Jean-Pierre, « Les politiques culturelles, regard sur un développement », in *U-Culture(s), revue culturelle annuelle de l'université de Bourgogne*, n°1, « La culture à l'université », 2006.

## **Mémoires**

BRIET Anne-Laure, *Les partenariats dans le cadre de l'action culturelle en bibliothèque universitaire : enjeux et spécificités*, mémoire d'études, Enssib, Villeurbanne, janvier 2010.

CHAMBON Fabrice, *Le rôle social des bibliothèques : quels terrains d'action et stratégies d'alliances pour la réduction des inégalités d'accès au savoir ?*, mémoire d'études, Enssib, Villeurbanne, janvier 2010.

FAURE Blandine, *Les résidences d'artistes : quand l'art interroge l'identité de la bibliothèque*, mémoire d'études, Enssib, Villeurbanne, janvier 2013.

## **Textes de référence**

Décret du 28 août 2013, réforme du Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle.

Circulaire n° 2013-073 du 3 mai 2013 (MEN).

Circulaire n°2013-036 du 20 mars 2013 sur le projet éducatif territorial (MEN).

Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

Circulaire n° 2010-012 du 29 janvier 2010 : Favoriser l'accès de tous les lycéens à la culture (MEN).

Circulaire n°2010-032 du 5 mars 2010. Charte nationale : la dimension éducative et pédagogique des résidences d'artistes (MEN).

Arrêté du 11 juillet 2008 sur l'organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée (B.O. n°32 du 28 août 2008).

Circulaire n°2008-059 du 29 avril 2008 sur le développement de l'éducation artistique et culturelle, MEN.

Circulaire n°2007-090 du 12 avril 2007 sur les pôles de ressources pour l'éducation artistique et culturelle (PREAC).

Circulaire n°2007-022 DU 22 janvier 2007 sur les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement.

Circulaire n°2005-1289 du 17 octobre 2005 créant le Haut conseil pour l'éducation artistique et culturelle (HCEAC).

Circulaire n°2005-014 du 3 janvier 2005 concernant les orientations sur la politique d'éducation artistique et culturelle des ministères de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Culture et de la Communication.

Circulaire n°98-153 du 22 juillet 1998 sur l'éducation artistique et culturelle de la maternelle à l'université.

Loi n°88-20 du 6 janvier 1988 relative aux enseignements artistiques et décret d'application n°88-709 du 6 mai 1988.

### **Sites internet**

Textes de références : <http://eduscol.education.fr/cid49854/textes-de-reference.html>

Portail interministériel d'information pour l'éducation artistique et culturelle : [www.education.arts.culture.fr](http://www.education.arts.culture.fr)

CNDP : [www.cndp.fr/accueil.htm](http://www.cndp.fr/accueil.htm)

SCEREN-CNDP (département arts et culture) : [www.artsculture.education.fr](http://www.artsculture.education.fr)

Ministère de la Culture et de la Communication : [www.educart.culture.gouv.fr](http://www.educart.culture.gouv.fr)

Haut conseil de l'éducation artistique et culturelle (HEEAC) : [www.education.arts.culture.fr/n-1/haut-conseil-de-leducation-artistique-et-culturelle.html](http://www.education.arts.culture.fr/n-1/haut-conseil-de-leducation-artistique-et-culturelle.html)

Forum permanent pour l'éducation artistique : <http://fpea.over-blog.com>

Ressources iconographiques pour l'enseignement de l'histoire des arts à l'école, au collège et au lycée : [www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts](http://www.culture.fr/fr/sections/collections/histoire-arts)

Association nationale de Recherche et d'Action théâtrale (ANRAT) : [www.anrat.asso.fr](http://www.anrat.asso.fr)

Danse au cœur, Centre national des cultures et des ressources chorégraphiques pour l'enfance et l'adolescence : [www.danseaucoeur.com](http://www.danseaucoeur.com)

Les Enfants de cinéma : [www.enfants-de-cinema.com](http://www.enfants-de-cinema.com)

Association Art + Université + Culture (A+U+C) pour l'action culturelle et l'éducation artistique à l'Université : [www.auc.asso.fr](http://www.auc.asso.fr)

## *ANNEXE 1*

### **ENTRETIENS**

Entretiens portant sur l'éducation artistique et culturelle en bibliothèque menés sur place ou à distance :

MCC :

Sophie Biraud, chargée de mission Education artistique et culturelle au département de la politique des publics, direction générale des Patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication

Thierry Claerr, chef du bureau de la lecture publique, département des Bibliothèques, service du Livre et de la Lecture, direction générale des Médias et des Industries culturelles, ministère de la Culture et de la Communication

DAAC Versailles :

Patrick Souchon, délégué à l'action académique à l'action culturelle (livre, littérature, écriture, poésie) DAAC, rectorat de Versailles

Drac :

Marie Beaupre, chef du service, action territoriale, Drac Ile-de-France

Elisabeth Ladrat, conseillère pour l'éducation artistique et l'action culturelle, Drac Haute-Normandie

Dominique Libessart, conseiller territorial, Drac Ile-de-France

Christine Maillard, conseillère territoriale, Drac Ile-de-France

BnF :

Lucile Trunel, chef du service de l'Action pédagogique, délégation à la Diffusion culturelle, BnF

Jacques Vidal-Naquet, directeur du département Littérature et art, Centre national de la littérature pour la Jeunesse – La Joie par les livres, BnF

BDP :

Anne-Marie Bock, directrice de la BDP du Bas-Rhin

Bibliothèques municipales :

Bénédicte Jarry, coordinatrice du projet médiathèque des Capucins, responsable du patrimoine, réseau des bibliothèques municipales de Brest

Cécile Navarra, chargée de mission développement culturel, médiathèque du Grand Troyes

Jérôme Lamour, coordinateur Musique, bibliothèques de Grenoble

Françoise Legendre, directrice de la bibliothèque municipale du Havre

Hélène Certain, responsable de la bibliothèque Louise Michel, Paris

Isabelle Aucagne, administratrice et secrétaire générale, Maison du Conte de Chevilly-Larue

Fabrice Chambon, directeur des bibliothèques de Montreuil

François Gouyon, directeur du réseau des bibliothèques de Pantin

Agnès Martinet, responsable du service collectivités, médiathèque de Roubaix

Valérie Dumoulin, patrimoine écrit, classes Patrimoine, bibliothèque d'étude et du patrimoine, Toulouse

Céline Guillemot, section jeunesse, bibliothèque Fabre, Toulouse

Julie Peugeot, directrice de la médiathèque et des bibliothèques de quartier de Vénissieux

#### Archives :

Sylvie Zaidman, chef du service des publics et de la valorisation, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis

#### Bibliothèques universitaires :

Carole Letrouit, directrice de la bibliothèque de l'université, SCD de Paris 8

Marie-Paule Voita, responsable des animations culturelles et scientifiques, bibliothèque Marie Curie, INSA de Lyon I

#### Artistes :

Nicolas Bianco-Levrin, artiste-auteur-illustrateur

Nathalie Collantes, chorégraphe et danseuse

Jean-Yves Loude, auteur



## ANNEXE 2

### QUESTIONNAIRES ENVOYÉS À DIVERSES BIBLIOTHÈQUES

- Quelle est votre définition de l'éducation artistique et culturelle ?
- Combien de personnels prennent en charge l'éducation artistique et culturelle ?
- Quelles sont les activités d'éducation artistique et culturelle proposées sur le temps scolaire ?  
(visites de classes, rencontres d'artistes ou d'auteurs, heure du conte, lectures, ateliers thématiques, autres actions éducatives...)
- Quelle est la répartition des visites scolaires par établissements ?
  - primaire
  - secondaire
  - lycée général et technique
  - lycée professionnel
  - lycée agricole
  - enseignement supérieur
- Réalisez-vous des actions pédagogiques en direction des scolaires en difficulté ?
- Avec quels partenaires (autre qu'Education nationale) nouez-vous des conventions dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle ?
- Quelles activités d'éducation artistique et culturelle ont lieu sur le temps non scolaire à la bibliothèque ?  
(expositions, conférences, rencontres avec un artiste ou un auteur, fête, concert, projections de film, documentaires, animations, ateliers, lecture, actions en direction des enfants...)
- Par quels moyens valorisez-vous les actions d'éducation artistique et culturelle dans votre établissement ?  
(affiches au sein de l'établissement et à l'extérieur, publications, site internet de la bibliothèque, site internet de la commune ou de l'agglomération, Facebook, autre...)
- Réalisez-vous des supports pédagogiques spécifiques aux actions d'éducation artistique et culturelle ?
  - en direction des personnels de la bibliothèque
  - en direction des enseignants, en direction des scolaires
  - en direction des jeunes publics (hors temps scolaire)
  - en direction de partenaires (associations, ...)
- Disposez-vous de supports d'accompagnement de type :
  - fiches
  - panneaux
  - blogs
  - pages de sites internet

- cartels
- supports numériques
- autre

- Proposez-vous des formations en lien aux actions d'éducation artistique et culturelle, à destination des personnels, des enseignants, d'autres publics... ?

- Proposez-vous des actions d'éducation artistique et culturelle en direction des publics empêchés ?

- personnes en situation de handicap
- personnes hospitalisées
- personnes incarcérées
- personnes en situation d'exclusion

- Votre établissement a-t-il mis en place des actions d'éducation artistique et culturelle en relation à la réforme des rythmes scolaires ?

- Quels sont, selon vous, les freins de mise en place des actions d'éducation artistique et culturelle dans une bibliothèque ?

- Quel retour avez-vous du public sur les actions d'éducation artistique et culturelle en bibliothèque ?

- Disposez-vous d'actions en relation aux collections patrimoniales ?

## ANNEXE 3

### **PAGE D'ACCUEIL DU SITE INTERNET DE L'EXPOSITION RECREATION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, 2013**

RéCréation : un événement de la bibliothèque municipale de Lyon

17/12/13 11:23



<http://recreation.bm-lyon.fr/>

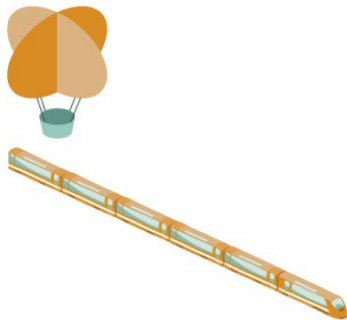
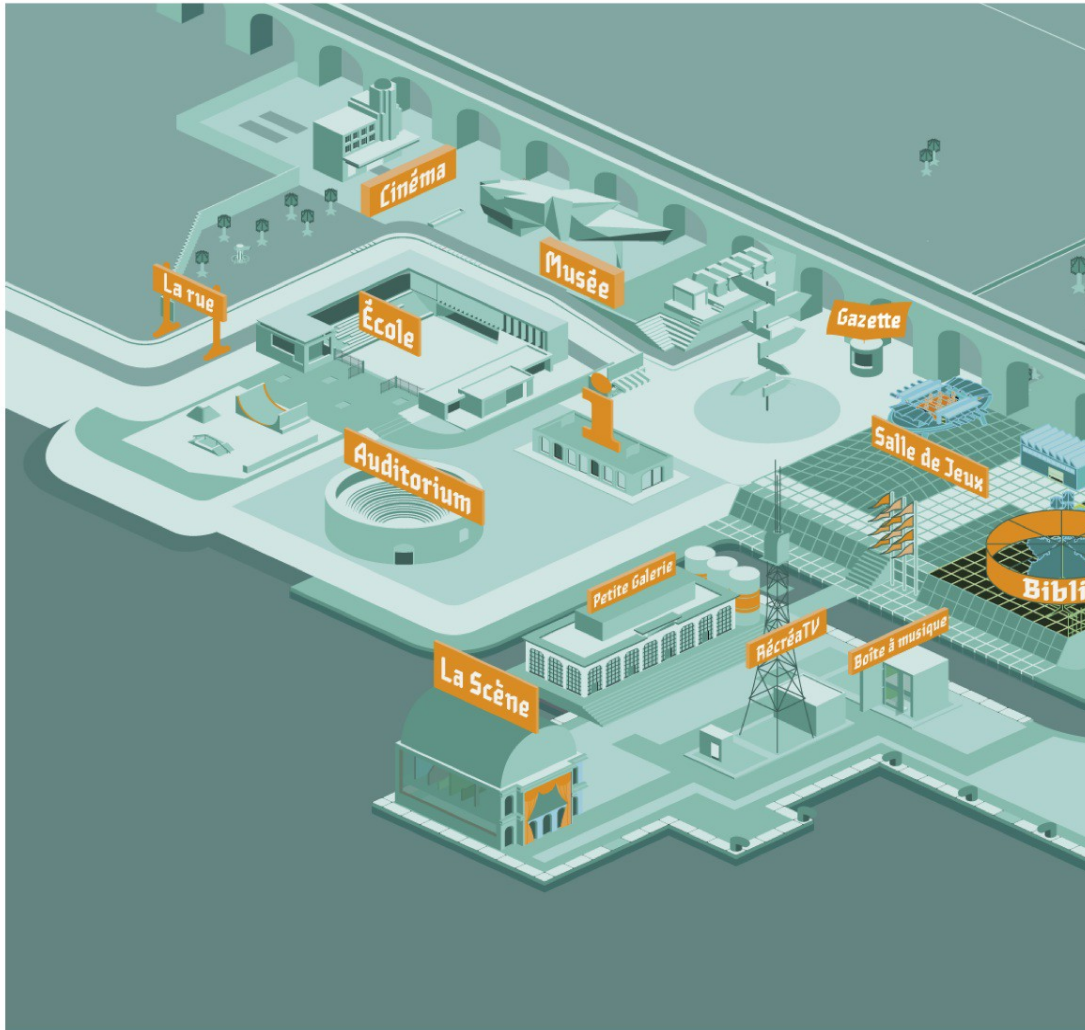
Page 1 sur 4

## ANNEXE 4

### PAGE DU SITE INTERNET DE L'EXPOSITION RECREATION À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON, 2013

Récreville

17/12/13 11:24



<http://recreation.bm-lyon.fr/home>

Page 1 sur 2

## ANNEXE 5

### EXEMPLE DE CONTRAT TERRITOIRE-LECTURE ENTRE L'ETAT ET LA VILLE DE CHEVILLY-LARUE, 2012-2014

## Contrat-territoire-lecture



2012-2014

### Entre l'Etat et la Ville de Chevilly-Larue

#### *Une politique de lecture publique pour lutter contre les inégalités*

La ville de Chevilly-Larue mène une politique culturelle ambitieuse, originale et porteuse d'une identité forte, à laquelle participe notamment La Maison du conte.

Consciente de son retard en matière de lecture publique, elle s'est dotée en juin 2007 d'une nouvelle bibliothèque-médiathèque. La ville de Chevilly-Larue a ainsi fait porter l'une de ses priorités sur la lecture, pratique culturelle fondamentale et moyen privilégié de démocratisation culturelle, d'appropriation du savoir et de plein exercice de la citoyenneté. Elle a également souhaité que ses services soient gratuits pour diversifier et élargir ses publics (notamment les publics peu familiers des bibliothèques).

Face à l'urgence des problèmes posés par la progression de l'échec scolaire (sur ce territoire les résultats au Brevet des collèges sont inférieurs à la moyenne du département et à la moyenne nationale), la ville a souhaité aller plus loin dans son engagement pour lutter contre les inégalités, accrues par la fracture numérique et l'évolution des pratiques culturelles.

C'est pourquoi la municipalité a défini le livre et la lecture comme l'une des priorités du Projet éducatif local (PEL) pour la réussite scolaire et l'épanouissement de tous les enfants, convaincue du rôle fondamental de l'action publique pour lutter contre les ségrégations culturelles, par la médiation culturelle et la création artistique.

En accompagnement de ce PEL, la ville a souhaité s'inscrire dans le nouveau dispositif « Contrat-Territoire-Lecture » mis en œuvre par le Ministère de la Culture et de la Communication, dont l'objectif est d'accompagner les collectivités territoriales dans une mobilisation de l'ensemble des acteurs pour le développement des pratiques de lecture.

Le Contrat-Territoire-Lecture de la ville de Chevilly-Larue porte en priorité sur le quartier Sorbiers-Saussaie, quartier d'habitat social, classé en contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

La médiathèque, située au cœur de ce quartier, a initié ce projet et en assure la coordination, consciente qu'il ne suffit pas d'ouvrir un nouvel équipement aussi beau, aussi chaleureux qu'il soit, pour vaincre la distance sociale à la culture de l'écrit.

A l'engagement d'une équipe pluridisciplinaire formée, s'ajoute la mobilisation de l'ensemble des acteurs culturels et socio-éducatifs de la ville et du quartier, condition nécessaire pour la réussite de ce contrat.

Il met en œuvre un projet cohérent et partagé de promotion du livre, de la lecture et de l'écriture.

Il formalise les partenariats avec la médiathèque sous forme de fiches projet pour développer la lecture publique, à travers des projets fédérateurs et transversaux qui s'enrichissent des identités de chacun.

L'objectif du contrat-territoire-lecture est de donner à chaque enfant dès le plus jeune âge, à chaque jeune du quartier Sorbiers-Saussaie, les mêmes chances de réussite scolaire et d'épanouissement personnel, en renforçant les liens entre les familles et les professionnels de l'enfance et de la jeunesse sur ce quartier, en partenariat avec la communauté éducative.



## ANNEXE 6

### PORT-FOLIO ACTIVITES MAISON DU CONTE



Grand Dire 2012 - ateliers de sensibilisation



Rencontre inter-classes - 2012



Rencontre inter-classes - 2012



Rencontre inter-classes - 2012



Grand Dire 2012 - Spectacle Er-Töshtück



Grand Dire 2012 - Spectacle Er-Töshtück

# ANNEXE 7

## PORTAIL INTERMINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle - Accueil

19/12/13 13:38



### LE PORTAIL INTERMINISTÉRIEL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



HISTOIRE DES ARTS

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PARTENARIAT

ACTION CULTURELLE

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS

#### ÉDITORIAL

Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle est une proposition conjointe du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la culture et de la communication pour accompagner le développement de l'éducation artistique et culturelle et en faire un objectif de formation majeur à l'école.

La nouvelle loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, en son article 6, fait de l'éducation artistique et culturelle le principal vecteur de connaissance du patrimoine artistique et culturel et de la création contemporaine et de développement de la créativité et des pratiques artistiques. À l'école, l'éducation artistique et culturelle se concrétise par la mise en place d'un **parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**.

Dédié prioritairement aux enseignants, le portail interministériel propose de multiples ressources pour l'éducation artistique et culturelle et pour la mise en œuvre de ce parcours en s'appuyant sur la formation des enseignants. Il est également susceptible de recevoir et de diffuser les informations concernant les événements, expositions ou manifestations culturelles et présente des liens avec des sites institutionnels et les partenaires culturels.

#### FOCUS



**Éducation artistique et culturelle**  
[» Lire la suite](#)



**Histoiredesarts.culture.fr**  
[» Lire la suite](#)



**Visites de grandes expositions sur Internet pour les écoles**  
[» Lire la suite](#)

[» Tous les focus](#)

#### ACTUALITÉS



30.10.2013  
**Deuxième édition du prix de l'Audace artistique et culturelle**  
[» voir l'actualité](#)



10.10.2013  
**L'automne numérique du ministère de la culture et de la communication**  
[» voir l'actualité](#)



10.10.2013  
**Mix'Art**  
[» voir l'actualité](#)



10.10.2013  
**Historial de la Grande Guerre**  
[» voir l'actualité](#)



10.10.2013  
**Oeuvres à la loupe – Musée du Louvre**  
[» voir l'actualité](#)

[» Toutes les actualités](#)

#### CARTE DES RESSOURCES CULTURELLES LOCALES

Paris  
Créteil  
Versailles  
D.o.m./T.o.m.

[» Recherchez des structures de proximité](#)

HAUT CONSEIL DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

RUBRIQUES

Histoire des arts

FOCUS

Éducation artistique et culturelle



## ANNEXE 8

### SITE INTERNET DE LA BIBLIOTHEQUE NUMÉRIQUE DES ENFANTS (BNF)

BnF – Bibliothèque numérique des enfants

19/12/13 13:41



<http://enfants.bnf.fr/>

Page 1 sur 1

## ANNEXE 9

### BLOG TROLLIRE DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE GRENOBLE

Trollire » Le Troll en bibliothèque

19/12/13 13:44

[accueil bibliothèques](#) [catalogue Bmol](#) [Printemps du Livre](#)  
[Le Troll en bibliothèque](#)

**[Des légumes se mettent en scène sur les tablettes à la bibliothèque Alliance !](#)**

## 28 novembre 2013

**Le samedi 23 novembre, 10 artistes en herbe ont participé à l'atelier numérique dans le cadre de l'animation « Fruits et légumes, mangeons de saison ! ».**

A partir de l'application tablette *Faces iMake*, outil de collage créatif qui permet d'agrandir, diminuer, faire tourner tous les éléments choisis... de beaux bonhommes en fruits et légumes ont vu le jour. Pommes, aubergines et autres ananas en ont eu le tournis !



Un grand merci à **Clarence, Jérémie, Mattéo, Ollia, Quentin, Romane B., Romane T., Sajida, Timothé, et Zaïd** pour leur participation et leur créativité !

**Il est encore temps de venir découvrir l'exposition Fruits et légumes à la bibliothèque Alliance : Les**

[http://trollire.bm-grenoble.fr/category/troll\\_bib/](http://trollire.bm-grenoble.fr/category/troll_bib/)

Page 1 sur 6

<b>TITRE DU DOCUMENT PRÉSENTÉ EN ANNEXE1.....</b>	<b>28</b>
<b>TITRE DU DOCUMENT PRÉSENTÉ EN ANNEXE 2.....</b>	<b>29</b>